Le monde qu'on ne laisse pas tomber

Humanitaire et solidarités :

état des lieux 2026 et urgences à venir

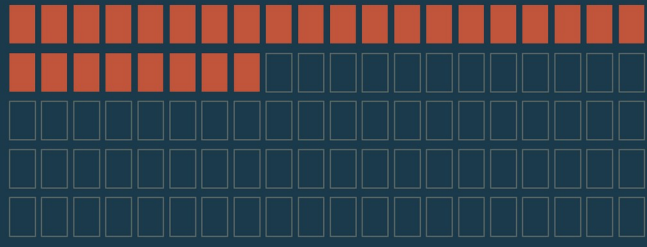

Chaque carré représente 1 % de l'appel humanitaire mondial.

En 2025, 28 % ont été financés.

Un livre de Humaniya

On vérifie. On explique.

Le monde qu'on ne laisse pas tomber

Humanitaire et solidarités : état des lieux 2026 et urgences à venir

Un livre de Humaniya

Mentions

Le monde qu'on ne laisse pas tomber *Humanitaire et solidarités : état des lieux 2026 et urgences à venir*

Édition Humaniya — première édition, juillet 2026.

Cet ouvrage est un travail de vulgarisation documentée. Toutes les données chiffrées qu'il contient proviennent de sources publiques identifiées : agences des Nations unies, Organisation de coopération et de développement économiques, institutions statistiques nationales, rapports d'organisations non gouvernementales, revues scientifiques à comité de lecture, documents budgétaires parlementaires. Chaque graphique porte la mention de sa source. La bibliographie complète figure en fin de volume.

Les chiffres cités sont ceux disponibles à la date de rédaction, en juillet 2026. Dans un secteur qui bouge vite, certains auront déjà changé quand vous lirez ces lignes. Nous indiquons systématiquement l'année de référence pour que vous puissiez vérifier par vous-même.

Ce livre ne parle au nom d'aucune organisation humanitaire. Il ne sollicite aucun don pour son propre compte. Il n'a qu'une ambition : vous permettre de comprendre.

Reproduction autorisée à des fins pédagogiques et non commerciales, avec mention de la source.

Sommaire

Avant-propos

Introduction : ce que vous allez lire

Mode d'emploi : les quatre encadrés

PARTIE I — COMPRENDRE

1. Humanitaire, développement, solidarité : trois mots, trois métiers
2. Naissance d'une idée : de Solférino aux camps du Sahel
3. Le droit international humanitaire, expliqué simplement
4. Les quatre principes : ce qu'ils veulent vraiment dire
5. Qui fait quoi : la carte des acteurs

PARTIE II — L'ÉTAT DU MONDE EN 2026

6. Les chiffres qui cadrent tout
7. Les moteurs : conflit, climat, effondrement économique
8. Déplacés : 117 millions de vies suspendues
9. La faim : 266 millions de personnes, deux famines
10. Tour d'horizon : les crises majeures de 2026
11. Santé, eau, éducation : les services qui lâchent

PARTIE III — LE CHOC DU FINANCEMENT

12. Comment l'aide est financée : le circuit expliqué
13. 2025, l'année de la rupture
14. L'effet domino européen
15. Le « reset humanitaire » : réforme ou repli ?
16. Compter les morts : ce que disent les modèles

PARTIE IV — LA FRANCE

17. Deux France, une même question
18. La pauvreté en France : ce que disent vraiment les chiffres
19. Se loger : le point de rupture
20. Manger : quand l'aide alimentaire devient une structure
21. Le tissu associatif : la richesse invisible

22. La France donatrice : générosité privée, retrait public

PARTIE V — LES CRITIQUES

23. Localisation : le pouvoir, et l'argent
24. Redevabilité : à qui l'humanitaire rend-il des comptes ?
25. L'humanitaire sous attaque : violences, criminalisation, désinformation
26. L'aide crée-t-elle de la dépendance ?

PARTIE VI — CE QUI CHANGE

27. L'argent liquide : la révolution la plus discrète
28. Données, intelligence artificielle et anticipation
29. Nouveaux acteurs : diasporas, Golfe, Sud global
30. Le rôle des médias et de l'information vérifiée

PARTIE VII — LES URGENCES

31. Dix urgences pour 2026-2030
32. Ce que peuvent faire les États et les institutions
33. Ce que peut faire un citoyen

ANNEXES

Trente questions, trente réponses — Glossaire — Chronologie — Sources et bibliographie — Note méthodologique — À propos de Humaniya

Les graphiques

L'aide publique au développement des pays du CAD · Variation de l'APD en 2025 par pays · Les appels humanitaires coordonnés des Nations unies · Personnes déplacées de force dans le monde · Personnes en insécurité alimentaire aiguë · Travailleurs humanitaires tués · Crédits de la mission « Aide publique au développement » · La ligne budgétaire française d'aide humanitaire · Taux de pauvreté monétaire en France · Personnes sans domicile en France · Repas distribués par les Restos du Cœur · Les plus gros appels humanitaires de 2026

Avant-propos

Il y a quelque chose d'étrange dans la manière dont nous parlons de l'humanitaire.

Nous en parlons beaucoup, et nous n'en savons presque rien. Nous connaissons les images — un enfant qui pleure, un camp de tentes blanches, un convoi de camions bâchés — et nous ignorons les mécanismes. Nous savons qu'il existe des gens qui partent, et nous ne savons pas qui les paie, qui les envoie, qui décide où ils vont, ni ce qui arrive quand l'argent s'arrête.

Or l'argent s'est arrêté.

C'est le fait central de ces deux dernières années, et c'est probablement l'événement le plus important de l'histoire récente de la solidarité internationale. En 2025, l'aide publique au développement des pays riches a reculé de 23,1 % en un an — la plus forte contraction jamais enregistrée depuis que ces statistiques existent. La première agence d'aide au monde, l'agence américaine USAID, a été démantelée. Des cliniques ont fermé. Des rations ont été divisées. Des programmes de vaccination se sont interrompus. Et pendant ce temps, pour la première fois depuis que l'on mesure ces choses, deux famines ont été déclarées la même année dans deux pays différents.

Ce livre est né d'une conviction simple : ce basculement ne restera pas sans conséquence pour nous. Pas seulement parce que « quelque part, des gens souffrent ». Mais parce qu'un monde où l'on ne soigne plus la tuberculose au Malawi est un monde où la tuberculose résistante revient à Marseille. Parce qu'un monde où l'on n'aide plus les pays d'accueil des réfugiés est un monde où les réfugiés reprennent la route. Parce qu'un monde qui décide que la vie d'un enfant soudanais ne vaut pas 20 centimes par jour est un monde qui a décidé quelque chose sur lui-même.

Et parce que, dans le même mouvement, la solidarité recule aussi chez nous. La France compte aujourd'hui 350 000 personnes sans domicile. Neuf millions huit cent mille personnes vivent sous le seuil de pauvreté. Les Restos du Cœur distribuent 161 millions de repas par an, contre 8,5 millions à leur première campagne en 1985. Il n'y a pas d'un côté « l'humanitaire », qui serait lointain, exotique, et de l'autre « le

social », qui serait domestique et ennuyeux. Il y a une seule et même question : que devons-nous à quelqu'un que nous ne connaissons pas ?

Nous n'avons pas écrit ce livre pour vous culpabiliser. La culpabilité est un carburant médiocre : elle brûle vite et elle salit. Nous l'avons écrit pour vous armer. Pour que vous sachiez ce que veut dire « phase 5 de l'IPC », pourquoi le mot « neutralité » n'est pas un synonyme d'« indifférence », comment vérifier si une association mérite votre argent, et ce qu'il faudrait faire, concrètement, pour que 2030 ne soit pas pire que 2026.

Vous n'avez pas besoin d'être expert. Vous avez besoin d'être curieux. Le reste, nous nous en chargeons.

Humaniya, juillet 2026

Introduction : ce que vous allez lire

Imaginez qu'on vous donne 23 milliards de dollars et qu'on vous dise : avec cela, il faut maintenir en vie 87 millions de personnes pendant un an. Pas les rendre heureuses. Pas les sortir de la pauvreté. Les maintenir en vie.

C'est exactement le plan que les Nations unies ont présenté au monde pour 2026. Vingt-trois milliards de dollars. À titre de comparaison, les dépenses militaires mondiales ont dépassé 2 700 milliards de dollars en 2024. Le plan humanitaire complet, celui qui vise 135 millions de personnes dans 50 pays, coûte 33 milliards. Autrement dit : un peu plus de 1 % du budget que l'humanité consacre à s'armer suffirait à financer tout ce que l'humanité consacre à se secourir.

Ce livre part de ce paradoxe et le déplie, page après page.

Ce que ce livre est. Un état des lieux. Nous décrivons, avec les meilleures données disponibles en juillet 2026, où en sont l'humanitaire et les solidarités — dans le monde et en France. Nous expliquons les mécanismes : qui décide, qui paie, qui exécute, qui contrôle. Nous exposons les critiques, y compris les plus dures, y compris celles qui viennent de l'intérieur du secteur. Et nous terminons par ce qui, à nos yeux, constitue les urgences réelles des cinq prochaines années.

Ce que ce livre n'est pas. Ce n'est pas un plaidoyer pour une organisation. Ce n'est pas un manuel de collecte de fonds déguisé. Ce n'est pas non plus un pamphlet contre l'aide : les critiques du secteur humanitaire sont légitimes, souvent fondées, et nous leur consacrons une partie entière — mais entre « l'aide a des défauts » et « supprimons l'aide », il y a un abîme que ce livre ne franchira pas sans montrer les chiffres.

Comment il est construit. Sept parties, trente-trois chapitres, une boîte à outils.

La **première partie** pose le vocabulaire et l'histoire. Qu'est-ce que l'humanitaire, exactement ? En quoi diffère-t-il du développement, de la charité, de la solidarité nationale ? D'où vient le droit international humanitaire, et que dit-il vraiment ? Qui sont les acteurs et comment s'articulent-ils ?

La **deuxième partie** dresse l'état du monde en 2026 : les grands chiffres, les moteurs des crises, les déplacements forcés, la faim, une revue des crises majeures, et l'effondrement silencieux des services de base.

La **troisième partie** est le cœur du livre. Elle raconte le choc financier de 2024-2026 : comment l'aide est financée, ce qui s'est passé quand les États-Unis se sont retirés, comment l'Europe a suivi, ce que le « reset humanitaire » des Nations unies signifie réellement, et ce que les études scientifiques disent du coût humain de ces décisions.

La **quatrième partie** revient en France. Pauvreté, mal-logement, aide alimentaire, tissu associatif, générosité, budget de l'aide au développement. Le même pays qui coupe 800 millions d'euros d'aide internationale voit 2 000 enfants dormir dehors chaque soir. Les deux faits appartiennent à la même histoire.

La **cinquième partie** prend au sérieux les critiques : la localisation de l'aide et le partage du pouvoir, la redevabilité, les scandales, les violences contre les humanitaires, la désinformation, et le vieux débat sur la dépendance.

La **sixième partie** regarde ce qui change : les transferts monétaires, l'intelligence artificielle et les données, les nouveaux bailleurs, le rôle des médias.

La **septième partie** propose une feuille de route : dix urgences, ce que peuvent faire les États, ce que peut faire un citoyen.

Enfin, une **boîte à outils** : comment donner utilement, comment vérifier une association, comment s'engager quand on a peu de temps, trente questions-réponses, un glossaire, une chronologie et la bibliographie complète.

Comment le lire. Dans l'ordre, si vous voulez tout comprendre. Par morceaux, si vous cherchez une réponse précise : chaque chapitre se tient seul et commence par une phrase qui résume ce qu'il démontre. Les encadrés « En clair » traduisent le jargon. Les encadrés « Ce que dit le chiffre » expliquent d'où viennent les données et ce qu'elles ne disent pas.

Une dernière chose. Ce livre contient des chiffres terribles. Nous ne les avons pas atténués. Mais nous les avons mis en contexte, parce qu'un

chiffre sans contexte ne produit ni compréhension ni action : il produit de la sidération, et la sidération est le contraire de l'engagement.

Vous êtes prêt. Tournez la page.

Mode d’emploi : les quatre encadrés

Tout au long de ce livre, quatre types d’encadrés reviennent. Ils vous servent de balises.

> **EN CLAIR.** Traduit un mot ou un sigle du jargon humanitaire en français courant. Si vous ne devez retenir qu’une chose d’un chapitre, c’est souvent là.
>
> **CE QUE DIT LE CHIFFRE.** Explique d’où vient une donnée, comment elle est produite, et surtout ce qu’elle ne mesure pas. Un chiffre humanitaire est toujours une estimation dans un contexte où compter est difficile, parfois dangereux.
>
> **CONTROVERSE.** Présente un désaccord réel entre gens sérieux. Nous exposons les arguments des deux côtés sans trancher à votre place.
>
> **À RETENIR.** Trois ou quatre phrases qui résument le chapitre. Utile si vous relisez, ou si vous voulez en parler à quelqu’un.

Une convention de lecture, enfin. Quand nous écrivons « le secteur », nous parlons de l’ensemble formé par les agences des Nations unies, le Mouvement de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, les organisations non gouvernementales internationales et nationales, et les bailleurs qui les financent. Quand nous écrivons « les bailleurs », nous parlons des États et institutions qui versent l’argent. Quand nous écrivons « les acteurs locaux », nous parlons des organisations enracinées dans les pays touchés par les crises — celles qui, dans l’immense majorité des cas, arrivent les premières et repartent les dernières.

PARTIE I — Comprendre

Cinq chapitres pour poser le vocabulaire, l'histoire et la carte des acteurs. Sans cette base, tous les chiffres du monde ne veulent rien dire.

1. Humanitaire, développement, solidarité : trois mots, trois métiers

Ce chapitre démontre que les trois mots que l'on confond désignent des logiques différentes, avec des temporalités, des financements et des principes distincts — et que cette confusion coûte cher.

Commençons par une scène. Un séisme frappe une région montagneuse. Dans les soixante-douze heures, des équipes déblaient, soignent les fractures, installent des points d'eau chlorée et distribuent des bâches. C'est de l'**humanitaire**. Six mois plus tard, une équipe différente aide la municipalité à reconstruire l'école aux normes parasismiques et forme des maçons. C'est du **développement**. Pendant ce temps, dans le village voisin épargné, les habitants hébergent des familles sinistrées chez eux, sans qu'aucune organisation ne les y invite. C'est de la **solidarité**.

Les trois se ressemblent. Ils ne fonctionnent pas de la même façon.

L'humanitaire : sauver des vies, maintenant

L'action humanitaire a un objectif étroit et une légitimité forte : préserver la vie et la dignité des personnes prises dans une crise, en priorité pendant cette crise. Elle est censée être **impartiale** — on soigne le blessé le plus grave, pas le plus sympathique — et elle repose sur un fondement juridique international dont nous parlerons au chapitre 3.

Sa temporalité est courte : semaines, mois, parfois années quand la crise s'installe. Son financement est volatil, année par année, souvent affecté à un projet précis. Son unité de mesure est brutale : le nombre de personnes atteintes, le taux de malnutrition, la mortalité.

L'humanitaire ne prétend pas résoudre les causes. Il traite les conséquences. C'est sa force — il agit vite, sans attendre que la politique se règle — et c'est sa limite : il ne fera jamais reculer la guerre qui produit les blessés.

Le développement : changer les conditions, durablement

L'aide au développement vise autre chose : améliorer durablement les systèmes de santé, d'éducation, d'eau, d'agriculture, de gouvernance.

Sa temporalité est longue — cinq, dix, vingt ans. Elle passe souvent par les États et par des prêts autant que par des dons. Elle se négocie entre gouvernements. Elle n'est pas neutre : elle prend parti pour un modèle de société, elle conditionne, elle recommande.

C'est ce qu'on appelle l'**aide publique au développement** (APD), une catégorie statistique définie et comptabilisée par l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE). Nous y reviendrons longuement, car c'est cette ligne budgétaire qui s'est effondrée.

> **EN CLAIR — APD.** L'aide publique au développement, c'est l'argent qu'un État verse, en dons ou en prêts avantageux, pour le développement économique et le bien-être des pays à revenu faible ou intermédiaire. Elle est comptabilisée par l'OCDE selon des règles précises. Elle inclut l'aide humanitaire, mais ne s'y réduit pas : elle finance aussi des routes, des écoles, des programmes de santé, l'accueil des réfugiés la première année dans le pays donateur, et l'annulation de dettes.

La solidarité : un lien, pas un secteur

La solidarité, elle, n'est pas un métier. C'est un rapport social. Elle se manifeste dans le bénévolat associatif, dans l'entraide familiale, dans la protection sociale organisée par la puissance publique, dans le don, dans le voisinage. Elle n'a ni principes codifiés ni cluster de coordination. Elle est la matière première de tout le reste.

En France, on l'appelle plus volontiers « social ». Ailleurs, on l'appellera *mutual aid*, *takaful*, *ubuntu*. C'est le même geste.

Pourquoi la confusion coûte cher

Ces distinctions ne sont pas de la coquetterie sémantique. Trois conséquences très concrètes.

Premièrement, le financement. Quand un gouvernement annonce qu'il « coupe l'aide », il coupe presque toujours l'APD dans son ensemble. Mais les effets ne sont pas uniformes : l'humanitaire, qui n'a aucune réserve, s'arrête immédiatement ; le développement, qui fonctionne par engagements pluriannuels, s'érode plus lentement mais plus profondément.

Deuxièmement, le mandat. Une organisation humanitaire qui accepte de conditionner son assistance à des objectifs politiques perd sa neutralité — et avec elle, sa capacité à négocier l'accès auprès de tous les belligérants. Une organisation de développement qui refuse de s'engager politiquement ne sert à rien.

Troisièmement, l'attente du public. On reproche régulièrement à l'humanitaire de « ne pas régler le problème ». C'est vrai. Ce n'est pas son travail. On reproche au développement d'être « lent et bureaucratique ». C'est vrai aussi. C'est le prix de la durée.

Depuis une dizaine d'années, le secteur tente de dépasser cette séparation avec un concept appelé le **nexus humanitaire-développement-paix** : l'idée que dans les crises longues — et la plupart le sont désormais — il faut travailler simultanément sur les trois plans. L'idée est juste. Sa mise en œuvre est difficile, notamment parce que les circuits de financement, les cultures professionnelles et les cycles de décision restent séparés.

> **CE QUE DIT LE CHIFFRE.** Quand on lit que « l'aide humanitaire mondiale a chuté de 35,8 % en 2025 », il s'agit de la composante humanitaire de l'APD des pays du Comité d'aide au développement de l'OCDE. Ce chiffre exclut : les dons privés, les fonds des pays non membres du CAD (Golfe, Chine, Turquie, Inde), les transferts de diasporas, et l'énorme masse de l'entraide informelle. Il mesure une partie du réel, pas le réel.

La quatrième catégorie : la solidarité nationale

Ce livre traite aussi de ce que l'on appelle en France les **solidarités** : minima sociaux, hébergement d'urgence, aide alimentaire, accompagnement social. Est-ce de l'humanitaire ? Techniquement, non : il n'y a pas de conflit armé, pas de catastrophe naturelle, pas de droit international humanitaire applicable.

Et pourtant. Quand une association distribue des repas à 1,3 million de personnes dans un pays du G7, quand 912 personnes meurent à la rue en une année, quand des enfants de moins d'un an dorment dehors parce que le 115 n'a pas de place, on est bien face à une crise de la dignité humaine. Le vocabulaire diffère. La question morale est identique.

C’est pourquoi ce livre les traite ensemble.

À RETENIR.
— L’humanitaire sauve des vies dans l’urgence, à court terme, selon des principes codifiés.
— Le développement transforme des systèmes, à long terme, par la négociation politique.
— La solidarité est le lien social qui rend les deux possibles.
— Les confondre conduit à demander à chacun ce qu’il ne peut pas donner.

2. Naissance d'une idée : de Solférino aux camps du Sahel

Ce chapitre démontre que l'humanitaire moderne n'est pas une évidence morale universelle mais une construction historique récente, née d'une horreur précise et traversée depuis par une tension jamais résolue entre témoigner et soigner.

24 juin 1859

Un négociant genevois de trente et un ans, Henry Dunant, traverse le nord de l'Italie pour affaires. Il tombe sur les suites de la bataille de Solférino : environ quarante mille hommes à terre, la plupart sans soins, agonisant pendant des jours. Il s'arrête. Il organise les femmes des villages voisins pour porter secours, sans distinguer les Autrichiens des Français. Une formule naît, qu'on leur prête : *tutti fratelli*, tous frères.

Trois ans plus tard, il publie *Un souvenir de Solférino* et y pose deux propositions qui vont façonner un siècle et demi. Premièrement, créer dans chaque pays des sociétés de secours volontaires, préparées en temps de paix. Deuxièmement, obtenir des États un traité international protégeant les blessés et ceux qui les soignent.

En 1863, le Comité international de la Croix-Rouge est fondé. En 1864, douze États signent la première Convention de Genève.

Retenez la séquence : d'abord l'organisation matérielle du secours, ensuite la règle de droit. Cet ordre n'a jamais changé. Le droit humanitaire suit toujours l'horreur, il ne la précède jamais.

1949 : le droit se déploie

Il faudra deux guerres mondiales et l'extermination industrielle de civils pour que les États étendent la protection. Les quatre Conventions de Genève de 1949 protègent successivement les blessés et malades des forces armées en campagne, ceux des forces navales, les prisonniers de guerre, et — c'est la nouveauté décisive — les personnes civiles en temps de guerre.

Deux Protocoles additionnels suivent en 1977, dont l'un s'applique aux conflits armés non internationaux, c'est-à-dire aux guerres civiles, qui sont devenues la norme.

1968-1971 : la fracture du Biafra

L'humanitaire aurait pu rester ce qu'il était : une entreprise discrète, neutre, silencieuse. La guerre du Biafra a changé cela.

Lorsque la province sécessionniste du Nigeria est affamée par un blocus, des médecins français envoyés par la Croix-Rouge découvrent qu'ils voient tout et n'ont pas le droit de le dire. La règle de confidentialité, qui permet au CICR d'accéder aux prisonniers et aux zones de combat, leur apparaît comme une complicité.

En 1971, une partie d'entre eux fonde Médecins sans frontières. L'idée est neuve et explosive : on peut soigner et parler. On peut être présent sur le terrain et dénoncer publiquement ce qu'on y voit. C'est ce que l'on appellera le **témoignage**.

> **CONTROVERSE — Parler ou rester.** Le CICR défend une doctrine de discrétion : dénoncer publiquement un État ou un groupe armé, c'est risquer l'expulsion, et une organisation expulsée ne soigne plus personne. Les organisations de témoignage répondent que le silence transforme l'humanitaire en cache-sexe des crimes, et qu'un secours qui laisse commettre le pire sans un mot devient une variable d'ajustement de la violence. Les deux positions sont défendables. Les deux ont eu raison, à des moments différents, dans des contextes différents. Ce désaccord traverse le secteur depuis cinquante ans et n'est pas près d'être tranché.

Les années 1990 : l'humanitaire d'État

La fin de la guerre froide ouvre une décennie d'interventions. Somalie, Bosnie, Rwanda. Les organisations humanitaires opèrent désormais aux côtés de forces militaires, parfois sous leur protection, souvent dans leur ombre.

Le Rwanda, en 1994, produit un traumatisme durable : le secteur découvre qu'il a nourri, dans les camps du Kivu, des populations parmi lesquelles se trouvaient les auteurs d'un génocide, sans capacité

de les distinguer. La question qui en sort n'a pas de réponse simple : peut-on faire du bien sans faire de mal ?

De cette période datent les grandes tentatives de professionnalisation : le Code de conduite de 1994, le projet Sphère et ses standards minimaux (1997), puis les mécanismes de redevabilité envers les populations.

Les années 2000-2010 : l'humanitaire devient une industrie

Le tsunami de l'océan Indien en 2004, puis le séisme de Haïti en 2010, révèlent une machine devenue immense — et ses pathologies : afflux d'acteurs non coordonnés, contournement des institutions locales, argent qui repart vers les capitales du Nord.

Le système de coordination par **clusters** est mis en place en 2005 pour éviter que tout le monde fasse la même chose au même endroit pendant que personne ne fait le reste.

> **EN CLAIR — Cluster.** Un cluster est un groupe de travail sectoriel qui rassemble, dans un pays en crise, toutes les organisations travaillant sur un même thème : santé, eau et assainissement, abris, protection, nutrition, éducation… Chaque cluster a une agence chef de file. Objectif : éviter les doublons et repérer les trous. En 2025, il en existait quinze. Le processus de réforme en cours vise à les réduire à huit.

2016 : la promesse de Grand Bargain

Au Sommet humanitaire mondial d'Istanbul, bailleurs et grandes organisations signent le *Grand Bargain* : plus d'argent aux acteurs locaux, moins de bureaucratie, plus de financements souples et pluriannuels, plus de transferts monétaires directs. L'objectif emblématique : 25 % des financements humanitaires directement aux acteurs locaux et nationaux.

Dix ans plus tard, cet objectif n'est toujours pas atteint. Nous y reviendrons au chapitre 23, parce que c'est peut-être le nœud de tout.

2025 : la rupture

Puis vient le choc que nous détaillerons dans la troisième partie : le retrait du principal bailleur mondial, le repli européen, la contraction

historique de l'aide. Un système bâti sur cent soixante ans se retrouve, en dix-huit mois, à devoir choisir qui il abandonne.

L'histoire de l'humanitaire est celle d'une idée simple — l'inconnu qui souffre a droit à mon secours — qui n'a jamais cessé de se heurter à la souveraineté des États, aux nécessités de la guerre et à la limite des budgets. Elle n'est pas finie.

À RETENIR.
— L'humanitaire moderne naît en 1863-1864, d'une bataille et d'un livre.
— La règle de droit suit toujours l'horreur : Solférino précède Genève, la Shoah précède 1949.
— Depuis le Biafra, le secteur est traversé par le conflit entre discrétion opérationnelle et témoignage public.
— Les grandes réformes (clusters, Sphère, Grand Bargain) sont des réponses à des échecs, pas des inventions abstraites.

3. Le droit international humanitaire, expliqué simplement

Ce chapitre démontre que le droit de la guerre existe, qu'il est précis, qu'il est massivement violé, et que son affaiblissement n'est pas un dommage collatéral des conflits actuels mais l'un de leurs objectifs.

Le droit international humanitaire (DIH) ne dit pas si une guerre est juste. Il dit comment on n'a pas le droit de la faire. Cette distinction est fondamentale : le DIH s'applique aux deux camps, y compris à celui qui est agressé, y compris à celui qui a raison.

Quatre règles à connaître

La distinction. On ne peut attaquer que des objectifs militaires. Jamais les civils, jamais les biens de caractère civil. Une école, un hôpital, un point d'eau ne sont pas des cibles.

La proportionnalité. Même en attaquant un objectif militaire légitime, on ne peut pas causer aux civils des dommages excessifs par rapport à l'avantage militaire attendu. « Excessif » est vague. Il est aussi justiciable.

La précaution. Il faut prendre toutes les mesures possibles pour épargner les civils : vérifier la cible, choisir les moyens, avertir quand c'est possible.

Le traitement humain. Les personnes hors de combat — blessés, prisonniers, civils détenus — doivent être traitées avec humanité. Pas de torture, pas d'exécution, pas de traitement dégradant.

À cela s'ajoutent des règles spécifiques : interdiction d'affamer les civils comme méthode de guerre, protection du personnel et des installations sanitaires, protection des humanitaires, obligation de laisser passer les secours impartiaux.

> **EN CLAIR — DIH.** Le droit international humanitaire est l'ensemble des règles qui limitent les effets des conflits armés. Il figure principalement dans les quatre Conventions de Genève de 1949 (ratifiées par la quasi-totalité des États du monde) et leurs Protocoles additionnels. Il s'impose aussi aux groupes armés non étatiques. Il ne dépend pas de

la réciprocité : un État ne peut pas s'en affranchir au motif que l'adversaire le viole.

Qui fait respecter tout cela ?

C'est ici que l'édifice révèle sa fragilité. Il n'existe pas de police mondiale du DIH.

Les États ont l'obligation de « respecter et faire respecter » les Conventions. Le CICR joue un rôle de gardien discret, visitant les détenus, rappelant les règles, se taisant publiquement pour garder l'accès. Les juridictions internationales — Cour pénale internationale, tribunaux spéciaux, Cour internationale de justice — interviennent après, lentement, et dépendent de la coopération des États.

En pratique, la sanction principale du DIH est politique : la réputation, la pression des alliés, le coût diplomatique. Quand ce coût tombe à zéro, la règle tombe avec lui.

Ce que montrent 2024, 2025 et 2026

Les données sont sans ambiguïté.

L'année 2024 a été la plus meurtrière jamais enregistrée pour les travailleurs humanitaires : 383 tués, une hausse de 31 % par rapport à 2023, qui détenait déjà le record. Parmi eux, 181 à Gaza et 60 au Soudan. La grande majorité étaient des personnels locaux, tués en service ou à leur domicile. Trois cent huit autres ont été blessés, cent vingt-cinq enlevés, quarante-cinq détenus. Selon les Nations unies, la plupart de ces meurtres ont été commis par des acteurs étatiques.

L'année 2025 n'a pas inversé la tendance : plus de 380 humanitaires tués, un nouveau record.

Les attaques contre les soins de santé suivent la même courbe. Entre janvier 2024 et août 2025, l'Organisation mondiale de la santé a recensé 2 450 attaques contre des services de santé dans 21 pays et territoires, faisant 2 060 morts et 2 395 blessés parmi les soignants et les patients.

Enfin, pour la première fois depuis que le Rapport mondial sur les crises alimentaires existe, deux famines ont été confirmées la même

année, en 2025, dans le gouvernorat de Gaza et dans certaines régions du Soudan. Or affamer délibérément des civils est un crime de guerre.

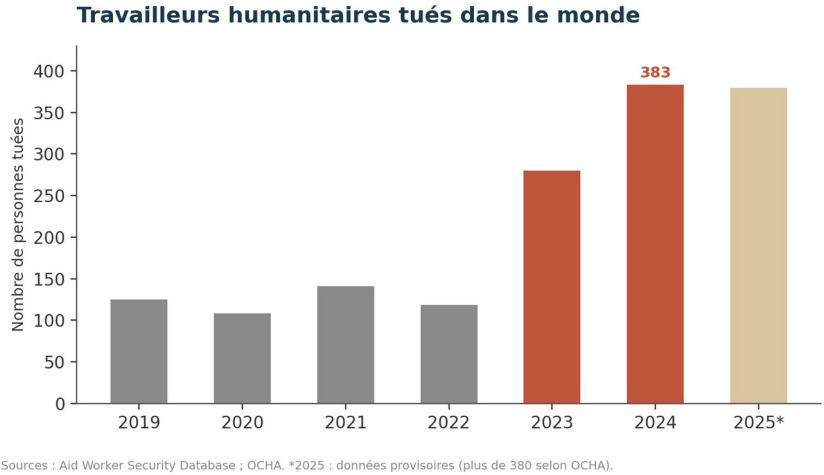

Sources : Aid Worker Security Database ; OCHA. *2025 : données provisoires (plus de 380 selon OCHA).

CE QUE DIT LE CHIFFRE. Les données sur les humanitaires tués proviennent de l'Aid Worker Security Database, tenue par le cabinet indépendant Humanitarian Outcomes. Fait significatif : cette base a failli disparaître en 2025, ayant perdu son financement lorsque USAID a été démantelée. Autrement dit, la coupe budgétaire menaçait jusqu'à notre capacité de compter les morts.

Pourquoi le droit recule

Trois raisons se combinent.

D'abord, la nature des conflits. Les guerres actuelles opposent souvent des États à des groupes armés enchâssés dans des populations civiles. La distinction devient techniquement difficile — et politiquement commode à brouiller.

Ensuite, l'impunité. Quand aucune poursuite n'aboutit, la règle devient un coût sans conséquence. Le Coordonnateur des secours d'urgence des Nations unies a formulé la demande sans détour : que l'on tienne pour responsables ceux qui tuent les humanitaires, et ceux qui arment ceux qui les tuent.

Enfin, la délégitimation. Dans plusieurs conflits, les organisations humanitaires sont désignées comme des acteurs politiques, voire

comme des complices de l'ennemi. Les campagnes de dénigrement public précèdent souvent les attaques physiques. Ce n'est pas une coïncidence.

Ce que cela signifie pour vous

Le DIH n'est pas un sujet de juriste. C'est la ligne qui sépare une guerre d'un massacre. Quand elle s'efface quelque part, elle s'efface partout : les précédents créés à Gaza, au Soudan, en Ukraine ou au Myanmar deviennent les arguments des belligérants de demain.

Défendre le DIH n'est pas prendre parti pour un camp. C'est refuser que la guerre devienne totale.

À RETENIR.
— Le DIH ne juge pas la cause de la guerre, il en encadre la conduite, pour tous les camps.
— Quatre règles : distinction, proportionnalité, précaution, traitement humain.
— 383 humanitaires tués en 2024, plus de 380 en 2025 : deux records consécutifs.
— L'absence de sanction, plus que l'absence de règle, explique l'effondrement.

4. Les quatre principes : ce qu'ils veulent vraiment dire

Ce chapitre démontre que les principes humanitaires ne sont pas une posture morale mais un outil opérationnel — et qu'ils sont aujourd'hui attaqués par les bailleurs autant que par les belligérants.

Quatre mots reviennent dans tous les textes du secteur : humanité, impartialité, neutralité, indépendance. On les récite. On les comprend mal.

Humanité

Prévenir et alléger la souffrance humaine où qu'elle se trouve, protéger la vie et la santé, faire respecter la personne humaine. C'est le principe fondateur, celui dont les trois autres dérivent. Il énonce une obligation, pas un sentiment : la compassion n'est pas requise, l'action l'est.

Impartialité

Agir selon les seuls besoins, en donnant la priorité aux détresses les plus urgentes, sans distinction de nationalité, de race, de religion, de classe ou d'opinion politique.

Attention au contresens : l'impartialité n'est pas l'égalité de traitement. Elle est exactement l'inverse. Elle commande de traiter inégalement des situations inégales. Le triage médical est impartial : on soigne d'abord le plus grave, pas le premier arrivé.

Neutralité

Ne pas prendre parti dans les hostilités et ne pas s'engager dans les controverses d'ordre politique, racial, religieux ou idéologique.

C'est le principe le plus mal compris et le plus attaqué. La neutralité n'est pas l'indifférence morale. Ce n'est pas dire que tous les camps se valent. C'est un **outil d'accès** : si les deux parties d'un conflit vous savent neutre, elles vous laissent passer. Le jour où l'une d'elles vous croit acquis à l'autre, votre convoi devient une cible et vos patients avec.

La neutralité n'interdit pas de constater des faits. Dire qu'un hôpital a été bombardé n'est pas prendre parti : c'est décrire.

> **CONTROVERSE — La neutralité est-elle tenable ?** Ses critiques soutiennent qu'elle est devenue une fiction : dans un conflit asymétrique où l'un des camps affame l'autre, se déclarer neutre revient à couvrir la partie la plus forte. Ses défenseurs répondent qu'abandonner la neutralité, c'est perdre l'accès aux victimes du camp adverse, et donc les condamner. La question s'est posée avec une acuité particulière ces trois dernières années. Elle n'a pas de solution générale : elle se tranche crise par crise, souvent dans l'inconfort.

Indépendance

Être autonome par rapport aux objectifs politiques, économiques, militaires ou autres que tout acteur pourrait poursuivre là où une action humanitaire est mise en œuvre.

L'indépendance est le principe le plus menacé par la structure même du financement. Quand plus de la moitié du budget d'une organisation provient de deux ou trois États, l'indépendance devient une fiction juridique.

Où ces principes sont-ils inscrits ?

Ils figurent dans les Principes fondamentaux du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, adoptés en 1965, et ont été repris par l'Assemblée générale des Nations unies dans ses résolutions 46/182 (1991) et 58/114 (2004). Ils ne sont pas décoratifs : ils conditionnent l'accès aux populations et, dans plusieurs juridictions, le statut fiscal et la protection juridique des organisations.

L'attaque contemporaine

Elle vient de trois directions.

Des belligérants, qui refusent l'accès, criminalisent les contacts avec la partie adverse ou traitent l'aide comme une ressource stratégique à contrôler.

Des bailleurs, qui conditionnent de plus en plus explicitement leurs financements à des priorités géographiques, sécuritaires ou migratoires. Un exemple discuté publiquement en 2026 : un accord de financement américain de deux milliards de dollars, très ciblé, dont 98 % transitaient par des agences onusiennes et des ONG internationales, contre 2 % vers des organisations locales. Le chef de l'humanitaire onusien a affirmé publiquement qu'aucun compromis n'avait été fait sur les principes. Plusieurs responsables d'ONG ont dit craindre le précédent.

Du public et des réseaux, où l'idée s'installe qu'aider certains, c'est trahir les autres.

Un principe technique, pas moral

Voici la manière la plus utile de comprendre les quatre principes : ce sont les conditions techniques d'existence d'un espace où l'on peut soigner un ennemi.

Cet espace est le seul endroit du monde où le fait d'être humain suffit à mériter du secours. Il est étroit. Il est fragile. Il n'a jamais tenu tout seul.

> **À RETENIR.**
> — Humanité : agir. Impartialité : selon les besoins seuls. Neutralité : ne pas prendre parti. Indépendance : ne dépendre de personne.
> — L'impartialité impose de traiter inégalement des situations inégales.
> — La neutralité n'est pas une morale, c'est une clé d'accès.
> — L'indépendance est aujourd'hui menacée moins par les armes que par la structure du financement.

5. Qui fait quoi : la carte des acteurs

Ce chapitre démontre que le système humanitaire n'est pas une pyramide mais un enchevêtrement de mandats, et que l'acteur le plus important est presque toujours le moins financé.

Les premiers arrivés

Avant toute agence, avant tout logo, il y a les voisins. Dans chaque catastrophe, les premiers secours sont apportés par les personnes présentes : familles, communautés, associations de quartier, sociétés nationales de Croix-Rouge ou de Croissant-Rouge, municipalités, ONG nationales.

Ils sauvent la majorité des vies sauvées. Ils reçoivent une fraction minuscule de l'argent. Nous consacrerons un chapitre entier à cette anomalie.

Le Mouvement de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge

Il se compose de trois entités distinctes que l'on confond souvent.

Le **CICR** (Comité international de la Croix-Rouge), organisation privée suisse dotée d'un mandat conféré par les Conventions de Genève. Il agit dans les conflits armés : visite des détenus, rétablissement des liens familiaux, rappel du DIH aux belligérants, soins.

La **FICR** (Fédération internationale), qui coordonne l'action des sociétés nationales, surtout dans les catastrophes naturelles.

Les **191 sociétés nationales**, dont la Croix-Rouge française, auxiliaires des pouvoirs publics de leur pays.

Le système des Nations unies

OCHA coordonne. Il ne met pas en œuvre : il produit l'analyse des besoins, anime les clusters, gère les fonds communs, publie l'appel annuel (le *Global Humanitarian Overview*) et porte la voix du secteur. Il est dirigé par le Coordonnateur des secours d'urgence, actuellement Tom Fletcher.

Le HCR protège les réfugiés, les demandeurs d'asile, les apatrides et, de plus en plus, les déplacés internes. Son budget requis pour 2026 s'élève à 8,505 milliards de dollars.

Le PAM (Programme alimentaire mondial) est le plus gros opérateur logistique humanitaire au monde.

L'UNICEF couvre l'enfance : nutrition, eau, éducation, protection.

L'OMS coordonne la réponse sanitaire.

L'UNRWA a un mandat propre pour les réfugiés de Palestine.

Le PNUD fait le lien avec le développement.

Ces agences se coordonnent au sein du **Comité permanent inter-organisations** (IASC), présidé par le Coordonnateur des secours d'urgence, et où siègent également le Mouvement Croix-Rouge et trois consortiums d'ONG.

> **EN CLAIR — IASC.** C'est l'instance de décision la plus élevée du système humanitaire onusien. C'est là qu'ont été décidées, en 2025, la « hyper-priorisation » des besoins et la réforme dite du « reset humanitaire ». Ce n'est pas un gouvernement mondial de l'aide : c'est une table de négociation où chaque agence garde son mandat, son budget et ses intérêts.

Les ONG internationales

Médecins sans frontières, Médecins du monde, Action contre la faim, Oxfam, Save the Children, Norwegian Refugee Council, International Rescue Committee, Handicap International-Humanité & Inclusion, Solidarités International, Première Urgence, Care, Terre des hommes, et des centaines d'autres.

Elles mettent en œuvre l'essentiel des programmes. Elles sont financées par les bailleurs publics, par les agences onusiennes qui leur sous-traitent, et par les dons privés. Certaines, comme MSF, s'imposent une part très majoritaire de financement privé précisément pour préserver leur indépendance.

En France, elles sont rassemblées notamment au sein de **Coordination SUD**, qui fédère 183 associations.

Les bailleurs

Les États, principalement via leurs agences : autrefois USAID (démantelée en 2025), le Bureau de la protection civile et des opérations d'aide humanitaire européennes (ECHO), l'agence britannique, l'allemande, le Centre de crise et de soutien du ministère français des Affaires étrangères, l'Agence française de développement.

Puis les institutions multilatérales, les fonds verticaux (Fonds mondial contre le sida, la tuberculose et le paludisme ; Gavi), les banques de développement.

Puis les nouveaux venus : États du Golfe, Chine, Turquie, Inde, fondations privées, et les diasporas — dont les transferts d'argent vers les pays d'origine dépassent, chaque année, plusieurs fois le montant total de l'aide humanitaire mondiale.

Le nerf de la guerre : les fonds communs

Deux mécanismes méritent d'être connus.

Le **CERF** (Central Emergency Response Fund), fonds d'urgence mondial géré par OCHA, qui décaisse en quelques jours quand une crise éclate. Il a fêté ses vingt ans en 2025.

Les **fonds humanitaires pays** (CBPF), alimentés par les bailleurs et attribués localement. Ils représentaient environ 4 % des financements humanitaires mondiaux en 2024. Le Coordonnateur des secours d'urgence a exprimé l'ambition d'y faire transiter 50 % du budget humanitaire mondial, dont 70 % vers les acteurs locaux. À la fin de 2025, 55 % des financements des fonds communs allaient effectivement à des partenaires locaux et nationaux.

C'est l'un des rares chiffres encourageants de ce livre.

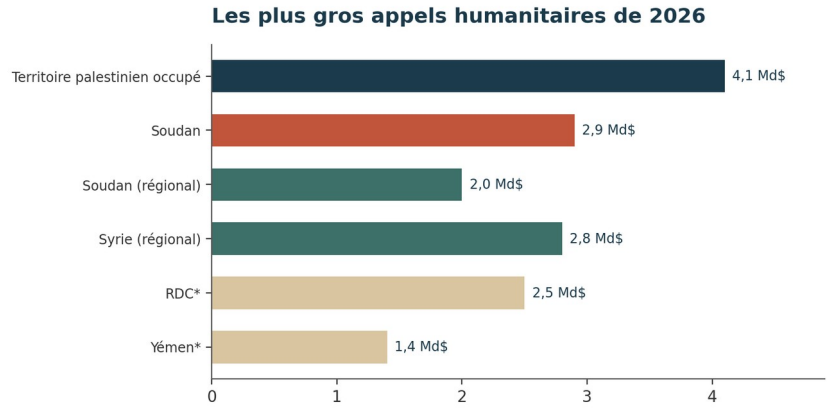

Source : OCHA, Global Humanitarian Overview 2026. *Ordres de grandeur des plans de réponse.

Le schéma en une phrase

Les bailleurs financent des agences onusiennes, qui coordonnent des clusters et sous-traitent à des ONG internationales, qui sous-traitent à des ONG locales, qui font le travail. À chaque étage, des frais de gestion. À chaque étage, une perte d'information sur les besoins réels.

Tout le débat de la réforme en cours tient dans cette phrase : peut-on supprimer des étages ?

À RETENIR.
— Les premiers secours viennent toujours des communautés touchées.
— Le Mouvement Croix-Rouge, les agences onusiennes et les ONG ont des mandats distincts, pas hiérarchisés.
— OCHA coordonne, il n'exécute pas.
— Les fonds communs pays sont le principal levier de transfert de pouvoir vers les acteurs locaux — et ils pèsent encore peu.

PARTIE II — L'état du monde en 2026

Six chapitres pour regarder les chiffres en face. Ils sont mauvais. Ils sont aussi plus intéressants qu'on ne le croit, parce qu'ils racontent des mécanismes, pas une fatalité.

6. Les chiffres qui cadrent tout

Ce chapitre démontre que l'écart entre les besoins et les moyens n'a jamais été aussi large, et que la manière même de compter les besoins a changé pour s'adapter à la pénurie.

Voici les six nombres à retenir de l'année 2026.

239 millions. C'est le nombre de personnes que les Nations unies estiment avoir besoin d'une assistance humanitaire et d'une protection en 2026.

135 millions. C'est le nombre de personnes que les humanitaires visent réellement, dans 50 pays, à travers 29 plans de réponse détaillés. Un peu plus de la moitié des besoins recensés. L'autre moitié n'est pas dans le plan.

87 millions. C'est le sous-ensemble prioritaire : celles et ceux dont les besoins sont jugés les plus immédiatement vitaux.

33 milliards de dollars. Le montant total demandé pour atteindre les 135 millions.

23 milliards de dollars. Le montant nécessaire pour couvrir uniquement les besoins les plus urgents des 87 millions.

12 milliards de dollars. Le montant effectivement reçu en 2025, sur les 44 milliards demandés — soit 28 %, le plus bas niveau de financement depuis dix ans.

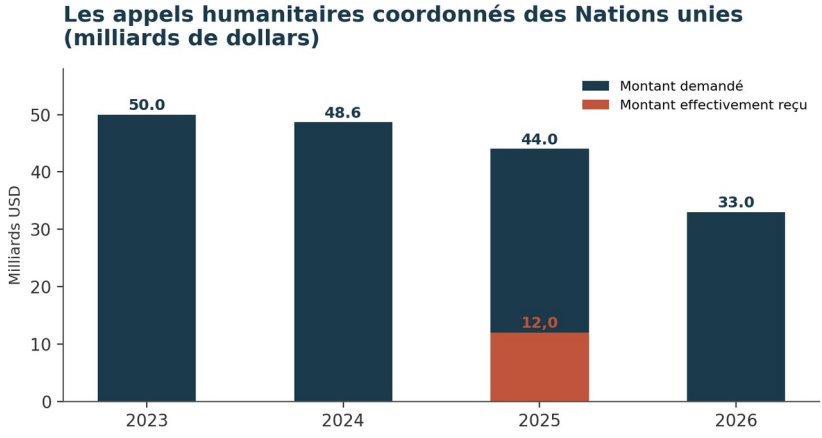

Sources : OCHA, Global Humanitarian Overview 2024, 2025 et 2026. Le chiffre 2023 est un ordre de grandeur.

Lire ces chiffres correctement

Le premier réflexe serait de dire : les besoins baissent, puisqu'on demandait 48,65 milliards en 2024 et 33 en 2026. Ce serait un contresens majeur.

Ce qui a baissé, ce n'est pas la souffrance. C'est l'ambition. Depuis 2025, les Nations unies ont adopté une définition plus étroite de ce qu'est un « besoin humanitaire », afin de présenter une évaluation qu'elles jugent réaliste au regard des financements disponibles. Elles ont resserré le périmètre autour de ce qui sauve la vie immédiatement — le *life-saving* — au détriment de ce qui la soutient — le *life-sustaining*.

Concrètement : une distribution alimentaire d'urgence reste dans le plan. Un programme de soutien scolaire pour enfants déplacés en sort. Un traitement contre la malnutrition aiguë sévère reste. Un appui aux moyens de subsistance sort.

C'est ce que le secteur appelle l'**hyper-priorisation**.

> **EN CLAIR — Hyper-priorisation.** Choisir qui l'on ne secourra pas. Ce n'est pas une figure de style : c'est la description exacte d'un processus administratif par lequel des coordonnateurs humanitaires, pays par pays, ont retiré des millions de personnes des plans de réponse pour

concentrer les moyens restants sur les situations de sévérité 4 et 5 — les plus graves sur une échelle qui en compte cinq.

Le déficit de couverture

En 2025, les humanitaires ont atteint 25 millions de personnes de moins que l'année précédente. Ce n'est pas une abstraction budgétaire. C'est un stock de conséquences : des centres de santé fermés, des rations réduites, des dépistages nutritionnels arrêtés, des services de protection des femmes et des filles supprimés, des livraisons d'eau interrompues, des abris non réparés, des centaines d'organisations d'aide qui ont fermé leurs portes.

La double famine

Et pendant que le budget se contractait, l'indicateur le plus extrême de l'échec collectif s'allumait deux fois.

En 2025, pour la première fois depuis que le Rapport mondial sur les crises alimentaires existe, deux famines ont été confirmées la même année dans deux contextes différents : le gouvernorat de Gaza, en août, et certaines régions du Soudan. Au Soudan, la famine a été formellement confirmée par le Comité de revue de la famine dans deux villes assiégées – El Fasher, au Darfour du Nord, et Kadugli, au Kordofan du Sud – lors de l'analyse de l'IPC du 3 novembre 2025, portant sur la période de septembre 2025, vingt autres zones étant classées à risque de famine.

> **CE QUE DIT LE CHIFFRE — La famine n'est pas un mot poétique.** Une famine, au sens de la Classification intégrée de la sécurité alimentaire (IPC), est une phase 5 caractérisée par des seuils techniques stricts : au moins 20 % des ménages confrontés à un manque extrême de nourriture, au moins 30 % des enfants en malnutrition aiguë, et un taux de mortalité brut dépassant deux personnes pour dix mille par jour. Déclarer une famine n'est pas un jugement moral. C'est un constat statistique — et il arrive presque toujours trop tard, parce que quand les seuils sont atteints, les gens meurent déjà depuis des semaines.

Une comparaison qui dérange

Le chef de l'humanitaire onusien a posé le problème en ces termes lors du lancement de l'appel 2026 : si le monde a pu dépenser 2 700 milliards de dollars pour sa défense en une année, il peut consacrer un peu plus de 1 % de cette somme aux plus vulnérables. Il a ajouté un calcul plus troublant encore : l'appel humanitaire mondial serait intégralement financé si les 10 % de personnes les mieux rémunérées de la planète — celles qui gagnent 100 000 dollars par an ou plus — donnaient vingt centimes par jour.

La formule qu'il en tire mérite d'être méditée : ce n'est pas un problème de ressources, c'est un problème de priorités.

Ce que ces chiffres ne disent pas

Ils ne comptent que ce qui passe par le système coordonné. Ils ignorent l'aide bilatérale hors appel, les fonds des bailleurs non membres du CAD de l'OCDE, la philanthropie non déclarée, les transferts de diasporas, et l'intégralité de l'entraide informelle.

Ils reposent aussi sur une collecte de données de plus en plus dégradée. Le Rapport mondial sur les crises alimentaires 2026 recense le plus faible nombre de pays disposant de données conformes aux exigences techniques depuis dix ans : dix-huit pays et territoires manquaient de données comparables en 2025, dont le Burkina Faso, la République du Congo et l'Éthiopie — qui représentaient à eux seuls plus de 27 millions de personnes en insécurité alimentaire aiguë en 2024.

Autrement dit : nous ne savons plus très bien ce que nous ignorons.

À RETENIR.
— 239 millions de personnes dans le besoin, 135 millions ciblées, 87 millions prioritaires.
— 33 milliards demandés, 23 pour l'essentiel vital ; 12 milliards reçus en 2025 sur 44 demandés.
— La baisse des besoins affichés traduit un rétrécissement de la définition, pas une amélioration.
— La qualité des données s'effondre en même temps que les financements.

7. Les moteurs : conflit, climat, effondrement économique

Ce chapitre démontre que les crises humanitaires ne sont presque jamais « naturelles » et que leurs trois moteurs ne s'additionnent pas : ils se multiplient.

Le conflit, cause première

Le constat est constant, année après année : la guerre est le premier facteur d'insécurité alimentaire aiguë et de malnutrition dans le monde, devant les événements climatiques extrêmes et devant les chocs économiques.

Ce n'est pas seulement que les combats détruisent les récoltes. C'est que la guerre moderne, dans plusieurs théâtres, s'attaque délibérément aux conditions de survie : marchés bombardés, réseaux d'eau détruits, hôpitaux visés, convois bloqués, humanitaires tués. Le Secrétaire général des Nations unies a résumé la dérive : la faim est de plus en plus employée comme arme de guerre.

Au Soudan, environ 40 % des établissements de santé sont hors service. Dix-sept millions de personnes n'ont pas accès à l'eau potable. Vingt-quatre millions ne disposent pas d'installations sanitaires adéquates.

Le climat, multiplicateur de menaces

Le dérèglement climatique produit rarement une crise humanitaire à lui seul. Il aggrave systématiquement celles qui existent.

Sécheresses prolongées dans la Corne de l'Afrique et le Sahel, inondations au Pakistan et au Soudan du Sud, cyclones dans l'océan Indien et les Caraïbes, vagues de chaleur mortelles en Asie du Sud : chacun de ces phénomènes frappe des populations déjà appauvries, déjà déplacées, déjà sous-alimentées.

L'effet le plus insidieux n'est pas l'événement, c'est l'érosion. Une famille d'éleveurs qui perd son troupeau lors d'une sécheresse ne le reconstitue pas avant la suivante. Deux mauvaises saisons de suite, et le capital d'une vie disparaît.

Le rapport 2026 sur les crises alimentaires insiste sur ce point : les crises alimentaires ne sont plus des chocs temporaires, elles sont devenues persistantes, prévisibles et structurelles.

Les chocs économiques

Inflation, dette, effondrement monétaire, hausse du prix des engrais et du carburant. Ces facteurs ne font pas les gros titres. Ils tuent lentement.

Le conflit au Moyen-Orient qui a débuté en février 2026 fait peser un risque supplémentaire sur les marchés agroalimentaires mondiaux, en renchérissant l'énergie, la logistique et les intrants agricoles. Les agences onusiennes indiquent qu'il est encore trop tôt pour en mesurer l'impact complet, tout en identifiant les canaux : prix de l'alimentation et du carburant, perturbation des importations, accès réduit aux engrais.

La multiplication, pas l'addition

Voici le point que ce chapitre veut faire passer.

Prenez une région sahélienne. Un groupe armé s'y installe : les marchés ferment. La pluie manque : la récolte tombe de moitié. Le prix des engrais double à cause d'une guerre à cinq mille kilomètres. Une famille sur trois part. Les déplacés arrivent dans une ville dont les services étaient déjà saturés. Le taux de malnutrition explose. Une épidémie de choléra suit, parce que l'eau n'est pas traitée. Les organisations humanitaires arrivent — mais leur budget a été coupé de 30 % et le seul dispensaire fonctionnel vient de fermer faute de financement.

Aucun de ces facteurs, isolé, ne produit une catastrophe. Ensemble, ils produisent une famine.

C'est ce que les praticiens appellent une **crise complexe** ou, plus crûment, une *doom loop* — une boucle infernale. Le chef de l'humanitaire onusien a employé ce terme en juin 2025 pour décrire la conjonction entre polarisation politique, crise climatique et conflits.

> **CONTROVERSE — Peut-on encore parler de « catastrophe naturelle » ?** Une partie des chercheurs soutient que l'expression doit disparaître : l'aléa (séisme,

cyclone) est naturel, mais la catastrophe est le produit de choix humains — urbanisme, normes de construction, inégalités, corruption, préparation. Un séisme de même magnitude tue quelques dizaines de personnes au Japon et des dizaines de milliers ailleurs. D'autres estiment que cette formulation, juste sur le fond, dilue la responsabilité des émetteurs de gaz à effet de serre dans un discours général sur la vulnérabilité.

Le poids des crises longues

Une dernière donnée change la perspective. Sept réfugiés sur dix vivent en déplacement de longue durée. Sur les dix dernières années, six pays ont abrité près de la moitié des personnes souffrant de la faim : Afghanistan, République démocratique du Congo, Nigeria, Soudan, Syrie, Yémen.

Autrement dit, l'humanitaire d'urgence est devenu, dans les faits, un service public permanent pour quelques dizaines de millions de personnes, financé par des budgets annuels et volatils.

C'est structurellement intenable. Tout le monde le sait. Personne ne l'a résolu.

À RETENIR.
— Le conflit est le premier moteur de la faim, devant le climat et l'économie.
— Le climat multiplie les vulnérabilités existantes plus qu'il ne crée des crises isolées.
— Les crises sont devenues longues, prévisibles et structurelles, alors que leur financement reste court et incertain.

8. Déplacés : 117 millions de vies suspendues

Ce chapitre démontre que la baisse historique des déplacements forcés enregistrée en 2025 est une bonne nouvelle fragile, et qu'elle masque des retours contraints vers des pays qui ne peuvent pas accueillir.

L'état des lieux

À la fin de décembre 2025, 117,8 millions de personnes étaient déplacées de force dans le monde en raison de persécutions, de conflits, de violences, de violations des droits humains ou d'événements troublant gravement l'ordre public.

Décomposons.

41,6 millions de réfugiés, dont 28,5 millions relevant du mandat du HCR, 1,5 million en situation assimilable à celle de réfugié, 7,2 millions d'autres personnes ayant besoin d'une protection internationale, et 6 millions de réfugiés de Palestine relevant de l'UNRWA.

68,6 millions de déplacés internes, c'est-à-dire des personnes qui ont fui sans franchir de frontière. Elles représentent la majorité — près de six déplacés sur dix.

9 millions de demandeurs d'asile.

4,6 millions d'apatrides, dont plus de 40 % de Rohingyas.

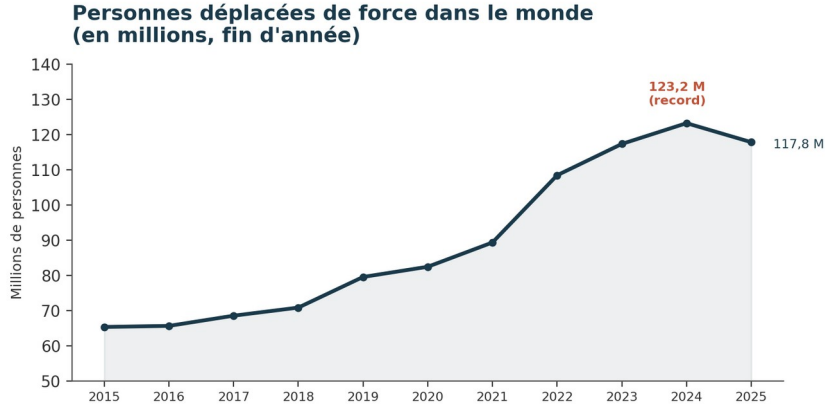

Source : HCR, Tendances mondiales (édition 2025, publiée le 11 juin 2026).

Le premier recul en dix ans

En 2025, pour la première fois depuis une décennie, le nombre total de personnes déplacées de force a baissé. Le chiffre reste, selon le HCR lui-même, à un niveau inacceptable.

Deux causes. D'une part, des naturalisations et des reclassifications : près de 46 000 apatrides ont obtenu la nationalité dans 24 pays. D'autre part et surtout, une accélération massive des retours : 14,7 millions de personnes déplacées sont rentrées dans leur région ou leur pays d'origine en 2025 — 4,4 millions de réfugiés et 10,3 millions de déplacés internes.

Les retours de réfugiés ont atteint leur deuxième plus haut niveau depuis que le HCR a commencé à publier ces statistiques, en 1965.

Le revers de la médaille

Près de 90 % de ces retours se sont faits vers trois pays : l'Afghanistan, le Soudan et la Syrie.

Ces trois pays ont un point commun. Aucun n'offre les conditions d'un retour sûr et digne. Le HCR indique que beaucoup de ces retours ont eu lieu sous la contrainte, dans des conditions précaires. Retourner en Afghanistan, ce n'est pas rentrer chez soi : c'est entrer dans un pays où les filles n'ont pas accès à l'enseignement secondaire et où l'économie s'est effondrée. Retourner au Soudan, c'est rejoindre le théâtre de la plus grande crise de déplacement au monde, avec 9,1 millions de personnes encore déplacées à l'intérieur du pays.

Un chiffre résume l'ambiguïté : les arrivées par réinstallation ou parrainage — les voies légales et sûres — ont chuté de plus de moitié en 2025, pour s'établir à 81 800 personnes.

D'un côté, les portes se ferment. De l'autre, les retours s'accélèrent. Ce n'est pas une coïncidence.

> **CE QUE DIT LE CHIFFRE — « Retour volontaire ».** Le terme est juridique. Il suppose une décision libre, informée, sans coercition. En pratique, quand les rations alimentaires d'un camp sont divisées par trois, quand le pays d'accueil restreint le droit au travail, quand les enregistrements ne sont plus renouvelés, la frontière entre volontaire et

contraint devient poreuse. Le HCR le reconnaît publiquement.

Où vivent les réfugiés

Deux idées reçues méritent d'être corrigées.

Les réfugiés ne viennent pas majoritairement en Europe. Les pays à revenu faible et intermédiaire accueillaient 68 % des réfugiés et autres personnes ayant besoin d'une protection internationale. Deux tiers d'entre eux vivent dans un pays voisin du leur.

Les réfugiés ne sont pas majoritairement des hommes jeunes. Les enfants représentent 39 % des réfugiés relevant du mandat du HCR. En Afrique de l'Ouest et centrale, les femmes et les enfants représentent 80 % des personnes déplacées.

Plus de 70 % des réfugiés et autres personnes ayant besoin d'une protection internationale proviennent d'un petit nombre de pays : Afghanistan, Soudan du Sud, Soudan, Syrie et quelques autres.

La solution qui n'en est pas une

Le nouveau Haut-Commissaire pour les réfugiés, Barham Salih, a fixé un objectif : réduire de plus de moitié, en une décennie, le nombre de réfugiés en déplacement de longue durée dépendant de l'aide humanitaire.

Sa formulation est juste : l'aide humanitaire sauve des vies mais n'est pas une fin en soi, et elle ne permet pas aux réfugiés de construire leur avenir. Pour un trop grand nombre d'entre eux, le déplacement commence comme une bouée de sauvetage et dure toute une vie.

Ce qui suppose d'investir dès le départ dans l'autonomie : accès au travail, à l'éducation nationale, à l'identification légale, aux systèmes de santé du pays d'accueil. Plusieurs États d'Afrique de l'Ouest le font déjà.

Le problème est arithmétique. Le budget requis par le HCR pour 2026 est de 8,505 milliards de dollars. En mars 2025, faute de financement, l'agence avait déjà suspendu des soins vitaux pour des réfugiés en Égypte. Elle dépendait à environ 40 % des subventions américaines. Cinq mille postes ont été supprimés en une année.

On demande à une institution amputée de résoudre le problème structurel qu'aucune institution intacte n'avait résolu.

À RETENIR.
— 117,8 millions de déplacés fin 2025 ; première baisse en dix ans.
— Cette baisse tient surtout à 14,7 millions de retours, dont 90 % vers l'Afghanistan, le Soudan et la Syrie.
— Les voies légales se referment : 81 800 réinstallations seulement, en recul de plus de moitié.
— 68 % des réfugiés vivent dans des pays à revenu faible ou intermédiaire.

9. La faim : 266 millions de personnes, deux famines

Ce chapitre démontre que la faim mondiale a doublé en dix ans, que sa baisse apparente en 2025 est un artefact statistique, et qu'elle est aujourd'hui d'abord une conséquence politique.

Le doublement

En 2016, 105 millions de personnes étaient en insécurité alimentaire aiguë. En 2025, elles sont 266 millions, réparties dans 47 pays — soit près de 23 % de la population analysée.

En dix ans, la faim aiguë a doublé.

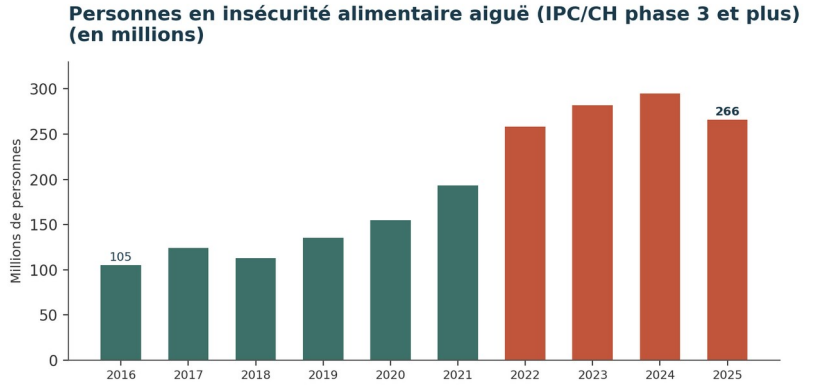

Source : Réseau mondial contre les crises alimentaires, GRFC 2026. La baisse apparente en 2025 tient largement à l'effondrement de la collecte de données.

> **EN CLAIR — IPC et phases.** La Classification intégrée de la sécurité alimentaire range les situations sur cinq phases. Phase 1 : minimale. Phase 2 : sous pression. Phase 3 : crise. Phase 4 : urgence. Phase 5 : catastrophe, et famine si les seuils sont atteints à l'échelle d'une zone. Quand on lit « insécurité alimentaire aiguë », il s'agit de la phase 3 et au-delà. C'est déjà une situation où les ménages vendent leurs biens pour manger.

Les formes extrêmes explosent

Le nombre de personnes au bord de la famine — phase 5 — a été multiplié par neuf entre 2016 et 2025, passant de 155 000 personnes dans deux pays à 1,4 million dans six pays.

Les situations d'urgence — phase 4 — concernaient 39 millions de personnes dans 31 pays en 2025, contre 35 millions dans 36 pays l'année précédente. Les hausses les plus fortes ont été enregistrées en Afghanistan, en République démocratique du Congo, au Myanmar, à Gaza et au Yémen.

Et 35,5 millions d'enfants souffraient de malnutrition aiguë en 2025, dont près de 10 millions sous sa forme la plus grave et la plus mortelle.

Le piège de la baisse apparente

Le chiffre de 266 millions est inférieur à celui de l'an dernier. Il ne faut pas s'en réjouir.

Le Rapport mondial sur les crises alimentaires est explicite : cette baisse reflète en grande partie la diminution des données disponibles, et non une amélioration réelle. L'édition 2026 recense le plus faible nombre de pays disposant de données conformes aux exigences techniques depuis dix ans.

Dix-huit pays et territoires manquaient de données comparables en 2025. Parmi eux, le Burkina Faso, la République du Congo et l'Éthiopie, qui représentaient à eux seuls plus de 27 millions de personnes en insécurité alimentaire aiguë en 2024.

Le monde ne va pas mieux. Il voit moins bien.

La concentration

Dix pays concentrent les deux tiers des personnes confrontées à des niveaux élevés de faim aiguë : Afghanistan, Bangladesh, République démocratique du Congo, Myanmar, Nigeria, Pakistan, Soudan du Sud, Soudan, Syrie et Yémen.

Les crises les plus graves, en proportion comme en volume, se trouvent en Afghanistan, au Soudan du Sud, au Soudan et au Yémen.

Plus de 85 millions de personnes déplacées de force vivaient en 2025 dans un contexte de crise alimentaire. Les personnes contraintes de fuir présentent systématiquement des niveaux de faim plus élevés que les communautés qui les accueillent.

Le Soudan, cas d'école

Prenons un pays et regardons de près.

Au printemps 2026, près de 19,5 millions de Soudanais — deux personnes sur cinq, plus de 40 % de la population — étaient confrontés à des niveaux critiques d'insécurité alimentaire aiguë. Cinq millions se trouvaient déjà en phase d'urgence.

Environ 135 000 personnes étaient en situation catastrophique, dans quatorze zones du Darfour et du Sud-Kordofan. Ce nombre pourrait atteindre 200 000 entre juin et septembre 2026.

Les villes d'El Fasher et de Kadugli, classées en famine par l'IPC en novembre 2025 pour la période de septembre, ont connu par la suite une amélioration relative dans les analyses ultérieures. La raison est glaçante : les populations affamées se sont déplacées ailleurs, là où elles ont trouvé un meilleur accès aux approvisionnements. La statistique s'améliore parce que les gens sont partis.

Pendant ce temps, en avril 2026, seuls 20 % du plan de réponse humanitaire pour le Soudan étaient financés. Entre février et mai, les humanitaires espéraient atteindre 4,8 millions de personnes par mois. En février, environ 3,13 millions ont reçu une aide.

Gaza

En août 2025, l'IPC a confirmé une famine dans le gouvernorat de Gaza — la première jamais officiellement établie au Moyen-Orient. Plus d'un demi-million de personnes étaient alors en situation de famine.

Après le cessez-le-feu d'octobre 2025 et l'amélioration de l'accès humanitaire et commercial, l'analyse de décembre 2025 a confirmé qu'aucune zone n'était plus classée en famine. C'est une nouvelle importante, et elle prouve une chose essentielle : quand l'accès s'ouvre, la faim recule. Ce n'était pas une fatalité climatique.

L'urgence demeure : au moins 1,6 million de personnes, soit 77 % de la population, restaient en insécurité alimentaire aiguë, avec quatre gouvernorats classés en phase d'urgence jusqu'en avril 2026.

La prévision qui devrait tout changer

En 2026, la FAO et le PAM ont identifié treize « foyers de la faim » où la situation devrait se dégrader entre juin et novembre. Soudan, Soudan du Sud, Yémen et Palestine restent les situations les plus critiques. Le nord-est du Nigeria rejoint la catégorie de préoccupation maximale. Un risque de famine est désormais identifié dans le district de Burhakaba, en Somalie.

La directrice générale adjointe de la FAO l'a dit sans détour : nous savons déjà où se produiront les prochaines urgences alimentaires.

Nous le savons. Nous ne finançons pas. Le financement humanitaire et de développement consacré au secteur alimentaire est retombé à son niveau de 2016-2017.

Toute la question de ce livre tient dans cet écart.

À RETENIR.
— 266 millions de personnes en insécurité alimentaire aiguë en 2025 : le double de 2016.
— Les phases extrêmes ont été multipliées par neuf ; deux famines déclarées la même année.
— La baisse apparente est un effet de la dégradation des données, pas une amélioration.
— À Gaza, la famine a reculé quand l'accès s'est ouvert. La faim est une décision.

10. Tour d'horizon : les crises majeures de 2026

Ce chapitre démontre que derrière l'expression « crise humanitaire » se cachent des situations radicalement différentes, et que leur point commun est un sous-financement massif.

Nous ne prétendons pas à l'exhaustivité. Nous décrivons neuf situations qui, ensemble, concentrent la majeure partie des besoins recensés en 2026.

Soudan

La plus grande crise humanitaire et de déplacement au monde. Neuf millions de personnes déplacées à l'intérieur du pays, sept millions ayant fui à l'étranger. Près de 19,5 millions de personnes en insécurité alimentaire aiguë. Quarante pour cent des établissements de santé hors service.

L'appel humanitaire 2026 demande 2,9 milliards de dollars pour atteindre 20 millions de personnes à l'intérieur du pays, et 2 milliards supplémentaires pour les Soudanais réfugiés dans les pays voisins.

Financement du plan de réponse en avril 2026 : 20 %.

Territoire palestinien occupé

Le plus gros appel humanitaire de 2026 : 4,1 milliards de dollars pour environ trois millions de personnes.

Après le cessez-le-feu d'octobre 2025, la famine a reculé. La situation reste catastrophique : destruction massive des infrastructures, effondrement des moyens de subsistance, production alimentaire locale anéantie. Plus de 100 000 enfants et 37 000 femmes enceintes ou allaitantes devaient souffrir de malnutrition aiguë jusqu'en avril 2026.

En Cisjordanie, l'intensification des raids militaires et des violences de colons provoque de nouveaux déplacements et perturbe les services essentiels.

République démocratique du Congo

Conflits dans les provinces de l'Est, déplacements de population à grande échelle, insécurité alimentaire aiguë sévère. Une résurgence de l'épidémie d'Ebola ajoute un facteur de risque majeur.

Le plan de réponse humanitaire de la RDC était financé à 22 % — 562 millions de dollars reçus sur 2,5 milliards requis.

Syrie

Le plus gros plan régional de 2026 : 2,8 milliards de dollars pour 8,6 millions de personnes.

Le pays connaît un mouvement de retour considérable. Entre janvier et juin 2025, près d'un million de déplacés internes sont rentrés chez eux. Au moins 526 100 Syriens sont revenus de l'étranger sur la même période ; à la mi-septembre 2025, environ un million de Syriens étaient rentrés depuis l'étranger.

Le défi n'est plus l'exil. C'est la réintégration dans un pays détruit.

Afghanistan

Crise alimentaire parmi les plus graves du monde. Retours massifs, souvent contraints, depuis les pays voisins. Effondrement du système de santé. Selon l'UNICEF, les restrictions imposées à l'éducation des filles et à l'emploi des femmes pourraient entraîner la perte de 25 000 enseignantes et soignantes d'ici 2030.

Yémen

Dix ans de guerre. Situation critique persistante en termes d'ampleur et de gravité de la faim. Hausse marquée des personnes en phase d'urgence.

Soudan du Sud

7,8 millions de personnes — plus de la moitié de la population — devaient faire face à une situation de crise alimentaire ou pire. Quelque 73 000 personnes pourraient atteindre le niveau le plus extrême. Quatre comtés présentent un risque de famine. Selon

l'UNICEF, 2,2 millions d'enfants de moins de cinq ans souffrent de malnutrition aiguë.

Ukraine

Attaques persistantes contre les infrastructures civiles, coupures d'électricité, perturbations des services essentiels à l'échelle nationale. Les besoins hivernaux — générateurs, carburant, bois de chauffage — restent structurels.

En 2025, l'APD bilatérale à l'Ukraine a chuté de 38,2 %. Mais en incluant les décaissements des institutions de l'Union européenne, l'Ukraine a reçu 44,9 milliards de dollars, le plus gros volume d'aide jamais versé à un seul pays en une année. Cette somme dépasse l'aide bilatérale combinée des membres du CAD à l'ensemble des pays les moins avancés (28,1 milliards) et à l'ensemble de l'Afrique subsaharienne (29,2 milliards).

Ce dernier chiffre mérite d'être relu deux fois.

Myanmar, Haïti, Sahel, Somalie, Nigeria

Le Myanmar figure parmi les pays où les niveaux d'urgence alimentaire ont le plus augmenté. Haïti est classé en zone de très forte préoccupation. Au Sahel, les déplacements restent massifs malgré une baisse de 12 % depuis fin 2024 : plus de 14 millions de personnes demeurent déplacées à l'intérieur de leur propre pays en Afrique de l'Ouest et centrale, et le nombre de réfugiés et demandeurs d'asile y a bondi de 23 % en un an. En Somalie, environ six millions de personnes doivent affronter des niveaux élevés de faim. Au nord-est du Nigeria, notamment dans l'État de Borno, 15 000 personnes pourraient connaître des conditions catastrophiques durant l'été 2026, tandis que 2,3 millions restent déplacées.

Le Moyen-Orient depuis février 2026

La guerre qui a débuté en février 2026 a provoqué le déplacement d'environ un million de personnes à l'intérieur du Liban à la mi-mai 2026, et le déplacement temporaire de 3,2 millions de personnes en République islamique d'Iran à la fin mars 2026.

Ses effets indirects sur les marchés mondiaux de l'alimentation, de l'énergie et des engrais commencent seulement à être mesurés.

Le point commun

Aucune de ces crises n'est financée à la hauteur des besoins recensés. Aucune. La question n'est plus de savoir laquelle est prioritaire : c'est de savoir combien de personnes chaque crise perdra.

À RETENIR.
— Le Soudan concentre la plus grande crise de déplacement et de faim au monde, financée à 20 %.
— Le Territoire palestinien occupé mobilise le plus gros appel : 4,1 milliards de dollars.
— L'Ukraine, tous canaux confondus, a reçu plus d'aide que tous les pays les moins avancés réunis.
— Le sous-financement est le dénominateur commun de toutes les crises.

11. Santé, eau, éducation : les services qui lâchent

Ce chapitre démontre que les conséquences des coupes budgétaires ne se voient pas immédiatement, et qu'elles se mesurent en décennies.

Ce qui s'est arrêté en 2025

La liste n'est pas rhétorique. Elle est documentée.

Des centres de santé ont fermé. Des rations alimentaires ont été réduites. Des activités de dépistage nutritionnel ont cessé. Des services de protection ont été suspendus. Des paiements en espèces se sont interrompus. Des livraisons d'eau ont pris fin. Des abris n'ont pas été réparés. Des centaines d'organisations d'aide ont fermé.

Le Coordonnateur des secours d'urgence a résumé 2025 d'une phrase : pour des millions de personnes, ce fut l'année où leur dernière bouée de sauvetage a cédé.

La santé, première victime

Les programmes de santé sont les plus exposés parce qu'ils sont les plus dépendants des financements internationaux.

Après le démantèlement d'USAID, des cliniques de traitement du VIH ont fermé en Afrique du Sud. Des programmes médicaux ont pris fin en Afghanistan. Des dizaines de programmes de lutte contre la malnutrition et les maladies évitables se sont arrêtés dans le monde.

Le retrait américain a affaibli l'Initiative mondiale pour l'éradication de la poliomyélite, qui finance la surveillance, la vaccination, la réponse aux épidémies et les soins primaires. Dans les zones affectées par les conflits, où l'hésitation vaccinale et les difficultés budgétaires étaient déjà présentes, la poliomyélite progresse à nouveau.

L'OCDE projetait déjà, en 2025, que l'APD bilatérale consacrée à la santé chuterait de 19 à 33 % par rapport à 2023, passant sous les niveaux d'avant la pandémie de Covid-19.

En France, l'aide au domaine de la santé devait retrouver en 2026 son niveau de 2019.

L'effet de second tour

Voici ce que peu de gens comprennent.

Les organisations multilatérales — Fonds mondial, Gavi, OMS, PAM — sont financées par une poignée d'États. Les onze bailleurs ayant annoncé des coupes représentaient entre 62 % (pour l'OMS) et 87 % (pour le PAM) des financements de ces agences clés.

Quand ces États coupent leurs contributions bilatérales, une première vague de réductions frappe le terrain. Quand ils coupent ensuite leurs contributions aux organisations multilatérales, une deuxième vague frappe les mêmes pays, avec un décalage de douze à vingt-quatre mois.

En 2025, les contributions de base au système des Nations unies ont chuté de 27 % — la plus forte baisse annuelle jamais enregistrée.

Nous sommes actuellement dans le creux entre les deux vagues.

L'eau et l'assainissement

Au Soudan, 17 millions de personnes n'ont pas accès à l'eau potable et 24 millions ne disposent pas d'installations sanitaires adéquates.

L'eau est le secteur le plus rentable de l'humanitaire, au sens froid du terme : quelques euros par personne et par an suffisent à prévenir des épidémies qui coûteraient cent fois plus à traiter. C'est aussi l'un des premiers secteurs coupés, parce que ses résultats sont invisibles. On ne compte pas les cholérae qui n'ont pas eu lieu.

L'éducation, variable d'ajustement

L'éducation en situation d'urgence est chroniquement sous-financée. Elle est la première à sortir des plans quand on hyper-priorise le *life-saving*.

C'est un calcul rationnel à court terme et une catastrophe à long terme. Un enfant déscolarisé pendant trois ans dans un camp ne rattrape pas. Il devient un adulte sans qualification dans une économie détruite. Il alimente le vivier des groupes armés, des passeurs, des réseaux d'exploitation.

Le coût de la non-éducation ne figure dans aucun budget humanitaire. Il figure dans les budgets sécuritaires de la décennie suivante.

La protection

Les programmes de protection des femmes et des filles ont été massivement réduits en 2025. Cela signifie : moins d'espaces sûrs, moins d'accompagnement des survivantes de violences sexuelles, moins de prise en charge médico-légale, moins de prévention.

Dans les crises, les violences basées sur le genre augmentent systématiquement. Les services qui les traitent diminuent.

La comptabilité impossible

Comment mesure-t-on l'effet d'un service qui n'existe plus ?

On ne le mesure pas directement. On modélise. C'est l'objet du chapitre 16, qui expose ce que les études scientifiques publiées dans *The Lancet* estiment du coût humain des coupes de 2025. Les fourchettes sont larges. Les ordres de grandeur ne le sont pas.

> **À RETENIR.**
> — Les coupes produisent deux vagues : le bilatéral d'abord, le multilatéral ensuite, à douze-vingt-quatre mois.
> — Les contributions de base au système onusien ont chuté de 27 % en 2025.
> — L'eau et l'éducation sont coupées en premier parce que leurs résultats sont invisibles.
> — Le coût de la non-éducation apparaîtra dans les budgets sécuritaires, pas humanitaires.

PARTIE III — Le choc du financement

Cinq chapitres sur ce qui restera, probablement, comme le tournant le plus brutal de l'histoire de la solidarité internationale. Ce n'est pas une histoire d'argent. C'est une histoire de choix.

12. Comment l'aide est financée : le circuit expliqué

Ce chapitre démontre que l'architecture financière de l'aide est fragile par construction : elle dépend d'un très petit nombre d'États, elle est annuelle, et elle est fléchée.

D'où vient l'argent

Trois sources principales.

Les États. C'est la source dominante. Ils versent des fonds soit directement à des ONG ou à des agences (financement bilatéral), soit à des organisations multilatérales qui les redistribuent (financement multilatéral). En 2025, l'APD bilatérale des membres du CAD s'élevait à 126,4 milliards de dollars, la multilatérale à 47,9 milliards.

Les dons privés. Particuliers, entreprises, fondations. Ils représentent une part minoritaire du total mondial, mais une part décisive pour certaines organisations : c'est ce qui leur permet d'agir là où aucun bailleur ne veut aller.

Les bailleurs non membres du CAD. Douze fournisseurs officiels extérieurs au CAD ont déclaré 13,3 milliards de dollars d'APD en 2025. Les États du Golfe, la Chine, la Turquie et l'Inde figurent parmi les acteurs importants, avec des logiques et des comptabilités différentes.

Comment il circule

Le circuit standard comporte quatre à six étages.

Un bailleur verse à une agence onusienne ou directement à une ONG internationale. L'agence onusienne peut sous-traiter à une ONG internationale. Celle-ci sous-traite fréquemment à une ONG nationale. Qui, parfois, sous-traite à une association locale.

À chaque étage, des frais de structure — de 5 % à 10 % en général, parfois davantage. Après trois ou quatre étages, une part significative du financement a été absorbée par la chaîne elle-même.

Ce n'est pas nécessairement du gaspillage : chaque étage apporte du contrôle, de la conformité, de la logistique, de l'assurance. Mais l'empilement est devenu une caractéristique du système, non une nécessité opérationnelle.

Les fonds communs, l'exception

Deux mécanismes échappent partiellement à cette logique.

Le **CERF**, fonds d'urgence mondial géré par OCHA, permet de décaisser en quelques jours quand une crise éclate, avant même que les bailleurs se soient prononcés. Il a vingt ans.

Les **fonds humanitaires pays** (CBPF) collectent des contributions non fléchées et les attribuent au niveau national, sur décision d'un comité local. Ils sont l'outil privilégié de la localisation : fin 2025, 55 % de leurs financements allaient à des partenaires locaux et nationaux.

Mais ils ne représentaient qu'environ 4 % des financements humanitaires mondiaux en 2024.

> **EN CLAIR — Financement fléché.** Un financement fléché (*earmarked*) est affecté par le bailleur à un pays, un secteur, parfois un projet précis. Il rassure le bailleur et paralyse l'opérateur : quand la crise change, l'argent ne suit pas. Un financement souple (*unearmarked*) laisse l'organisation décider. Toutes les réformes du secteur depuis dix ans réclament plus de souplesse. Toutes ont échoué à l'obtenir massivement.

Trois fragilités structurelles

La concentration. En 2025, cinq pays — Allemagne, États-Unis, Royaume-Uni, Japon, France — représentaient à eux seuls 95,7 % de la baisse totale de l'APD du CAD. Un système où cinq acteurs peuvent, en décidant simultanément, faire chuter la ressource mondiale d'un quart n'est pas un système : c'est une dépendance.

L'annualité. Les budgets sont votés chaque année. Les crises durent dix ans. Une organisation ne peut pas signer un contrat de trois ans avec une infirmière si son financement est reconduit tous les douze mois.

La visibilité. Les bailleurs financent ce qui se voit et ce qui se raconte. Les crises médiatisées reçoivent, à besoins équivalents, davantage que les crises oubliées. C'est un fait établi, régulièrement documenté, et jamais corrigé.

La part de l'humanitaire dans l'APD

Il faut avoir cet ordre de grandeur en tête. Sur les 174,3 milliards de dollars d'APD versés en 2025, l'aide humanitaire proprement dite ne représente qu'une fraction — et elle a chuté de 35,8 % en un an, davantage que l'APD dans son ensemble.

Autre poste qui interroge : les coûts d'accueil des réfugiés dans le pays donateur lui-même, comptabilisables en APD la première année. Ils ont reculé de 22,1 % en 2025, mais représentent toujours une part substantielle de ce que certains pays déclarent comme « aide ».

Un euro d'APD n'est donc pas nécessairement un euro qui quitte la France.

À RETENIR.
— Trois sources : États, dons privés, bailleurs non CAD.
— Le circuit comporte quatre à six étages, chacun prélevant des frais de gestion.
— Les fonds communs pays sont l'outil de la localisation, mais pèsent 4 % du total.
— Cinq États suffisent à faire s'effondrer l'aide mondiale. C'est arrivé.

13. 2025, l’année de la rupture

Ce chapitre démontre que la contraction de l’aide en 2025 n’est comparable à rien de ce qui a précédé, et qu’elle résulte pour l’essentiel d’une décision unique.

Le chiffre

En 2025, l’aide publique au développement des membres et associés du Comité d’aide au développement de l’OCDE s’est élevée à 174,3 milliards de dollars, soit 0,26 % de leur revenu national brut combiné.

C’est une baisse de 23,1 % en termes réels par rapport à 2024.

C’est la plus forte contraction annuelle jamais enregistrée dans l’histoire de l’APD. Elle ramène l’aide mondiale à son niveau de 2015, l’année où le monde adoptait l’Agenda 2030 pour le développement durable.

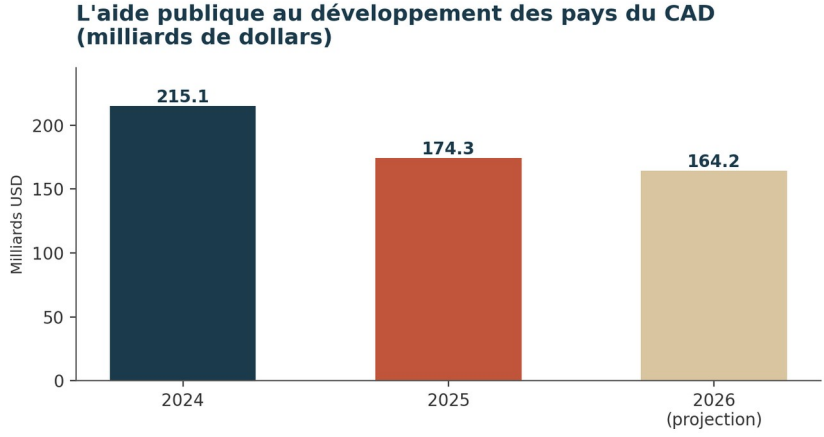

Source : OCDE, données préliminaires 2025 (avril 2026). Projection 2026 : −5,8 %.

C’est aussi la deuxième année consécutive de baisse — après un recul de 6,1 % en 2024. En 2025, l’APD était inférieure de 4,2 % à son niveau de 2019.

Qui a coupé

Vingt-six des trente-quatre membres du CAD ont réduit leur APD en 2025.

Mais cinq pays concentrent 95,7 % de la baisse totale : les États-Unis, l'Allemagne, le Royaume-Uni, le Japon et la France.

Les États-Unis expliquent à eux seuls les trois quarts du recul, avec une chute de 56,9 % par rapport à 2024. C'est la plus forte réduction en volume jamais opérée par un bailleur, en une année, dans toute l'histoire de l'aide.

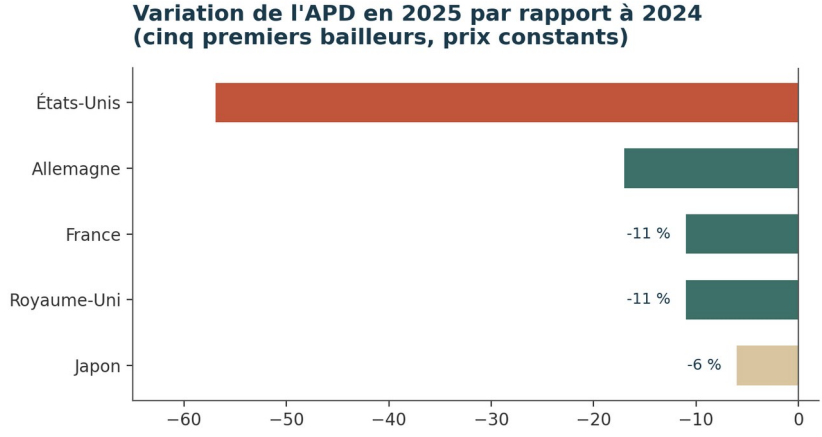

Source : OCDE, données préliminaires 2025. Ces cinq pays représentent 95,7 % de la baisse totale.

Conséquence symbolique : pour la première fois de l'histoire, l'Allemagne est devenue le premier bailleur mondial d'APD en 2025, avec 29,1 milliards de dollars, devant les États-Unis (29,0 milliards), le Royaume-Uni (17,2), le Japon (16,2) et la France (14,5).

Huit membres du CAD ont maintenu ou augmenté leur aide. Quatre pays ont dépassé la cible onusienne de 0,7 % du RNB : le Danemark (0,72 %), le Luxembourg (0,99 %), la Norvège (1,03 %) et la Suède (0,85 %).

La fin d'USAID

Le 1er juillet 2025, l'agence des États-Unis pour le développement international a été officiellement dissoute. Elle était la plus grande agence humanitaire du monde. Pendant vingt ans, les États-Unis avaient été le premier bailleur gouvernemental des plans de réponse humanitaire, de l'aide au développement et des banques multilatérales de développement.

Son démantèlement a produit des effets en cascade dont certains étaient inattendus. L'Aid Worker Security Database, qui recense les attaques contre les humanitaires, a failli disparaître : elle était financée par le gouvernement américain.

Ce qui a été coupé, précisément

L'APD bilatérale a chuté de 26,4 %. À l'intérieur de celle-ci, les dons ont beaucoup plus baissé (–29,1 %) que les prêts (–10,3 %). Autrement dit, ce que l'on donne recule davantage que ce que l'on prête.

L'APD multilatérale a reculé de 12,7 %, pour la deuxième année consécutive. Les contributions de base au système des Nations unies ont chuté de 27 %, la plus forte baisse annuelle jamais enregistrée. En revanche, les contributions à la Banque mondiale et aux banques régionales de développement ont augmenté.

L'aide humanitaire a baissé de 35,8 %.

Et surtout : l'APD bilatérale consacrée aux programmes, projets et à la coopération technique — hors coûts des réfugiés dans le pays donateur, hors aide humanitaire, hors allègement de dette — a chuté de 26,3 %. C'est la plus forte baisse jamais enregistrée pour cette composante, historiquement la plus stable.

L'OCDE en tire une conclusion nette : les coupes ont dépassé les postes qui fluctuent habituellement d'une année sur l'autre. Elles ont atteint le cœur.

Qui paie

L'APD bilatérale aux pays les moins avancés a reculé de 25,8 %. Celle destinée à l'Afrique subsaharienne, de 26,3 %.

L'APD bilatérale à l'Ukraine a baissé de 38,2 % pour s'établir à 10,3 milliards de dollars — même si vingt-trois pays ont augmenté leur aide bilatérale à Kiev. En intégrant les décaissements des institutions de l'Union européenne, l'Ukraine a reçu 44,9 milliards de dollars, en hausse de 18,7 %.

Ce montant dépasse l'aide bilatérale combinée des membres du CAD à l'ensemble des pays les moins avancés (28,1 milliards) et à toute l'Afrique subsaharienne (29,2 milliards).

Ce n'est pas un scandale en soi : l'Ukraine subit une guerre d'agression et son besoin est réel. C'est une information sur la manière dont se forment les priorités mondiales.

Et 2026 ?

L'OCDE projette une nouvelle baisse de l'APD en 2026, de l'ordre de 5,8 % — projection établie avant que ne soient prises en compte les tensions supplémentaires liées à la guerre au Moyen-Orient. Une autre estimation de l'organisation évoque un recul de 7 % de l'APD nette.

Les données définitives de 2025 seront publiées en décembre 2026.

> **CE QUE DIT LE CHIFFRE — Prix constants.** Toutes ces variations sont exprimées « en termes réels », c'est-à-dire corrigées de l'inflation et des variations de change. C'est la seule manière honnête de comparer des années. Une aide qui stagne en euros courants recule en réalité.

> **À RETENIR.**
> — 174,3 milliards de dollars d'APD en 2025 : −23,1 %, la plus forte chute jamais enregistrée.
> — Les États-Unis expliquent trois quarts de la baisse ; USAID a été dissoute le 1er juillet 2025.
> — Les pays les moins avancés et l'Afrique subsaharienne perdent plus d'un quart de leur aide bilatérale.
> — Une nouvelle baisse est projetée pour 2026.

14. L'effet domino européen

Ce chapitre démontre que le repli américain a servi de permission plutôt que de contre-exemple, et que l'Europe a suivi sans construire d'alternative.

La séquence

L'histoire aurait pu s'écrire autrement. Le retrait du premier bailleur mondial ouvrait un espace politique : celui d'une Europe qui prend le relais, qui incarne une autre conception de la solidarité, qui capitalise sur un moment où elle aurait été seule.

Ce n'est pas ce qui s'est produit.

L'Allemagne a réduit radicalement son budget d'aide d'urgence humanitaire, de 53 %, pour l'établir à environ un milliard d'euros en 2025 — un niveau qui devrait se maintenir en 2026. Le Royaume-Uni a annoncé des coupes ramenant son APD très en dessous de ses niveaux antérieurs. La Belgique, la Suisse, la Suède, les Pays-Bas ont annoncé des réductions.

Selon des projections publiées fin 2025, les réductions de l'APD par rapport aux niveaux de 2023 atteindraient 56,1 % pour les États-Unis, 38,9 % pour le Royaume-Uni, 36,0 % pour l'Allemagne et 18,5 % pour la France d'ici 2026, avec des baisses comparables dans presque tous les autres pays donateurs.

L'Union européenne, prise dans son ensemble — institutions comprises —, est désormais le premier bailleur mondial d'aide.

Le cas français

La France mérite un traitement à part, parce que sa trajectoire illustre un mécanisme politique précis : la coupe par accumulation.

En août 2021, une loi de programmation relative au développement solidaire et à la lutte contre les inégalités mondiales inscrivait une trajectoire ascendante : porter l'APD à 0,55 % du revenu national brut d'ici 2022, avec l'objectif historique de 0,7 % à l'horizon de la fin 2025 — objectif auquel la France souscrit depuis plus de cinquante ans.

Ce qui s'est passé ensuite :

Février 2024 : annulation de 742 millions d'euros.

Budget 2025 : réduction de plus de 2 milliards d'euros.

Budget 2026 : nouvelle coupe de 803 millions d'euros, adoptée le 2 février 2026 par recours à l'article 49-3 de la Constitution. Les crédits de la mission « Aide publique au développement » passent de 4,373 milliards d'euros en 2025 à 3,569 milliards en 2026, soit −18 %.

Juin 2026 : deux décrets formalisent une annulation supplémentaire de 21 millions d'euros de crédits de paiement, dans un contexte de réduction des dépenses publiques liée à la guerre au Moyen-Orient. Le total s'établit désormais à 3,548 milliards d'euros.

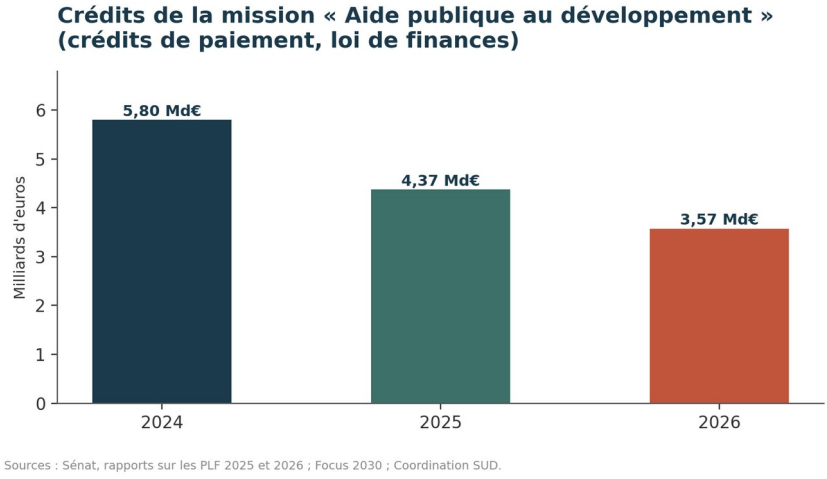

Depuis 2021, année du vote de la loi qui prévoyait une augmentation progressive, le budget a été réduit de 48 %. Coordination SUD, qui fédère 183 associations françaises, estime qu'il n'a jamais été aussi bas depuis vingt ans. La baisse est de 18 % sur un an et de 38 % par rapport à 2024.

Selon les calculs de l'OCDE, l'APD totale de la France pourrait retomber à 0,38 % du RNB en 2026 — un niveau équivalent à celui de 2016.

La ligne humanitaire, sacrifiée

Le détail est plus parlant encore que le total.

La France s'était engagée à consacrer un milliard d'euros par an à l'aide humanitaire d'ici 2025. La dotation de 895 millions d'euros en 2024 semblait la mettre sur cette trajectoire.

Le budget 2026 ne prévoit que 294 millions d'euros. Soit 206 millions de moins qu'en 2025 (–41,2 %), et une chute des deux tiers depuis 2024. Ce –67 % n'est pas un chiffre isolé : il s'emboîte dans les autres coupes documentées plus haut. L'APD française dans son ensemble recule de 38 % sur trois ans ; l'aide alimentaire et nutritionnelle perd environ 65 % ; la contribution française au Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme est réduite d'au moins 60 %. La ligne humanitaire n'est pas coupée à part : elle est le point le plus bas d'un plan incliné.

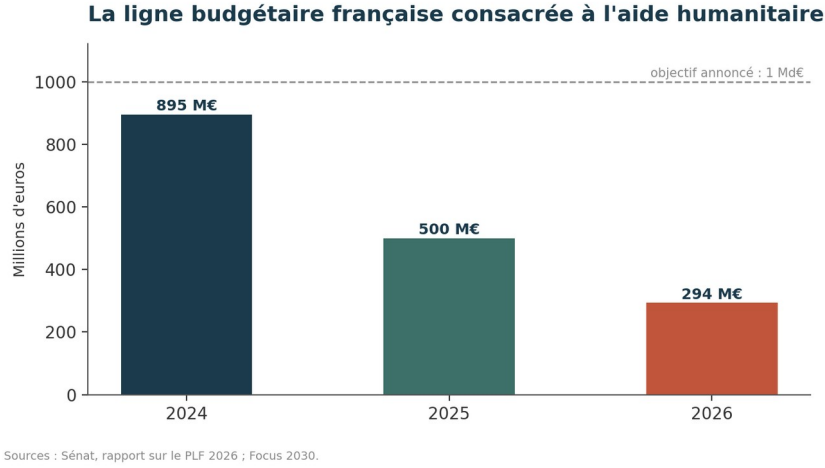

Dans le détail : le Fonds d'urgence humanitaire et de stabilisation perd 26 millions d'euros ; l'aide alimentaire est amputée de plus de 60 %, ne conservant que 80 millions d'euros ; les contributions volontaires françaises aux Nations unies sont divisées par trois, passant de 150 à 50 millions d'euros. Ces dernières financent notamment le HCR et le Programme alimentaire mondial.

Le soutien aux ONG recule fortement. Le programme « Initiatives OSC », géré par l'Agence française de développement et principal canal de l'APD vers les organisations de la société civile, diminue de 18 % entre 2025 et 2026.

Le retrait multilatéral

Trois exemples, tirés des travaux parlementaires.

La contribution française au Fonds africain de développement sera divisée par deux sur 2026-2028, à 275 millions d'euros.

La participation à l'Association internationale de développement — le guichet concessionnel de la Banque mondiale — sera divisée par trois en moyenne annuelle entre 2026 et 2034, à 1,1 milliard d'euros.

L'apport au Fonds pour l'environnement mondial sera réduit des deux tiers sur 2026-2030, à 100 millions d'euros.

Un deuxième levier est utilisé : le décalage de paiement. On maintient l'engagement, on repousse le décaissement à 2027, 2030, 2034. Le montant reste dans les tableaux. L'argent n'arrive pas.

Un choix budgétaire à faible rendement

La mission APD représente 0,45 % du budget de l'État. Son poids dans le budget général est passé de 0,75 % en 2025 à 0,62 % en 2026.

Autrement dit : les coupes portent sur une ligne minuscule, avec un rendement budgétaire dérisoire et un coût humain considérable. Focus 2030 en donne une illustration : retirer 800 millions d'euros au Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme, c'est 860 000 vies non préservées.

Ce n'est pas un arbitrage financier. C'est un arbitrage politique.

> **CONTROVERSE — L'aide est-elle un luxe budgétaire ?**
> Ceux qui défendent les coupes avancent trois arguments : la contrainte budgétaire nationale est réelle ; l'efficacité de l'aide n'est pas démontrée dans tous les secteurs ; il n'appartient pas au contribuable français de financer des projets rentables qui pourraient l'être par des prêts. Un ministre a ainsi expliqué en juillet 2025 vouloir cesser de financer par subvention des projets rentables, et recentrer l'aide hors des grands pays émergents. Leurs opposants répondent que la ligne représente moins d'un demi pour cent du budget, que les effets sanitaires et migratoires des coupes reviendront à un coût supérieur, et que le retrait des

instances multilatérales détruit une influence diplomatique construite sur des décennies. Plusieurs sénateurs de la majorité sénatoriale ont eux-mêmes exprimé leur malaise devant un affaiblissement de la France dans les instances onusiennes.

Le paradoxe

Le même pays qui appelle publiquement à un multilatéralisme fort réduit ses contributions aux organisations multilatérales. Le même pays qui dénonce l'unilatéralisme américain a suivi le mouvement américain à un an de distance.

Coordination SUD résume l'état d'esprit du secteur français : celui d'un abandon.

À RETENIR.
— L'Allemagne a coupé son aide d'urgence de 53 %, le Royaume-Uni et d'autres ont suivi.
— La France a coupé cinq fois de suite : −48 % depuis 2021, budget 2026 à 3,55 milliards d'euros.
— La ligne humanitaire française passe de 895 M€ (2024) à 294 M€ (2026), soit −67 %.
— La mission APD pèse 0,45 % du budget de l'État : le rendement budgétaire des coupes est dérisoire.

15. Le « reset humanitaire » : réforme ou repli ?

Ce chapitre démontre que la grande réforme du système humanitaire est née d'une contrainte financière, qu'elle contient des idées justes, et que sa mise en œuvre risque d'accomplir l'inverse de ce qu'elle promet.

La lettre de mars 2025

Le 10 mars 2025, le Coordonnateur des secours d'urgence des Nations unies, Tom Fletcher, adresse une lettre aux principaux responsables du Comité permanent inter-organisations.

Le constat est sans détour : le système d'après-guerre affronte l'épreuve la plus grave depuis sa création, et la communauté humanitaire traverse une crise massive de financement, de moral et de légitimité.

Il propose trois priorités stratégiques : produire la meilleure réponse possible avec les ressources disponibles ; réformer et réimaginer les manières de travailler ; transférer le pouvoir vers les responsables humanitaires présents dans les pays et vers les personnes concernées.

C'est ce qu'on appellera le **reset humanitaire**.

Ce que le reset contient

L'hyper-priorisation. Les coordonnateurs humanitaires révisent, pays par pays, le nombre de personnes ciblées, en concentrant les moyens sur les niveaux de sévérité 4 et 5. En juin 2025, un appel « hyper-priorisé » de 29 milliards de dollars est lancé pour couvrir les besoins vitaux les plus critiques de 114 millions de personnes.

La simplification des clusters. Passer de quinze à huit, avec la possibilité pour les coordonnateurs de n'activer que ceux nécessaires au contexte, et de confier leur direction à des ONG locales quand c'est possible. En février 2026, le Cluster protection mondial et ses anciens domaines de responsabilité ont été fusionnés en une équipe unique.

La localisation par les fonds communs. L'ambition affichée par le Coordonnateur : faire transiter 50 % du budget humanitaire mondial par les fonds communs pays, et en verser jusqu'à 70 % aux acteurs locaux et nationaux. L'IASC n'a pas adopté de cible chiffrée.

Le renforcement des coordonnateurs pays, la mutualisation des services (évaluation des besoins, gestion de l'information, logistique, stockage), la simplification des appels, l'intégration entre coordination par clusters et coordination des réfugiés.

Le reset s'inscrit dans l'initiative plus large **UN80**, lancée pour le quatre-vingtième anniversaire de la Charte des Nations unies.

Ce qu'en pensent ceux qui l'appliquent

Un an après le lancement, en mars 2026, les experts réunis lors des Semaines du réseau et du partenariat humanitaires ont exprimé des doutes.

Une perspective longue éclaire le paradoxe. Le montant réclamé par les appels des agences des Nations unies et de leurs partenaires n'a cessé de croître : environ 4 milliards de dollars en 2005, une vingtaine en 2016, une quarantaine en 2026. Ce sont les besoins qui gonflent. Mais les fonds effectivement reçus, eux, sont retombés au niveau d'il y a dix ans. Vus sous cet angle, les appels onusiens sont passés de près de 50 milliards de dollars en 2023 à un peu plus de 20 milliards pour les besoins hyper-priorisés de 2026. Le nombre de personnes ciblées comme priorité absolue est passé de 115 millions en 2025 à 87 millions en 2026.

La question posée par les ONG est simple et redoutable : **qui décide de ce qui est essentiel ?**

Le consortium ICVA, qui représente des ONG internationales, l'a formulée dès mai 2025 : la réforme soulève des questions critiques sur la définition de ce qui est essentiel, sur la manière dont les priorités sont fixées, et sur ce que ce basculement signifie pour l'inclusivité, le leadership et la redevabilité.

Une chercheuse citée par la presse spécialisée a exprimé une inquiétude plus directe : le vocabulaire de l'hyper-priorisation ressemble à celui des bailleurs qui exigent que les financements soient restreints à l'aide strictement vitale.

Autrement dit : la réforme risque de fournir une justification technique et morale à une décision purement budgétaire.

Le test de la localisation

Le reset promet de transférer le pouvoir. Les faits, pour l'instant, sont contrastés.

Du côté encourageant : à la fin de 2025, 55 % de l'ensemble des financements passant par les fonds communs allaient à des partenaires locaux et nationaux.

Du côté préoccupant : sur un accord de financement américain de deux milliards de dollars conclu en 2026, environ 98 % des fonds transitaient par des agences onusiennes et des ONG internationales, et 2 % seulement vers des organisations locales. Une des explications avancées est le calendrier : un délai de six mois ne permet pas à de petites structures d'absorber et de mettre en œuvre des fonds aussi rapidement.

Le problème n'est pas idéologique. Il est mécanique. La localisation exige de la durée, de la confiance et une prise de risque que les systèmes de conformité actuels rendent presque impossible.

La vraie question

Le reset comporte des idées que le secteur réclame depuis vingt ans : moins de bureaucratie, moins de doublons, plus de pouvoir au terrain, plus d'argent aux acteurs locaux, plus de transferts monétaires directs.

Le problème n'est pas le contenu. C'est le contexte.

Une réforme conduite dans l'abondance est un progrès. La même réforme conduite dans l'effondrement financier devient un instrument de gestion de la pénurie — et il devient impossible de distinguer ce qui relève de l'amélioration de ce qui relève de la capitulation.

Le Coordonnateur des secours d'urgence l'a lui-même reconnu en juin 2025 : il a été difficile d'être stratégique au milieu d'un tel désordre, et le secteur n'a pas encore dégagé assez d'espace pour penser un renouveau radical.

C'est une phrase honnête. Elle est aussi terrifiante.

À RETENIR.
— Le reset humanitaire, lancé en mars 2025, répond à une

crise de financement, de moral et de légitimité.
— Il contient : hyper-priorisation, simplification des clusters, localisation par les fonds communs.
— Il transfère 55 % des fonds communs aux acteurs locaux, mais un accord bilatéral majeur n'en a versé que 2 %.
— Réformer et se replier produisent, vus de loin, les mêmes documents.

16. Compter les morts : ce que disent les modèles

Ce chapitre démontre que le coût humain des coupes budgétaires est mesurable, qu'il se compte en millions de vies, et qu'il faut lire ces estimations avec précaution sans les écarter.

Le premier ordre de grandeur

En juin 2025, une étude publiée dans *The Lancet*, conduite par une équipe internationale associant notamment l'Institut de santé collective de l'université fédérale de Bahia et des chercheurs de l'université de Californie à Los Angeles, a produit la première évaluation complète de l'effet des programmes financés par USAID sur la mortalité.

Deux résultats.

Rétrospectivement : sur vingt ans, les programmes financés par USAID auraient contribué à éviter plus de 91 millions de décès dans les pays à revenu faible et intermédiaire, dont plus de 30 millions d'enfants.

Prospectivement : si les coupes annoncées et mises en œuvre au premier semestre 2025 ne sont pas inversées, elles pourraient entraîner plus de 14 millions de décès supplémentaires d'ici 2030 — avec un intervalle d'incertitude de 8,5 à 19,7 millions — dont 4,5 millions d'enfants de moins de cinq ans.

Rapporté à l'année, cela représente environ 2,4 millions de décès évitables par an.

L'agence a été officiellement fermée quelques jours après la publication de l'étude.

Le deuxième ordre de grandeur

En février 2026, une analyse publiée dans *The Lancet Global Health*, conduite par une équipe de l'Institut de Barcelone pour la santé mondiale (ISGlobal, soutenu par la Fondation « la Caixa »), a élargi le périmètre : non plus les seules coupes américaines, mais l'ensemble des réductions d'aide au niveau mondial, États européens compris. Ses auteurs estiment que ces coupes cumulées pourraient provoquer

jusqu'à près de 23 millions de décès supplémentaires d'ici 2030, en cohérence avec la fourchette détaillée ci-dessous.

Les chercheurs ont examiné les données de 93 pays à revenu faible et intermédiaire, représentant 6,3 milliards de personnes.

Leur estimation : au moins 9,4 millions de décès supplémentaires d'ici 2030 si la tendance de financement actuelle se poursuit — et jusqu'à 23 millions de décès supplémentaires dans les scénarios les plus sévères, répartis dans les 93 pays étudiés.

Les projections préliminaires qu'ils utilisent indiquent une baisse globale de l'APD de 11,3 % entre 2025 et 2026, et, par rapport aux niveaux de 2023, des réductions de 56,1 % pour les États-Unis, 38,9 % pour le Royaume-Uni, 36,0 % pour l'Allemagne et 18,5 % pour la France.

D'autres travaux convergents

Des modèles portant sur des sous-ensembles de pays projettent qu'un arrêt brutal du financement d'USAID entre 2025 et 2030 pourrait provoquer plus de 4 millions de décès supplémentaires liés au sida, plus de 600 000 décès liés à la tuberculose et 2,5 millions de décès d'enfants, ainsi que des millions de grossesses non désirées et d'avortements pratiqués dans de mauvaises conditions.

Le Center for Global Development, qui n'a pas participé à ces travaux, a estimé pour sa part que la baisse des dépenses courantes liée aux seules coupes américaines pourrait avoir coûté entre 500 000 et un million de vies dès 2025.

Comment lire ces chiffres

Honnêtement, c'est-à-dire avec deux précautions.

Première précaution : ce sont des modèles. Ils reposent sur l'hypothèse que les variations futures de financement produiront des effets analogues à ceux observés au cours des deux décennies précédentes. Ils ne peuvent intégrer ni les substitutions possibles (d'autres bailleurs qui prennent le relais), ni les adaptations des systèmes de santé nationaux, ni les revirements politiques.

Un chercheur du Center for Global Development, non associé à l'étude du *Lancet*, l'a formulé prudemment : il faut prendre les nombres précis avec précaution, mais la conclusion générale est probablement correcte — des gens mourront en grand nombre.

Seconde précaution : ce sont des sous-estimations probables. Les auteurs eux-mêmes signalent que leur modèle exclut certains programmes, notamment la poliomyélite. À ce jour, aucune analyse publiée n'a produit d'effets significativement différents de ces ordres de grandeur.

> **CE QUE DIT LE CHIFFRE — Intervalle d'incertitude.**
> Quand une étude annonce « 14 millions de décès (8,5–19,7) », le chiffre central n'est pas plus vrai que les bornes. Il signifie : compte tenu de ce que nous savons, la valeur réelle a 95 % de chances de se situer dans cette fourchette. Retenir uniquement la borne haute est malhonnête. Retenir uniquement la borne basse l'est tout autant. Retenir que la borne basse, 8,5 millions de morts, serait déjà l'une des pires catastrophes sanitaires évitables du siècle, c'est simplement lire correctement.

La question que ces chiffres posent

Ces travaux ne prouvent pas que l'aide est parfaite. Ils ne disent rien de son efficacité relative, de sa gouvernance, de ses dérives.

Ils établissent une chose, une seule, et elle suffit : entre 2001 et 2021, dans les pays qui recevaient beaucoup d'aide américaine, la mortalité a baissé davantage que dans les pays comparables qui en recevaient peu. Le lien statistique est robuste. Il porte sur l'ensemble des secteurs financés : santé, nutrition, aide humanitaire, développement, éducation.

Retirer brutalement ce financement produit un effet symétrique. C'est ce que les modèles calculent.

On peut discuter la méthode. On peut contester les bornes. On ne peut pas dire qu'il n'y aura pas de morts.

> **À RETENIR.**
> — *The Lancet* (juin 2025) : plus de 91 millions de décès évités en vingt ans par les programmes USAID ; plus de 14

millions de décès supplémentaires projetés d'ici 2030.
— *The Lancet Global Health* (février 2026) : de 9,4 à 23 millions de décès supplémentaires d'ici 2030 dans 93 pays selon les scénarios.
— Ce sont des modèles, avec des intervalles larges, probablement sous-estimés.
— Aucun travail publié n'aboutit à des ordres de grandeur significativement différents.

PARTIE IV — La France

Six chapitres sur un pays riche où 9,8 millions de personnes vivent sous le seuil de pauvreté, où 350 000 personnes n'ont pas de domicile, et qui vient de réduire son aide internationale pour la cinquième fois consécutive. Ces faits appartiennent à la même histoire.

17. Deux France, une même question

Ce chapitre démontre que la séparation entre « l'humanitaire » lointain et « le social » domestique est une construction récente, commode, et qu'elle empêche de penser.

Il existe une phrase que l'on entend dans toutes les réunions publiques, sur tous les plateaux, dans tous les commentaires : « Commençons par nous occuper de nos pauvres avant d'aider ceux des autres. »

Elle mérite mieux qu'un haussement d'épaules. Elle contient une intuition juste et une erreur de fait.

L'intuition juste : il y a quelque chose d'obscène à financer des programmes à cinq mille kilomètres pendant que des enfants dorment dehors à Lyon. La solidarité qui saute par-dessus le voisin pour atteindre l'inconnu est suspecte. Elle ressemble à une fuite.

L'erreur de fait : les deux budgets ne sont pas en concurrence. La mission « Aide publique au développement » représente 0,45 % du budget de l'État français. Les 803 millions d'euros retirés à l'aide internationale dans le budget 2026 n'ont pas été redirigés vers l'hébergement d'urgence, ni vers les Restos du Cœur, ni vers les minima sociaux. Ils ont disparu dans la réduction du déficit.

Et surtout : le parc d'hébergement français stagne à 203 000 places depuis quatre ans, non pas parce que l'argent est parti au Soudan, mais parce que le logement social n'est pas construit, parce que les expulsions ont quadruplé depuis 2001, parce que le prix de l'immobilier a augmenté quatre fois plus vite que les revenus en vingt ans.

Ce ne sont pas les mêmes causes. Ce ne sont pas les mêmes lignes budgétaires. Ce n'est pas la même arbitrage.

Ce que les deux France ont en commun

Trois choses.

Un même reflux de la puissance publique. Entre 2005 et 2020, la part des subventions et financements publics dans les ressources des associations françaises a chuté de 41 %. Sur la même période, l'aide

publique au développement française a été programmée à la hausse, puis coupée cinq fois. Les deux mouvements sont contemporains.

Une même dépendance à la générosité privée. Quand l'État se retire, les associations se tournent vers les donateurs. En France, 72 % des personnes se déclarent donatrices, ponctuelles ou régulières. Les dons ont progressé de 3,6 % en 2025. Mais l'âge médian d'un donateur français est de 62 ans, et le nombre de foyers fiscaux déclarant des dons s'établit à 4,9 millions.

Une même invisibilité statistique. La faim aiguë mondiale se mesure de moins en moins bien parce que dix-huit pays n'ont plus de données comparables. La pauvreté française est mesurée avec deux ans de décalage — les chiffres 2023 ont été publiés en 2025 — et exclut structurellement les personnes vivant hors logement ordinaire : sans domicile, personnes en institution, habitants des DOM.

Autrement dit, dans les deux cas, on connaît mal ceux qui vont le plus mal.

La question qui traverse tout le livre

Elle n'est ni technique, ni budgétaire. Elle est ancienne, et elle est celle-ci : **que devons-nous à quelqu'un que nous ne connaissons pas ?**

Les réponses possibles ne se rangent pas sur un axe gauche-droite.

Certains répondent : rien, sinon de ne pas lui nuire. La solidarité obligatoire est une extorsion déguisée ; la charité volontaire suffit.

D'autres : tout ce que nous pouvons, dans la limite de l'utilité marginale. C'est la position utilitariste : si mille euros sauvent une vie ailleurs et améliorent la mienne à la marge, l'arbitrage est tranché.

D'autres encore : ce que nous devons dépend du lien. Aux membres de notre communauté politique, une solidarité inconditionnelle organisée par l'impôt. Aux autres, une assistance en cas de détresse extrême.

D'autres enfin : la question de la dette est mal posée. Nous ne « donnons » pas, nous restituons — une partie de ce que la colonisation, l'extraction des ressources, les règles commerciales et les émissions de carbone ont transféré du Sud vers le Nord.

Ce livre ne tranchera pas. Il constate seulement une chose : quelle que soit la réponse choisie, aucune ne justifie l'état actuel des faits. Ni les 2 367 enfants sans solution d'hébergement après un appel au 115 le 11 novembre 2025. Ni les 912 morts à la rue en 2024. Ni la double famine de 2025.

La méthode de cette partie

Nous allons regarder la France comme nous avons regardé le monde. Avec des chiffres, des sources et des dates. Pauvreté, logement, alimentation, tissu associatif, générosité, budget de l'aide.

Le tableau est plus sombre que ce que la plupart des Français imaginent. Il est aussi plus réversible.

> **À RETENIR.**
> — L'aide internationale et l'action sociale ne se financent pas sur la même ligne : elles ne sont pas en concurrence.
> — Les deux subissent le même reflux du financement public et la même dépendance croissante au don privé.
> — La question « que devons-nous à l'inconnu ? » admet plusieurs réponses ; aucune ne valide l'état actuel des faits.

18. La pauvreté en France : ce que disent vraiment les chiffres

Ce chapitre démontre que la pauvreté française a atteint son plus haut niveau depuis trente ans, que la redistribution perd en efficacité, et que le travail ne protège plus.

Le chiffre

En 2023, en France métropolitaine, 9,8 millions de personnes vivaient sous le seuil de pauvreté monétaire. Le taux de pauvreté s'établit à 15,4 %.

C'est le niveau le plus élevé depuis 1996. Environ 650 000 personnes ont basculé sous le seuil en un an.

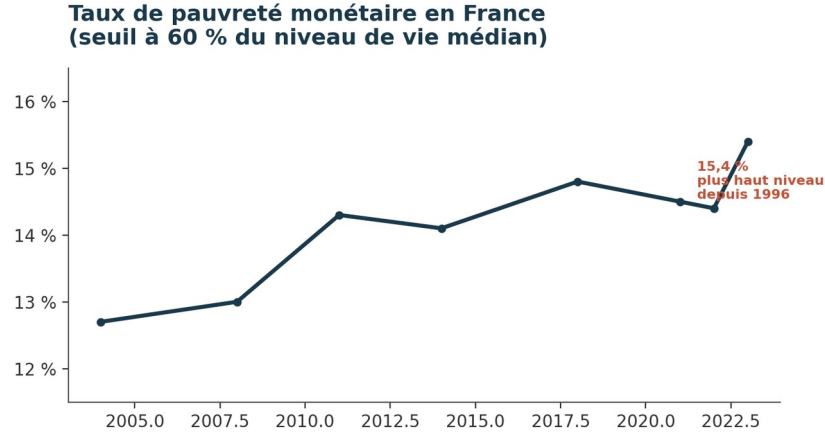

Source : Insee, enquête Revenus fiscaux et sociaux ; données 2023 publiées en 2025.

EN CLAIR — Le seuil de pauvreté. Il est fixé par convention à 60 % du niveau de vie médian de la population. En 2023, cela représente 1 288 euros par mois pour une personne seule et 2 705 euros pour un couple avec deux enfants de moins de quatorze ans. On utilise aussi des seuils à 50 % (1 073 euros) et à 40 % (859 euros) pour mesurer la grande pauvreté. Ce n'est pas un seuil de survie : c'est un seuil de décrochage par rapport au reste de la société.

L'intensité de la pauvreté — l'écart entre le niveau de vie médian des personnes pauvres et le seuil — atteint 19,2 % en 2023. Non seulement il y a plus de pauvres : ils sont plus loin du seuil.

Ce que la statistique ne voit pas

Le taux de pauvreté monétaire de l'Insee n'inclut ni les personnes vivant en communauté (foyers, institutions), ni les personnes sans domicile, ni les habitants des départements d'outre-mer. Environ deux millions de personnes échappent ainsi aux enquêtes fondées sur les logements ordinaires.

Une autre approche, dite subjective, mesure le ressenti. Début 2023, 14,6 millions de personnes vivant en logement ordinaire — 22 % de la population — déclaraient boucler leur mois « difficilement » ou « très difficilement ».

Enfin, les chiffres officiels arrivent avec deux ans de retard : les données 2023 ont été publiées en 2025. Nous naviguons toujours en regardant dans le rétroviseur.

La redistribution qui s'essouffle

Voici la donnée la plus importante de ce chapitre, et la moins connue.

Sans prestations sociales, le taux de pauvreté français atteindrait 21,7 %, selon la Cour des comptes. Le système redistributif fonctionne donc. Mais il fonctionne moins bien qu'avant.

L'écart entre le taux de pauvreté avant et après redistribution est passé de 7,7 points en 2013 à 6,1 points en 2023.

Plus parlant encore : en 2017, les prestations sociales permettaient à 37 % des ménages pauvres avant redistribution de franchir le seuil. En 2023, ils ne sont plus que 28 %.

Ce n'est pas la pauvreté avant redistribution qui a explosé. C'est la capacité des transferts à en sortir les gens qui s'est affaiblie.

En 2023, tandis que le niveau de vie des ménages les plus modestes reculait de 1 % en euros constants, celui des déciles les plus élevés progressait de 2,1 %.

Qui est pauvre

Le Secours catholique, qui accueille 1 120 000 personnes par an grâce à 58 000 bénévoles répartis dans près de 2 500 lieux d'accueil, publie chaque année un rapport statistique. L'édition 2025, intitulée « 30 ans de regard sur les pauvretés », est un document majeur.

Ses constats, portant sur les ménages accompagnés en 2024 :

Le niveau de vie médian des ménages accueillis est de 565 euros par mois, contre 658 euros en 2014. Il baisse.

74 % vivent sous le seuil d'extrême pauvreté.

25,7 % n'ont aucune ressource financière. Un enfant sur cinq vit dans un ménage sans aucune ressource — presque dix fois plus qu'en 1994.

Les femmes représentent 56,5 % des adultes accueillis, les enfants 39 % des personnes soutenues. Près de la moitié de ces enfants vivent avec une mère seule.

Les personnes étrangères représentent 52,7 % des adultes accueillis, contre 20 % en 1994.

22,8 % déclarent un problème de santé ou un handicap, contre 15,3 % en 1999. La santé dégradée est devenue un facteur majeur de basculement.

La part des plus de 60 ans a triplé depuis 1999, particulièrement chez les femmes seules.

La pauvreté rurale progresse : une personne accueillie sur six vit en zone rurale, contre une sur huit en 1994.

Le travail ne protège plus

C'est le constat qui devrait dominer le débat public et qui n'y figure pas.

Parmi les personnes accueillies par le Secours catholique, 17,9 % occupent un emploi. Leur niveau de vie moyen s'élève à 855 euros par mois, contre 2 443 euros pour la population générale. Les trois quarts d'entre elles occupent un emploi précaire.

La France a créé plus d'un million et demi d'emplois privés en dix ans, dont la moitié dans des micro-entreprises aux rémunérations faibles. Le nombre d'apprentis est passé de 565 000 en 2017 à plus d'un million en 2023, ce qui a mécaniquement grossi le nombre de salariés sous le seuil de pauvreté. La part de l'emploi non salarié dans l'emploi total est passée de 9,9 % à 11,2 % entre 2013 et 2023.

L'emploi a progressé. La pauvreté aussi. C'est une singularité française par rapport à la plupart de nos voisins européens.

Le non-recours

Près de 40 % des personnes qui y ont droit ne demandent pas le revenu de solidarité active, par manque d'information ou en raison de procédures trop complexes et trop dématérialisées.

C'est un chiffre qu'il faut poser à côté du discours sur « l'assistanat ». Le problème massif du système social français n'est pas la fraude. C'est le non-recours.

> **CONTROVERSE — Faut-il conditionner davantage les aides ?** Les partisans du conditionnement soutiennent que l'accompagnement obligatoire et l'activité contrôlée favorisent le retour à l'emploi et la légitimité du système auprès des contribuables. Leurs opposants observent que les principaux obstacles au retour à l'emploi sont le logement, la santé, la garde d'enfants et le transport ; que la conditionnalité alourdit les démarches et augmente le non-recours ; et que le taux de pauvreté a progressé pendant que l'emploi progressait. Le débat n'est pas tranché par les données actuelles. Il est tranché politiquement.

> **À RETENIR.**
> — 9,8 millions de personnes pauvres en France, 15,4 % : record depuis 1996.
> — La redistribution sort de la pauvreté 28 % des ménages pauvres en 2023, contre 37 % en 2017.
> — Le travail ne protège plus : 17,9 % des personnes accueillies au Secours catholique ont un emploi.
> — 40 % des ayants droit ne demandent pas le RSA.

19. Se loger : le point de rupture

Ce chapitre démontre que le mal-logement français a atteint des niveaux inédits depuis trente ans, que le sans-abrisme a augmenté de 145 % en treize ans, et que ce sont des enfants qui en paient le prix.

Le 3 février 2026, la Fondation pour le logement des défavorisés — anciennement Fondation Abbé-Pierre — a publié son 31e rapport annuel sur l'état du mal-logement en France, un volume de 354 pages intitulé « Inégalités et mal-logement : sortir du cercle vicieux ».

Son diagnostic tient en une formule : après des années d'abandon par l'État, le logement est engagé dans une spirale inquiétante. L'année 2025 a été une année noire.

Les chiffres

4,2 millions de personnes mal logées, soit 6 % de la population. À quoi s'ajoutent **12,3 millions de personnes fragilisées** par la crise du logement : impayés de loyer, précarité énergétique, surpeuplement.

Les formes principales : habitat dégradé (2 202 000 personnes), manque d'espace (1 128 000 personnes), absence de logement personnel (environ 1 018 000 personnes).

350 000 personnes sans domicile — à la rue, en hébergement d'urgence, en centre d'accueil pour demandeurs d'asile, à l'hôtel, dans des abris de fortune.

Elles étaient 143 000 en 2012 et 300 000 en 2020. Soit une hausse d'environ 145 % en treize ans.

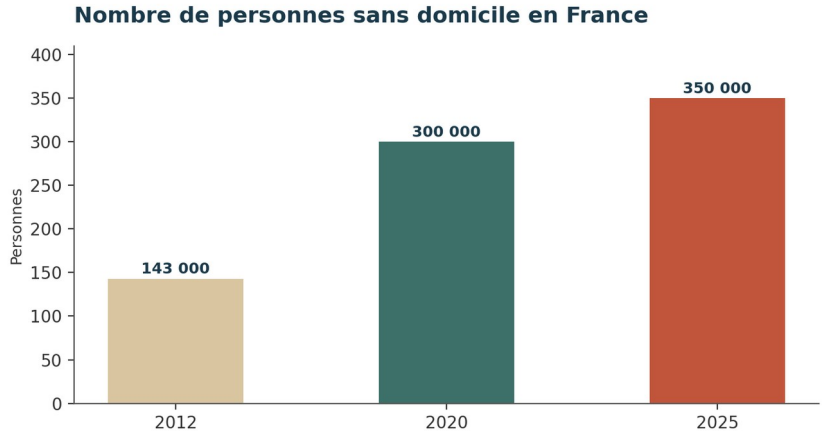

Source : Fondation pour le logement des défavorisés, 31e rapport sur l'état du mal-logement, février 2026.

Les morts

912 personnes sont mortes à la rue en 2024, soit une hausse de 16 % en un an. Parmi elles, 31 enfants de moins de quatre ans.

Ce chiffre est une estimation basse, produite par le recensement associatif. Il n'existe pas de comptage officiel exhaustif des personnes mortes sans domicile en France.

Les enfants

Le 11 novembre 2025, 2 367 enfants sont restés sans solution d'hébergement après un appel au 115.

Fin août 2025, ils étaient 2 159, dont plus de 500 enfants de moins de trois ans et 171 bébés de moins d'un an. Le chiffre a progressé de 30 % depuis 2022.

Ces nombres sont eux-mêmes sous-estimés : ils ne comptent que les familles qui appellent le 115. Beaucoup n'appellent plus, sachant qu'il n'y aura pas de place.

Les expulsions

24 556 ménages ont été expulsés de leur logement avec le concours de la force publique en 2024. C'est un record. Le nombre a été multiplié par quatre depuis 2001 et a augmenté de 50 % en trois ans.

Ce comptage n'inclut pas les ménages partis d'eux-mêmes avant l'intervention policière.

Les causes d'impayés recensées par la plateforme d'alerte de la Fondation renvoient à des accidents de la vie : perte ou changement d'emploi (37 %), problème de santé (34 %), évolution de la situation familiale (17 %), surendettement (14 %).

Ce ne sont pas des profils de mauvais payeurs. Ce sont des trajectoires qui cassent.

Le blocage de l'offre

2,8 à 3 millions de ménages sont en attente d'un logement social en 2025, contre 2,1 millions en 2017. La demande n'a jamais été aussi élevée.

Or 85 381 logements sociaux ont été agréés en 2024, contre 124 000 en 2016. L'année 2025 marque une légère reprise, à environ 95 000.

Sur douze mois, 274 000 logements ont été mis en chantier, soit une baisse de 37 % par rapport à 2017. Les besoins estimés sont d'environ 400 000 logements par an.

Le parc d'hébergement généraliste stagne à 203 000 places depuis quatre ans.

La précarité énergétique

35 % des ménages ont eu froid dans leur logement en 2025, contre 30 % en 2024. Douze millions de personnes sont en situation de précarité énergétique.

La racine

La Fondation formule un constat structurel. Le patrimoine est bien plus inégalement réparti que les revenus : les 10 % les plus fortunés détiennent 48 % de l'ensemble du patrimoine. En vingt ans, les prix de l'immobilier ont augmenté quatre fois plus vite que les revenus bruts des ménages.

Le logement n'est plus, pour une part croissante de la population, un bien accessible par le travail. Il est devenu un actif transmis.

CE QUE DIT LE CHIFFRE — 350 000 sans domicile. Ce nombre agrège des situations très différentes : personnes à la rue, en hébergement d'urgence, en hôtel social, en CADA, en abri de fortune. Il ne mesure pas un stock stable mais un flux : on entre et on sort du sans-abrisme. Il est produit par le croisement de sources administratives et associatives, faute d'enquête nationale récente de l'Insee sur les personnes sans domicile. Sa progression, en revanche, ne fait pas débat.

L'hébergement chez un tiers, la zone grise

Le rapport 2026 consacre son dossier à une forme invisible de mal-logement : l'hébergement contraint chez un tiers.

Plus de 643 000 personnes vivaient en 2013 chez un tiers faute de ressources ou de logement autonome. En 2020, 590 000 personnes étaient hébergées chez des amis, cousins, oncles, tantes ou chez leurs propres enfants — hors parents —, contre 513 000 en 2013.

Ces personnes ne sont ni propriétaires, ni locataires, ni officiellement sans abri. Elles n'apparaissent dans aucune statistique du sans-abrisme. Elles ne bénéficient d'aucun droit attaché au logement.

C'est le tampon social invisible qui empêche le système d'exploser. Il est en train de saturer.

À RETENIR.
— 4,2 millions de mal-logés, 350 000 sans domicile (+145 % depuis 2012).
— 912 morts à la rue en 2024, dont 31 enfants de moins de quatre ans.
— 24 556 expulsions avec concours de la force publique en 2024, un record.
— 2,8 millions de ménages attendent un logement social ; la construction est au plus bas depuis 2017.

20. Manger : quand l'aide alimentaire devient une structure

Ce chapitre démontre que l'aide alimentaire française, conçue comme un secours d'appoint en 1985, est devenue une composante permanente du budget des ménages pauvres.

L'appel de 1985

En septembre 1985, un humoriste lance à la radio une « petite idée comme ça » : une cantine gratuite. La première campagne des Restos du Cœur distribue 8,5 millions de repas. Elle devait durer un hiver.

Quarante et un ans plus tard, lors de la campagne 2024-2025, les Restos du Cœur ont accueilli **1,3 million de personnes** et distribué **161 millions de repas**.

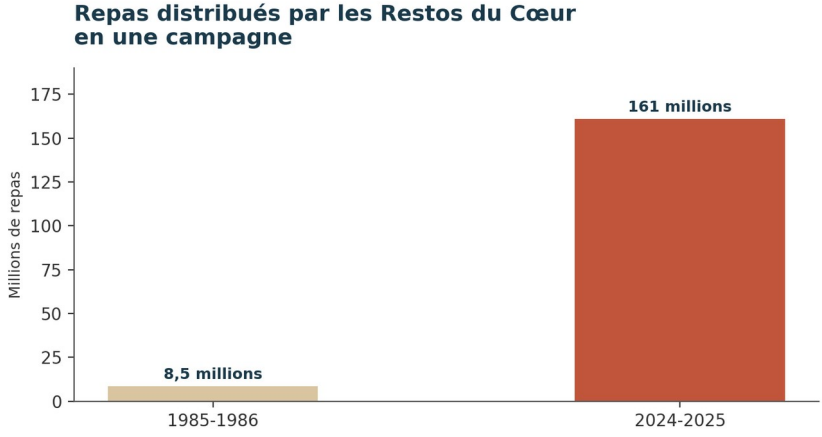

Source : Les Restos du Cœur, bilan de la 40e campagne (2024-2025).

Ce n'est plus un secours. C'est une infrastructure.

Ce que révèle le profil des accueillis

L'Observatoire des Restos du Cœur a analysé les données de 560 000 ménages et 1 266 039 personnes accueillies entre avril 2024 et mars 2025, dans 2 318 centres.

77 % des personnes accueillies vivent avec moins de 644 euros par mois, soit la moitié du seuil de pauvreté. Cette proportion a augmenté de 7 points en un an et de 17 points depuis 2022.

Plus de 30 % des familles accueillies déclarent n'avoir aucune ressource.

50 % des personnes accueillies ont moins de 25 ans. 40 % sont mineures.

44 % sont demandeuses d'emploi, un taux presque six fois supérieur à la moyenne nationale, estimée à 7,5 % en 2024.

49 % sont des personnes seules, soit 6 points de plus que pendant la pandémie. **23 % sont des familles monoparentales.**

Le président de l'association l'a dit lors du lancement de la 41e campagne : la stabilité apparente du nombre de personnes accueillies masque deux réalités. La première est que l'association refuse du monde, faute de capacité financière. La seconde est que celles et ceux qu'elle accueille sont plus pauvres qu'avant.

L'architecture réelle de l'aide alimentaire française

Les Restos du Cœur assurent environ **35 % de l'aide alimentaire distribuée en France**. Le reste est assuré par les Banques alimentaires, le Secours populaire, la Croix-Rouge française, les épiceries sociales et solidaires, les centres communaux d'action sociale.

Le réseau des Restos compte 2 318 lieux d'accueil, dont plus de 80 centres itinérants. 55 % des centres sont situés en zone rurale. En 2026, 80 % des quelque 2 300 lieux d'accueil sont mis gratuitement à disposition par les collectivités locales.

Il fonctionne avec 78 000 bénévoles réguliers et 30 000 bénévoles occasionnels.

Le modèle économique

Les dons en nature représentent 51,5 % des sources d'approvisionnement annuelles.

Lors de la collecte nationale de 2025, 8 100 tonnes de denrées et de produits d'hygiène ont été collectées par 98 000 bénévoles dans plus de 7 500 magasins, en trois jours. Cela représente 12 % des dons en nature de l'année.

Le spectacle annuel des Enfoirés a permis de financer 13 millions de repas en 2025.

Autrement dit : une part substantielle de la sécurité alimentaire des personnes les plus pauvres de la sixième économie mondiale dépend d'un concert de variétés, d'une collecte en supermarché et de la générosité de bénévoles de plus de soixante ans.

La question qui fâche

Personne, chez les Restos, ne se réjouit de cette situation. L'association le répète : elle appelle les pouvoirs publics à prendre des mesures pérennes d'inclusion et d'insertion.

Le problème est structurel. L'aide alimentaire associative est devenue un amortisseur permanent des insuffisances du système social. Elle est efficace, digne, remarquablement organisée — et elle permet de ne pas traiter la cause.

Un ménage qui compte sur la distribution alimentaire hebdomadaire pour boucler son budget n'est pas un ménage en crise ponctuelle. C'est un ménage dont le revenu est structurellement insuffisant. La réponse à ce problème s'appelle un revenu, un logement abordable, un emploi stable. Elle ne s'appelle pas un colis.

> **CONTROVERSE — L'aide alimentaire soulage-t-elle ou masque-t-elle ?** Les défenseurs du modèle rappellent qu'il nourrit 1,3 million de personnes que rien d'autre ne nourrirait, qu'il crée du lien social et qu'il permet un accompagnement global (logement, budget, français, emploi). Ses critiques soutiennent qu'il institutionnalise la charité en substitut de droit, qu'il fait dépendre l'alimentation des plus pauvres des invendus de la grande distribution, et qu'il dispense l'État d'agir sur les revenus. Les deux ont raison. C'est précisément le problème.

Une note fiscale

Depuis la loi de finances 2026, promulguée le 19 février 2026, le plafond de la réduction d'impôt dite « loi Coluche » a été doublé : il passe de 1 000 à 2 000 euros par an, pour les dons effectués à partir du 14 octobre 2025. Ces dons ouvrent droit à une réduction d'impôt de 75 %. Au-delà du plafond, la réduction reste possible à 66 %, dans la limite de 20 % du revenu imposable.

C'est une bonne mesure. Elle démontre aussi, en creux, le déplacement du financement de la solidarité de l'impôt vers le don défiscalisé — c'est-à-dire, en réalité, vers une dépense fiscale décidée par le donateur plutôt que par le Parlement.

À RETENIR.
— 1,3 million de personnes, 161 millions de repas en 2024-2025, contre 8,5 millions en 1985-1986.
— 77 % des accueillis vivent avec moins de 644 euros par mois ; 40 % sont mineurs.
— Les Restos assurent 35 % de l'aide alimentaire française, avec 108 000 bénévoles.
— L'aide alimentaire est devenue une structure permanente. Elle soulage la faim et masque la cause.

21. Le tissu associatif : la richesse invisible

Ce chapitre démontre que le premier acteur de la solidarité française n'est ni l'État ni les grandes ONG, mais un réseau de millions de bénévoles — et que ce réseau vieillit et se fragilise.

La masse

En 2025, 21 % des Français de quinze ans et plus déclarent donner du temps gratuitement, pour les autres ou pour une cause, dans un cadre associatif. Cela représente **12 millions de bénévoles associatifs**.

À cela s'ajoutent 3 % de bénévoles engagés dans d'autres organisations — politiques, syndicales, municipales — et 11 % de personnes pratiquant un bénévolat informel hors du cadre familial : le voisinage, l'entraide directe.

Cinq millions de Français, soit 11 % de la population, donnent du temps chaque semaine — une progression de 2 points en deux ans.

Certaines estimations plus larges, incluant l'ensemble des formes d'engagement, évoquent environ 20 millions de bénévoles et 2,12 millions d'emplois dans le secteur associatif français.

Les signaux d'alerte

Trois tendances lourdes, documentées par le Baromètre du bénévolat.

Le bénévolat associatif reste inférieur à son niveau d'avant la pandémie.

Les plus de 65 ans se retirent. Leur taux d'engagement est passé de 38 % en 2010 à 24 % en 2025. C'est la génération qui tenait les permanences, les collectes, les distributions, les conseils d'administration.

Les jeunes reviennent, mais autrement. La part des bénévoles chez les 15-34 ans a augmenté de 4 points entre 2022 et 2025, passant de 19 % à 23 %. Ils s'engagent sur des missions courtes, ponctuelles, souples.

Conséquence : les bénévoles réguliers — ceux qui interviennent au moins une fois par semaine — ne sont plus qu'un million et demi, soit 14 % des bénévoles.

Le vivier reste immense : plus de 25 millions de non-bénévoles n'excluent pas de s'engager, à condition que les missions s'adaptent à leurs contraintes.

L'étranglement financier

Entre 2005 et 2020, la part des subventions et financements publics dans les ressources des associations a chuté de 41 %.

Selon une consultation du Conseil économique, social et environnemental menée auprès de plus de 6 000 structures, **62 % des associations estiment ne pas disposer de financements suffisants pour réaliser leur objet social.**

Le mouvement est cohérent : l'État remplace la subvention par l'appel à projets, le financement pluriannuel par le contrat annuel, la confiance par l'évaluation. Chaque étape se justifie individuellement. Ensemble, elles épuisent les structures.

Ce que le bénévolat produit réellement

Il faut le dire clairement, parce que le débat public l'oublie.

Le bénévolat n'est pas un supplétif gratuit du service public. C'est une production sociale spécifique, que rien d'autre ne produit : de la présence, du lien, une reconnaissance. Un colis alimentaire distribué par un bénévole qui connaît votre prénom n'est pas le même objet qu'un colis distribué par un automate.

Il n'est pas non plus une variable illimitée. Les bénévoles vieillissent, s'épuisent, se découragent. Parmi ceux qui cessent, 80 % évoquent des raisons personnelles : manque de temps (42 %), changement de situation (31 %), problèmes de santé (23 %). Mais 45 % évoquent aussi des raisons liées à l'association : déception face à l'organisation (16 %), structure trop hiérarchique (12 %).

Autrement dit, une partie de la démobilisation est réparable. Elle relève de la gouvernance associative, pas de la sociologie.

Le paradoxe français

La France a l'un des tissus associatifs les plus denses d'Europe et l'une des protections sociales les plus développées.

Elle a aussi 350 000 personnes sans domicile et 1,3 million de personnes qui dépendent d'une distribution alimentaire.

Ce n'est pas que la solidarité française soit faible. C'est qu'elle n'est plus dimensionnée pour ce qu'on lui demande.

À RETENIR.
— 12 millions de bénévoles associatifs, 5 millions engagés chaque semaine.
— L'engagement des plus de 65 ans est passé de 38 % (2010) à 24 % (2025).
— 62 % des associations manquent de financements ; les subventions publiques ont reculé de 41 % dans leurs ressources entre 2005 et 2020.
— 25 millions de non-bénévoles seraient prêts à s'engager sur des missions adaptées.

22. La France donatrice : générosité privée, retrait public

Ce chapitre démontre que les Français donnent plus que jamais, que cette générosité ne compense en rien le retrait de l'État, et qu'elle change de nature.

La bonne nouvelle

Le Baromètre de la générosité 2025, réalisé pour France générosités à partir des données de collecte de 55 associations et fondations représentant plus de 1,2 milliard d'euros de dons, enregistre une **progression de 3,6 % des dons des particuliers en 2025**.

C'est la plus forte hausse depuis 2021, dans un contexte où l'inflation n'était que de 0,9 %. Elle s'est accélérée au second semestre, à +4,2 %.

Fait remarquable : cette progression est intervenue **sans pic de collecte lié à une grande urgence médiatisée**. En 2024, le cyclone Chido à Mayotte avait représenté 5 % de la collecte totale.

Les Français ont donné parce qu'ils constatent les difficultés financières des associations, pas parce qu'une catastrophe passait à la télévision.

Soixante-douze pour cent des Français se déclarent donateurs, ponctuels ou réguliers ; 48 % se disent donateurs réguliers.

La mauvaise nouvelle, dans le même chiffre

La structure du don se déforme.

Les dons inférieurs à 150 euros ne représentent plus que **38,6 % de la collecte**, contre 50,4 % il y a dix ans.

Autrement dit : la générosité française repose de moins en moins sur beaucoup de petits donateurs et de plus en plus sur un nombre restreint de donateurs aisés. L'âge médian du donateur est de 62 ans. Le nombre de foyers fiscaux déclarant des dons s'établit à 4,9 millions.

Une générosité qui se concentre est une générosité fragile. Elle dépend de la santé, de la fiscalité et des convictions d'un petit groupe.

Autres évolutions : 45 % de la collecte passe désormais par prélèvement automatique, contre 20 % en 2005 — un signe de fidélité qui permet aux associations de planifier. Et 36 % du montant des dons ponctuels provient du web : arrondi en caisse, don en ligne lors d'un achat, événement caritatif diffusé en direct, don en mémoire d'un proche.

En 2025, la cause la plus citée par les Français est l'aide et la protection de l'enfance (27 %). Les conflits au Proche-Orient et en Ukraine ont continué de mobiliser fortement.

L'ordre de grandeur qui remet tout en place

Les 55 organisations du panel ont collecté 1,2 milliard d'euros. L'ensemble de la collecte auprès des particuliers en France représente donc, en ordre de grandeur, autour de quatre milliards d'euros.

Le budget de la mission « Aide publique au développement » a été réduit de 803 millions d'euros pour la seule année 2026.

Aucune progression de la générosité privée, si vertueuse soit-elle, ne compense une décision budgétaire de cette ampleur. Une hausse de 3,6 % sur 1,2 milliard représente environ 43 millions d'euros. La coupe représente dix-huit fois cette somme.

Le don privé n'est pas une politique publique de rechange. Il ne l'a jamais été.

La générosité publique française

Rappelons le tableau dressé au chapitre 14.

L'APD française au sens de l'OCDE s'élevait à un peu plus de 13 milliards d'euros en 2025, en baisse de 10,7 % par rapport à 2024, soit 0,43 % du revenu national brut. Elle pourrait retomber à 0,38 % du RNB en 2026 — le niveau de 2016.

La France reste le cinquième bailleur mondial, avec 14,5 milliards de dollars en 2025.

L'objectif de 0,7 % du RNB, souscrit depuis plus de cinquante ans et réaffirmé par la loi du 4 août 2021 pour la fin 2025, n'a jamais été atteint. Quatre pays le dépassent : la Norvège (1,03 %), le Luxembourg (0,99 %), la Suède (0,85 %) et le Danemark (0,72 %).

La fin des financements innovants

Un point technique aux conséquences durables.

La France avait mis en place deux taxes affectées à la solidarité internationale : la taxe sur les transactions financières et la taxe de solidarité sur les billets d'avion. Une part de leur produit alimentait directement le Fonds de solidarité pour le développement.

La loi de finances pour 2025 a acté leur rebudgétisation, coupant ainsi le lien entre cette ressource et l'aide publique au développement. Les taxes existent toujours. Leur produit rejoint le budget général.

Le mécanisme qui devait sanctuariser un financement stable, prévisible et indépendant des arbitrages annuels a été démonté.

Ce que cela signifie

Nous sommes entrés dans un régime où la solidarité — nationale comme internationale — repose de plus en plus sur trois piliers instables :

le don volontaire d'une population vieillissante ; la dépense fiscale, c'est-à-dire une subvention publique déguisée dont l'affectation est décidée par les donateurs ; le bénévolat, dont la démographie se retourne.

Et de moins en moins sur ce qui l'avait fondée : l'impôt, la loi, le droit.

Ce n'est pas une opinion. C'est une description.

> **À RETENIR.**
> — Les dons des particuliers ont progressé de 3,6 % en 2025, sans urgence médiatisée : c'est un signal fort.
> — Les petits dons s'effondrent : 38,6 % de la collecte contre 50,4 % il y a dix ans.
> — La hausse des dons (environ 43 M€ sur le panel) pèse dix-huit fois moins que la coupe budgétaire de 2026 (803 M€).
> — Les financements innovants affectés à la solidarité internationale ont été rebudgétisés en 2025.

PARTIE V — Les critiques

Quatre chapitres pour prendre au sérieux ce que l'on reproche au secteur humanitaire. Certains reproches sont faux. Beaucoup sont fondés. Aucun ne justifie de laisser mourir.

23. Localisation : le pouvoir, et l'argent

Ce chapitre démontre que ceux qui sauvent le plus de vies reçoivent le moins d'argent, que tout le monde le sait depuis dix ans, et que rien n'a substantiellement changé.

Le fait de départ

Dans une crise, les premiers secours sont toujours apportés par les personnes présentes : familles, voisins, associations de quartier, sociétés nationales de Croix-Rouge, municipalités, ONG nationales.

Ils arrivent en premier. Ils parlent la langue. Ils connaissent les gens, les routes, les rapports de force locaux. Ils restent quand les internationaux évacuent. Ils meurent en majorité : parmi les 383 humanitaires tués en 2024, la grande majorité étaient des personnels locaux, attaqués en service ou à leur domicile.

Et ils reçoivent une fraction infime des financements.

La promesse non tenue

Au Sommet humanitaire mondial d'Istanbul, en 2016, bailleurs et grandes organisations ont signé le *Grand Bargain*. Objectif emblématique : **25 % des financements humanitaires versés directement aux acteurs locaux et nationaux**.

Dix ans plus tard, la cible n'est pas atteinte. Elle n'en est pas proche.

Les fonds humanitaires pays constituent la principale exception : à la fin de 2025, 55 % de leurs financements allaient à des partenaires locaux et nationaux. Mais ces fonds représentaient environ 4 % des financements humanitaires mondiaux en 2024.

Le contre-exemple est instructif. Sur un accord de financement américain de deux milliards de dollars conclu en 2026, 98 % des fonds transitaient par des agences onusiennes et des ONG internationales. Deux pour cent allaient à des organisations locales. Le délai de mise en œuvre — six mois — a été avancé comme explication : des petites structures ne peuvent pas absorber et dépenser de tels montants aussi vite.

Pourquoi cela ne bouge pas

Quatre raisons, toutes rationnelles prises séparément, désastreuses ensemble.

La conformité. Un bailleur public répond devant sa cour des comptes et devant son parlement. Il exige des audits, des systèmes financiers certifiés, une traçabilité complète. Une ONG locale de quinze salariés n'a pas de service conformité. Elle est donc jugée « à risque » — et le risque est transféré à l'ONG internationale qui la sous-traite, laquelle prélève des frais pour l'assumer.

La capacité, argument circulaire. On ne finance pas les acteurs locaux parce qu'ils manquent de capacité. Ils manquent de capacité parce qu'on ne finance jamais leurs coûts de structure — seulement des projets, à frais de gestion plafonnés à 5 ou 7 %.

L'intérêt institutionnel. Une agence onusienne ou une grande ONG internationale qui transfère 70 % de son budget à des partenaires locaux transfère aussi 70 % de sa raison d'exister. Personne ne se supprime volontairement.

La responsabilité politique. Quand un scandale éclate, c'est le bailleur qui répond. Il préfère un intermédiaire connu et assurable.

> **EN CLAIR — Localisation.** Ce mot recouvre trois choses distinctes que l'on confond volontiers. **L'argent** : quelle part des financements va directement aux acteurs locaux ? **Le pouvoir** : qui décide des priorités, qui siège dans les instances de coordination ? **La reconnaissance** : qui apparaît dans les rapports, qui parle à la presse, qui reçoit le crédit ? Une organisation peut recevoir de l'argent sans avoir aucun pouvoir. C'est le cas le plus fréquent.

Le tournant possible

Le reset humanitaire remet la localisation au centre. L'ambition affichée par le Coordonnateur des secours d'urgence : faire transiter 50 % du budget humanitaire mondial par les fonds communs pays, et en verser jusqu'à 70 % aux acteurs locaux. Il propose aussi que des ONG locales dirigent des clusters là où c'est possible, et insiste sur des partenariats plus équitables fondés sur la confiance.

Il a précisé que l'IASC n'a pas adopté de cible chiffrée.

Deux lectures s'affrontent.

Lecture optimiste : la contrainte financière force enfin ce que dix ans de discours n'avaient pas produit. Moins d'argent au sommet oblige à réduire les étages.

Lecture pessimiste : « localiser » sert de justification élégante au transfert du risque, de la pénurie et de l'exposition physique vers ceux qui n'ont pas les moyens de les porter. On délègue le danger, pas le pouvoir.

Les deux sont plausibles. Ce qui les départagera est vérifiable : la part des financements versés directement aux acteurs locaux, et le nombre de sièges qu'ils occupent dans les instances de décision. Ces deux nombres sont publics. Il suffira de les regarder en 2028.

À RETENIR.
— Les acteurs locaux arrivent les premiers, meurent le plus, et reçoivent le moins.
— L'objectif de 25 % du Grand Bargain (2016) n'est toujours pas atteint.
— Les fonds communs pays versent 55 % aux acteurs locaux, mais pèsent 4 % du total.
— Localiser l'argent sans localiser le pouvoir revient à sous-traiter le risque.

24. Redevabilité : à qui l'humanitaire rend-il des comptes ?

Ce chapitre démontre que le secteur rend des comptes à ceux qui le paient, très peu à ceux qu'il sert, et que les scandales qui l'ont frappé découlent directement de ce déséquilibre.

Le déséquilibre fondamental

Une entreprise rend des comptes à ses clients : s'ils sont mécontents, ils partent. Un service public rend des comptes à ses usagers, qui sont aussi des électeurs.

Une organisation humanitaire rend des comptes à ses bailleurs. Les personnes qu'elle assiste n'ont ni le choix du fournisseur, ni le pouvoir de sanction, ni le droit de vote.

Toute la question de la redevabilité tient dans cette asymétrie.

Ce qui a été construit

Le secteur n'est pas resté immobile. Après le Rwanda, le Code de conduite (1994). Puis le projet Sphère (1997), qui fixe des standards minimaux mesurables : litres d'eau par personne et par jour, calories, mètres carrés d'abri, ratio de latrines.

Puis les normes de redevabilité envers les populations affectées : mécanismes de plainte, consultations, participation aux décisions.

Puis les politiques de protection contre l'exploitation et les abus sexuels, renforcées après 2018.

Ces outils existent. Ils sont appliqués inégalement.

Les scandales

Il faut les nommer, parce que les taire nourrit ceux qui veulent démolir le secteur.

Des cas d'exploitation et d'abus sexuels commis par des personnels humanitaires sur des personnes qu'ils étaient censés protéger ont été documentés dans plusieurs crises, dans plusieurs organisations, y compris parmi les plus grandes et les plus respectées.

Des détournements de fonds ont été établis, notamment dans des chaînes de sous-traitance longues et mal contrôlées.

Des programmes ont causé des dommages : nourrir des camps où se réorganisaient des auteurs de crimes de masse ; distribuer une aide qui déstabilise les marchés locaux et ruine les producteurs ; construire des infrastructures qui reproduisent des rapports de domination.

Le principe fondateur du secteur — *ne pas nuire* — a été violé, y compris de bonne foi.

Ce que ces scandales prouvent, et ce qu'ils ne prouvent pas

Ils prouvent qu'un système où les bénéficiaires n'ont aucun pouvoir sur ceux qui les servent produit mécaniquement des abus. Toutes les institutions qui présentent cette asymétrie — Église, armée, prison, orphelinat, internat — en produisent.

Ils ne prouvent pas que l'aide est mauvaise. On ne conclut pas de l'existence de médecins criminels qu'il faut fermer les hôpitaux.

La conclusion opérationnelle est simple : le degré d'abus dans une organisation est inversement proportionnel au pouvoir réel des personnes qu'elle sert.

Les trois redevabilités

Financière. Où va l'argent ? Elle est la mieux outillée : audits, certifications, contrôles. Elle est aussi la plus détournée par les frais de conformité, qui coûtent parfois plus cher que ce qu'ils protègent.

Programmatique. Ce que nous faisons fonctionne-t-il ? Elle progresse. Les évaluations d'impact sont plus nombreuses, plus rigoureuses. Mais elles sont commandées et payées par ceux qu'elles évaluent.

Envers les populations. Les personnes assistées ont-elles voix au chapitre ? C'est la plus faible. Il existe des mécanismes de plainte. Il n'existe presque nulle part de mécanisme de décision.

> **CONTROVERSE — Faut-il donner de l'argent aux gens plutôt que des biens ?** Les partisans du transfert monétaire direct soutiennent qu'il restaure la dignité et le choix, soutient les marchés locaux, et coûte moins cher en

logistique. Il est aussi le seul mécanisme qui donne un vrai pouvoir aux bénéficiaires. Ses critiques opposent que l'argent ne remplace pas un service qui n'existe pas — on ne peut pas acheter une vaccination inexistante —, qu'il est inutilisable dans les marchés effondrés, et qu'il expose les femmes à des pressions au sein du foyer. Les données récentes penchent nettement en faveur du cash quand les marchés fonctionnent. Nous y revenons au chapitre 27.

La transparence, faux ami

Publier des données n'est pas rendre des comptes.

Un rapport annuel de deux cents pages, en anglais, publié sur un site web, dans un pays où l'électricité est coupée douze heures par jour, ne constitue pas une reddition de comptes envers les personnes déplacées qu'il décrit.

La redevabilité suppose trois éléments : une information accessible, un canal pour contester, une conséquence si la contestation est fondée. Le secteur a partiellement le premier. Il a rarement le deuxième. Il n'a presque jamais le troisième.

À RETENIR.
— Le secteur rend des comptes à ses bailleurs, presque pas à ceux qu'il sert.
— Les abus documentés découlent structurellement de cette asymétrie de pouvoir.
— Redevabilité ≠ transparence : il faut de l'information, un recours, et une conséquence.
— Les transferts monétaires directs sont le seul mécanisme qui redonne un pouvoir réel.

25. L'humanitaire sous attaque : violences, criminalisation, désinformation

Ce chapitre démontre que les attaques physiques contre les humanitaires sont précédées et légitimées par des attaques verbales, et que la désinformation est devenue une arme de guerre.

Le bilan physique

Nous l'avons établi au chapitre 3. Il faut le reposer ici, parce qu'il change de sens.

383 humanitaires tués en 2024 : record absolu, en hausse de 31 % sur 2023, qui était déjà un record. Cent quatre-vingt-un à Gaza, soixante au Soudan. Trois cent huit blessés, cent vingt-cinq enlevés, quarante-cinq détenus. Selon les Nations unies, les acteurs étatiques étaient les principaux auteurs.

Plus de 380 tués en 2025 : nouveau record. Environ 230 dans les seuls six premiers mois.

Les violences ont augmenté dans vingt et un pays en 2024. Des incidents majeurs ont eu lieu dans quarante pays, contre trente-trois en 2023. En incluant les arrestations et détentions par des autorités étatiques, on atteint quarante-deux pays.

Les contextes en forte hausse : Burkina Faso, République démocratique du Congo, Liban, Nigeria, Somalie, Ukraine, Yémen.

Les trois formes d'attaque

L'attaque physique. Frappes sur des convois et des entrepôts, tirs sur des ambulances, bombardements d'hôpitaux, enlèvements.

L'attaque administrative. Refus de visas, blocage des importations de matériel médical, taxation des cargaisons humanitaires, obligation de partager les listes de bénéficiaires avec des autorités qui pourraient s'en servir, arrestations arbitraires. Cette forme est moins visible et souvent plus efficace : elle ne tue personne directement et paralyse tout.

L'attaque narrative. C'est la plus récente et la plus inquiétante.

La délégitimation

Le rapport 2025 sur la sûreté des travailleurs humanitaires établit un lien explicite : la crise de financement s'ajoute à l'escalade des conflits et à une érosion marquée du respect des normes humanitaires et du droit de la guerre par des acteurs étatiques — érosion amplifiée, dans certains contextes, par des campagnes publiques de dénigrement contre les organisations d'aide.

Le schéma est constant. D'abord, une organisation est présentée comme partiale, infiltrée, complice de l'ennemi. Ensuite, ses employés deviennent des cibles légitimes aux yeux d'une partie de la population. Enfin, quand ils sont tués, personne ne s'indigne.

La désinformation n'accompagne pas la violence : elle la prépare.

Ce que la désinformation attaque précisément

Trois cibles.

Les faits. Nier une famine, contester un bilan, affirmer qu'un hôpital abritait un poste de commandement sans produire de preuve. L'objectif n'est pas de convaincre : il est de créer assez de bruit pour qu'aucune vérité ne s'établisse.

Les principes. Réduire la neutralité à de la lâcheté, l'impartialité à de la complaisance, l'indépendance à une hypocrisie. Si aucun acteur n'est neutre, alors tous sont des combattants — et les tuer devient acceptable.

Les institutions. Présenter les Nations unies comme un gouvernement mondial illégitime, les ONG comme des entreprises de collecte de fonds, l'aide comme un business.

Ce que le secteur oppose

Peu de choses, et mal.

Les organisations humanitaires sont structurellement mal armées contre la désinformation. Elles répondent lentement — parce qu'elles vérifient. Elles répondent prudemment — parce qu'elles doivent conserver l'accès. Elles répondent en langage administratif — parce qu'elles écrivent pour des bailleurs.

Or on ne combat pas un récit avec un communiqué.

C'est l'un des points sur lesquels ce livre engage sa propre partialité : la vérification de l'information est devenue une activité humanitaire. Non pas au sens métaphorique. Au sens strict. Quand une rumeur fait fermer un centre de vaccination, quand un montage fait attaquer un convoi, quand un mensonge tarit une collecte, l'information tue et sauve exactement comme l'eau et le vaccin.

Ce constat sera repris au chapitre 30.

L'impunité, mère de tout

Le Coordonnateur des secours d'urgence a formulé la demande précisément : il ne s'agit pas de déclarations de préoccupation, mais de tenir pour responsables ceux qui tuent les humanitaires, et ceux qui arment ceux qui les tuent.

Aucune poursuite significative n'a abouti pour la grande majorité des 383 morts de 2024.

Tant que la sanction est nulle, le calcul du belligérant est simple : tuer un humanitaire coûte un communiqué et fait fuir toutes les organisations d'une zone. C'est efficace.

> **CE QUE DIT LE CHIFFRE — Aid Worker Security Database.** Les données proviennent d'une base tenue par le cabinet indépendant Humanitarian Outcomes, alimentée par des centaines de partenaires déclarants dans le monde, eux-mêmes affectés par les réductions de financement. La base a failli disparaître en 2025 après avoir perdu son financement américain. Sa survie dépend aujourd'hui de quelques bailleurs. Nous risquons de perdre l'instrument qui mesure les attaques au moment où elles battent des records.
>
> **À RETENIR.**
> — Deux records consécutifs : 383 humanitaires tués en 2024, plus de 380 en 2025.
> — Les personnels locaux paient l'essentiel du prix.
> — Trois formes d'attaque : physique, administrative, narrative. La troisième prépare la première.

— L’impunité rend le meurtre d’un humanitaire tactiquement rentable.

26. L'aide crée-t-elle de la dépendance ?

Ce chapitre démontre que la critique de la dépendance est partiellement fondée, souvent instrumentalisée, et qu'elle vise le mauvais coupable.

C'est l'argument le plus répandu contre l'aide. Il se décline en trois versions.

Version 1 : l'aide sape les États

L'idée : quand une agence internationale finance les cliniques, l'État n'a plus d'incitation à lever l'impôt ni à assurer la santé de sa population. L'aide déresponsabilise le gouvernement et déconnecte le citoyen de son État.

Ce qu'il y a de juste. Le mécanisme existe. Dans plusieurs pays, les systèmes de santé parallèles financés par des bailleurs recrutent les meilleurs personnels, paient trois fois le salaire public, imposent leurs indicateurs et laissent une administration exsangue. Quand le bailleur part, il ne reste rien.

Ce qu'il y a de faux. L'aide humanitaire d'urgence intervient là où l'État a déjà cessé d'assurer ses fonctions, souvent parce qu'il est en guerre ou parce qu'il combat sa propre population. On ne peut pas reprocher au pompier d'avoir affaibli le propriétaire.

Le vrai coupable. Ce n'est pas l'existence de l'aide, c'est sa forme : projets courts, indicateurs imposés, circuits parallèles, refus de financer les salaires publics. Ce sont des choix de bailleurs, pas des lois de la nature.

Version 2 : l'aide détruit les économies locales

L'idée : distribuer gratuitement de la nourriture ruine les agriculteurs locaux ; envoyer des vêtements usagés tue l'industrie textile.

Ce qu'il y a de juste. C'est démontré. L'aide alimentaire en nature importée depuis des pays donateurs a, dans plusieurs cas, effondré les prix agricoles locaux et découragé la production.

Ce que le secteur a fait. Il a changé. Les achats locaux et régionaux ont massivement progressé. Surtout, le transfert monétaire — donner

de l'argent plutôt que des biens — est devenu une modalité majeure : les gens achètent sur les marchés locaux, qu'ils soutiennent au lieu de les détruire.

Cette critique était juste il y a vingt ans. Elle est aujourd'hui, en grande partie, une critique de pratiques abandonnées.

Version 3 : l'aide entretient les conflits

L'idée : les groupes armés taxent les convois, détournent les cargaisons, contrôlent les distributions. L'aide devient une ressource de guerre.

Ce qu'il y a de juste. C'est vrai partout où l'accès est négocié. Une part de l'aide est détournée. Les organisations le savent, l'intègrent, tentent de la minimiser.

Le dilemme réel. Si l'on refuse toute négociation avec un groupe armé, on n'accède pas aux populations qu'il contrôle. Si l'on négocie, on lui confère une reconnaissance et une ressource. Il n'y a pas de bonne réponse : il y a un calcul, à refaire chaque semaine, entre le nombre de vies sauvées et le degré de renforcement du belligérant.

Ceux qui présentent ce dilemme comme une preuve de complicité n'ont jamais eu à le trancher.

La dépendance qui devrait vraiment inquiéter

Ce n'est pas celle des populations. C'est celle des institutions.

Le HCR dépendait à environ 40 % des subventions américaines. Quand elles se sont taries, cinq mille postes ont été supprimés en une année. Les onze bailleurs ayant annoncé des coupes représentaient entre 62 % (OMS) et 87 % (PAM) des financements de ces agences.

Voilà la dépendance structurelle. Elle ne concerne pas un paysan malawite. Elle concerne l'architecture entière de la santé mondiale.

Ce que dit la meilleure preuve disponible

Nous l'avons vue au chapitre 16. Sur vingt ans, les programmes financés par une agence unique auraient contribué à éviter plus de 91 millions de décès. Les modèles projettent, en cas de maintien des

coupes, entre 9,4 et 23 millions de décès supplémentaires d'ici 2030 selon les scénarios.

Ces travaux ne disent pas que l'aide est efficiente. Ils ne disent pas qu'elle est bien gouvernée. Ils disent qu'elle empêche des gens de mourir.

On peut vouloir la réformer. On peut vouloir la localiser, la simplifier, la contrôler, la rendre redevable. Ce livre défend chacune de ces exigences.

Mais entre « l'aide est imparfaite » et « supprimons l'aide », il y a un abîme, et le fond de cet abîme est jonché de corps que personne ne comptera.

La sortie de la dépendance existe

Elle a un nom, et le Haut-Commissaire pour les réfugiés l'a formulée en juin 2026 : investir dès le départ dans les solutions durables. Accès au travail, à l'éducation nationale, à l'identification légale, aux systèmes de santé du pays d'accueil. Son objectif : réduire de plus de moitié en dix ans le nombre de réfugiés en déplacement prolongé dépendant de l'aide humanitaire.

Sortir de la dépendance coûte plus cher à court terme que la maintenir. C'est pour cela qu'on ne le fait pas.

Ce n'est pas un problème d'aide. C'est un problème de comptabilité politique.

> **À RETENIR.**
> — L'aide peut affaiblir les États, mais c'est sa forme — projets courts, circuits parallèles — qui le produit.
> — La critique de la destruction des marchés locaux visait des pratiques largement abandonnées.
> — Le détournement par des groupes armés est réel et constitue un dilemme, pas une complicité.
> — La dépendance la plus grave est celle des agences envers quelques bailleurs.

PARTIE VI — Ce qui change

Quatre chapitres sur les transformations réelles du secteur. Toutes ne sont pas des progrès. Aucune ne sera annulée.

27. L'argent liquide : la révolution la plus discrète

Ce chapitre démontre que donner de l'argent plutôt que des biens est la transformation la plus profonde de l'humanitaire depuis cinquante ans, et qu'elle reste incomplète.

L'idée

Plutôt que d'expédier des sacs de riz depuis un port européen, on verse de l'argent sur un téléphone. La famille achète ce dont elle a besoin, au marché du coin, au prix du marché.

C'est simple. C'est brutalement efficace. Cela a mis vingt ans à s'imposer.

Pourquoi cela fonctionne

C'est moins cher. La logistique — transport, stockage, distribution, pertes — représente une part importante du coût d'une aide en nature. Un transfert monétaire coûte quelques pourcents de frais.

C'est plus digne. Une personne qui choisit ce qu'elle mange, ce qu'elle soigne, ce qu'elle rembourse, redevient un adulte responsable de sa vie. C'est le contraire d'un colis standardisé.

C'est plus juste. Personne ne sait mieux qu'une mère de famille déplacée si sa priorité est le lait, le loyer, le médicament ou le billet de bus pour retrouver son fils.

Cela soutient l'économie locale. L'argent est dépensé sur place. Il fait vivre des commerçants, des transporteurs, des producteurs. Il ne détruit pas les marchés : il les réamorce.

Pourquoi cela ne s'est pas généralisé

Le contrôle. Un bailleur peut photographier un sac de farine portant son logo. Il ne peut pas photographier un virement. La visibilité politique du don en nature est supérieure.

Le soupçon. L'idée persistante que « les pauvres dépenseront mal ». Des dizaines d'études l'ont réfutée : les transferts sont massivement dépensés en nourriture, en santé, en éducation et en remboursement de dettes. C'est une croyance, pas une donnée.

Les limites réelles. Le cash ne fonctionne pas quand le marché est détruit, quand l'inflation est galopante, quand les femmes ne contrôlent pas les revenus du foyer, quand le service à acheter n'existe pas. On n'achète pas une campagne de vaccination.

La fragmentation. Chaque agence a son système, sa carte, son opérateur téléphonique, sa base de données. Une famille reçoit trois transferts de trois organisations, avec trois enregistrements différents.

Où en est-on

Le Coordonnateur des secours d'urgence a posé la question en juin 2025, parmi les chantiers du renouveau : comment porter à l'échelle le cash multi-usage et non affecté ?

Le mot important est **non affecté**. Un transfert conditionné à l'achat de nourriture n'est pas du cash : c'est un bon d'achat. Le pouvoir réel de décision reste chez le donateur.

C'est là que se joue la vraie révolution. Elle est moins technique que politique : donner de l'argent sans condition, c'est admettre que les personnes assistées savent mieux que nous.

> **CE QUE DIT LE CHIFFRE — L'efficience n'est pas l'efficacité.** Un transfert monétaire coûte moins cher à acheminer. Il ne remplace pas un hôpital, une école, un réseau d'eau, une campagne de vaccination — c'est-à-dire tout ce qui relève du bien collectif. Un système humanitaire entièrement fondé sur le cash serait un système sans services publics. La question n'est pas « cash ou nature ? », mais « qu'est-ce qui s'achète, et qu'est-ce qui se construit ? ».
>
> **À RETENIR.**
> — Le transfert monétaire est moins cher, plus digne, plus juste, et soutient l'économie locale.
> — Les objections morales sur le « mauvais usage » de l'argent sont empiriquement réfutées.
> — Le cash ne remplace pas les biens collectifs : hôpitaux, écoles, réseaux d'eau.
> — L'enjeu est le cash non affecté, c'est-à-dire le transfert du pouvoir de décision.

28. Données, intelligence artificielle et anticipation

Ce chapitre démontre que la technologie promet de prévoir les crises, qu'elle y parvient partiellement, et que le problème n'a jamais été de savoir mais d'agir.

Ce que l'on sait déjà prévoir

La FAO et le PAM publient deux fois par an une liste des « foyers de la faim ». En juin 2026, treize pays étaient identifiés comme devant connaître une détérioration entre juin et novembre.

La directrice générale adjointe de la FAO l'a exprimé sans ambages : nous savons déjà où se produiront les prochaines urgences alimentaires.

C'est la phrase la plus importante de ce chapitre. Nous savons.

L'anticipation fonctionne : modèles climatiques saisonniers, suivi des prix des denrées, imagerie satellite de la végétation, données de déplacement, systèmes d'alerte précoce. Les prévisions sont imparfaites mais utiles.

L'action anticipatoire

L'idée : ne pas attendre la catastrophe pour payer. Déclencher automatiquement les fonds dès qu'un seuil prédéfini est franchi — une prévision de sécheresse, un niveau de fleuve, un pic de prix.

Les avantages sont documentés : intervenir avant que les ménages vendent leur bétail coûte beaucoup moins cher que de les nourrir après. Une intervention précoce est le moyen le plus efficace et le moins coûteux de sauver des vies et d'éviter qu'une crise alimentaire ne dégénère.

Le Coordonnateur des secours d'urgence en a fait un chantier explicite : comment articuler une action anticipatoire à grande échelle avec un « reset humanitaire vert », préparé aux défis climatiques.

Le frein n'est pas technique. Il est budgétaire et politique : personne n'aime dépenser pour une catastrophe qui n'a pas encore eu lieu, et personne ne reçoit de crédit pour une famine évitée.

L'intelligence artificielle

Les usages réels, en 2026, sont plus modestes que les discours.

Traitement de l'imagerie satellite : détection de destructions, de camps de déplacés, d'évolutions de cultures.

Traduction et interprétation : outil décisif dans des contextes où les intervenants ne parlent pas la langue des populations.

Analyse de grands volumes de rapports pour identifier des signaux faibles.

Ciblage des transferts monétaires, en croisant des données pour identifier les ménages les plus vulnérables.

Le Coordonnateur des secours d'urgence a posé la question aux agences en juin 2025 : comment innover pour que la technologie et l'IA fassent partie de la solution plutôt que du problème ?

Le problème

Il est double.

La protection des données. Une base de données biométrique de réfugiés est l'objet le plus dangereux qui puisse exister dans un pays où l'État persécute ces mêmes réfugiés. Plusieurs incidents ont montré que des données humanitaires pouvaient être exigées, saisies, transmises. Le principe « ne pas nuire » s'applique aux serveurs.

La substitution du savoir à la décision. Nous savons où sera la famine. Nous ne finançons pas. Ajouter une couche d'algorithmes à un système qui ignore déjà ses propres alertes ne change rien à sa nature.

La dégradation des données, la vraie urgence

Pendant que l'on discute d'IA, l'infrastructure statistique s'effondre.

Le Rapport mondial sur les crises alimentaires 2026 recense le plus faible nombre de pays disposant de données conformes aux exigences techniques depuis dix ans. Dix-huit pays et territoires manquaient de données comparables en 2025, dont le Burkina Faso, la République du Congo et l'Éthiopie — qui représentaient à eux seuls plus de 27 millions de personnes en insécurité alimentaire aiguë en 2024.

La base qui recense les attaques contre les humanitaires a failli disparaître faute de financement.

Nous entrons dans une période où nous saurons de moins en moins ce qui se passe, tout en disposant d'outils de plus en plus puissants pour analyser ce que nous ne mesurons plus.

À RETENIR.
— Nous savons prévoir où éclateront les prochaines crises alimentaires. Nous ne finançons pas la prévention.
— L'action anticipatoire est démontrée moins coûteuse ; elle se heurte à l'absence de gratification politique.
— L'IA a des usages réels et un risque majeur : les données humanitaires peuvent tuer.
— L'urgence n'est pas d'analyser mieux, c'est d'arrêter de perdre les données de base.

29. Nouveaux acteurs : diasporas, Golfe, Sud global

Ce chapitre démontre que le monopole occidental sur la solidarité internationale est terminé, et que le système n'a pas encore compris ce que cela implique.

Le fait

Douze fournisseurs officiels d'aide extérieurs au Comité d'aide au développement de l'OCDE ont déclaré 13,3 milliards de dollars d'aide publique au développement en 2025, dans un contexte où le CAD s'effondrait.

Ce chiffre est probablement une sous-estimation, car ces bailleurs ne suivent ni les mêmes définitions ni les mêmes obligations de déclaration.

Les États du Golfe

Ils financent massivement, souvent en bilatéral direct avec les gouvernements, parfois via des fonds propres, parfois via les agences onusiennes.

Leur logique diffère : moins de conditionnalité formelle, plus d'alignement politique et confessionnel, moins de reporting public.

Le lancement du *Global Humanitarian Overview* 2025 s'est d'ailleurs tenu conjointement à Genève, à Koweït — en partenariat avec le gouvernement koweïtien — et à Nairobi, en partenariat avec l'Union africaine. Le symbole n'est pas anodin.

La Chine, la Turquie, l'Inde, le Brésil

Chacun développe une coopération propre. La coopération chinoise se concentre sur les infrastructures et les prêts. La Turquie a bâti un réseau d'agences humanitaires actif dans la Corne de l'Afrique et au Levant. L'Inde et le Brésil investissent la coopération Sud-Sud.

Aucun ne se reconnaît dans le vocabulaire des « bailleurs » : ils parlent de partenariat, de non-ingérence, de solidarité entre égaux.

Les diasporas

C'est le flux le plus massif et le plus invisible.

Les transferts d'argent des migrants vers leurs pays d'origine dépassent, chaque année, plusieurs fois le montant total de l'aide humanitaire mondiale. Ils arrivent directement chez les familles, sans intermédiaire, sans frais de gestion, sans cluster.

Ils sont contracycliques : quand une crise frappe un pays, les transferts augmentent. C'est exactement l'inverse du comportement des bailleurs institutionnels.

Ils ne financent ni hôpitaux ni réseaux d'eau. Mais ils tiennent des dizaines de millions de foyers.

Le secteur humanitaire ne les compte pas, ne les coordonne pas, ne dialogue presque pas avec les diasporas. C'est une lacune stratégique majeure.

La philanthropie privée

Des fondations privées pèsent désormais autant que des États moyens dans certains secteurs — la santé mondiale en particulier.

Leur atout : rapidité, prise de risque, financement de long terme. Leur problème : elles ne rendent de comptes à aucun électorat. Un philanthrope qui décide de la stratégie mondiale contre le paludisme exerce un pouvoir politique sans mandat.

Ce que cela change

Trois conséquences.

La fin de la conditionnalité comme levier. Quand un seul bloc finançait, il pouvait exiger des réformes. Quand cinq blocs financent, un gouvernement choisit son bailleur.

La fragmentation des normes. Les principes humanitaires, le droit international humanitaire, les standards Sphère sont des constructions largement occidentales. Elles ne sont pas fausses pour autant — le CICR et les Conventions de Genève sont universellement ratifiés. Mais leur légitimité est contestée par ceux qui n'ont pas participé à leur écriture.

Une occasion. Un système humanitaire plus multipolaire est potentiellement plus résilient. Le retrait d'un bailleur n'y produirait pas un effondrement de 23 % en une année.

Encore faudrait-il que les nouveaux acteurs soient invités à la table. Ils y sont peu, à l'IASC comme dans les conseils d'administration des grandes agences.

CONTROVERSE — Faut-il universaliser les principes ou les renégocier ? Une position soutient que les principes humanitaires et le DIH sont universels dans leur substance et doivent être défendus tels quels, y compris contre ceux qui les jugent occidentaux. Une autre estime qu'une norme dont les principaux États émergents ne se sentent pas coauteurs sera respectée par personne, et qu'il faut rouvrir le chantier — au risque d'affaiblir ce qui reste.

À RETENIR.
— 13,3 milliards de dollars d'aide déclarée par douze bailleurs hors CAD en 2025.
— Les transferts des diasporas dépassent plusieurs fois l'aide humanitaire mondiale et sont contracycliques.
— La philanthropie privée exerce un pouvoir politique sans mandat électif.
— Un système multipolaire serait plus résilient — à condition d'y admettre les nouveaux acteurs.

30. Le rôle des médias et de l'information vérifiée

Ce chapitre démontre que l'information est devenue un déterminant direct de la survie, et que la vérification des faits est aujourd'hui un acte de solidarité.

L'effet de projecteur

Les crises médiatisées reçoivent davantage de financement, à besoins équivalents, que les crises oubliées. Ce n'est pas une intuition : c'est un fait établi et régulièrement documenté.

Le corollaire est cruel. La République démocratique du Congo, dont le plan de réponse était financé à 22 %, ne souffre pas moins que d'autres. Elle est simplement moins racontée.

En 2025, la générosité française a progressé de 3,6 % **sans** grande urgence médiatisée. En 2024, le cyclone Chido à Mayotte avait à lui seul représenté 5 % de la collecte totale.

Le récit produit de l'argent. L'absence de récit produit du silence budgétaire.

La responsabilité du traitement

Trois travers dominent la couverture des crises.

L'événementialisation. On couvre le séisme, pas la reconstruction. On couvre la famine déclarée, pas les dix-huit mois d'alertes ignorées qui l'ont précédée. Les rédactions arrivent quand les seuils sont franchis, c'est-à-dire quand il est trop tard.

La déshumanisation par les chiffres. Deux cent soixante-six millions de personnes en insécurité alimentaire aiguë : personne ne se représente ce nombre. Un chiffre sans visage produit de la sidération, et la sidération démobilise.

La compassion sélective. Certaines victimes ressemblent au public. D'autres non. Les budgets suivent.

La désinformation comme arme

Nous l'avons vu au chapitre 25 : les campagnes de dénigrement public des organisations d'aide accompagnent, et souvent précèdent, les attaques physiques contre leurs personnels.

Le mécanisme se décompose ainsi.

D'abord, on conteste les faits : le bilan est exagéré, l'ONG ment, l'agence est infiltrée.

Ensuite, on disqualifie l'institution : les Nations unies sont partiales, les ONG sont des officines.

Enfin, on légitime la violence : puisque ces gens ne sont pas neutres, ils sont des combattants.

À chaque étage, ce ne sont pas des opinions qui circulent, mais des affirmations vérifiables. Elles sont fausses ou vraies. Elles se vérifient.

Vérifier est une action humanitaire

Ce livre assume ici une position.

Quand une rumeur sur un vaccin fait fermer un centre de vaccination, l'information a tué. Quand un montage vidéo fait attaquer un convoi, l'information a tué. Quand un mensonge sur une association tarit sa collecte, l'information a tué — plus lentement, tout aussi sûrement.

Inversement, quand un journaliste établit qu'une famine a été déclarée selon des critères techniques précis, quand une base de données recense les attaques contre les soignants, quand une revue scientifique publie une estimation de mortalité assortie de son intervalle d'incertitude, l'information protège.

Vérifier, expliquer, ne jamais simplifier : ce n'est pas un supplément d'âme journalistique. C'est une infrastructure de survie, au même titre qu'un forage ou une chaîne du froid.

Ce qu'un citoyen peut faire de son attention

Trois gestes.

Vérifier avant de partager. Un partage prend deux secondes. Une rumeur qui fait fermer une clinique dure des mois.

Suivre les crises oubliées. Le financement suit l'attention. L'attention est la seule ressource dont vous disposez en abondance.

Refuser les chiffres sans source. Y compris ceux qui vont dans votre sens. Surtout ceux-là.

Une note sur ce livre

Vous avez pu constater que chaque donnée de cet ouvrage porte une année, une institution, une méthode. Que nous avons signalé les intervalles d'incertitude. Que nous avons indiqué quand une baisse statistique traduisait une perte de données plutôt qu'une amélioration.

Ce n'est pas de la pédanterie. C'est la seule manière de vous rendre capable de nous contredire.

À RETENIR.
— Les crises médiatisées reçoivent plus d'argent, à besoins égaux, que les crises oubliées.
— La désinformation prépare la violence contre les humanitaires : conteste les faits, disqualifie l'institution, légitime l'attaque.
— La vérification de l'information est devenue une activité de protection des personnes.
— L'attention est la ressource dont chaque citoyen dispose en abondance.

PARTIE VII — Les urgences

Trois chapitres pour sortir du constat. Ce qu'il faut faire, qui doit le faire, et ce que vous pouvez faire.

31. Dix urgences pour 2026-2030

Ce chapitre propose une hiérarchie. Elle est discutable. Elle est argumentée.

1. Arrêter l'hémorragie financière

L'aide publique au développement a reculé de 23,1 % en 2025, après −6,1 % en 2024. L'OCDE projette une nouvelle baisse en 2026, de l'ordre de 5,8 % — voire 7 % en termes nets.

Trois années consécutives de recul ne constituent pas un ajustement. Elles constituent un désarmement.

L'urgence n'est pas d'atteindre 0,7 % du RNB, cible que presque aucun pays n'a jamais tenue. Elle est de **stopper la pente**. Un moratoire de trois ans sur les coupes, adopté collectivement, produirait à lui seul plus d'effets que dix conférences.

2. Sanctuariser l'aide humanitaire

L'aide humanitaire a chuté de 35,8 % en 2025 — davantage que l'APD dans son ensemble. En France, la ligne humanitaire est passée de 895 millions d'euros en 2024 à 294 millions en 2026.

L'aide humanitaire n'est pas un poste d'investissement discutable. C'est la ligne qui empêche des gens de mourir cette année. Elle doit être protégée des arbitrages annuels, comme le sont les dépenses régaliennes.

3. Financer sur plusieurs années

Les crises durent dix ans. Les budgets durent douze mois. Sept réfugiés sur dix sont en déplacement de longue durée.

Un financement pluriannuel, même à montant inférieur, produirait plus de résultats qu'un financement annuel supérieur. Il permettrait de recruter, de former, de contractualiser, de planifier.

C'est l'une des rares réformes qui ne coûte rien.

4. Payer les acteurs locaux

Objectif du Grand Bargain, 2016 : 25 % des financements humanitaires directement aux acteurs locaux et nationaux. Toujours pas atteint en 2026.

Les fonds communs pays y parviennent, à 55 %. Ils pèsent 4 % du total.

La solution technique existe : augmenter massivement la part des fonds communs, comme le propose le Coordonnateur des secours d'urgence, et financer les coûts de structure des organisations locales, pas seulement leurs projets.

5. Défendre le droit international humanitaire

Deux records consécutifs d'humanitaires tués : 383 en 2024, plus de 380 en 2025. Deux mille quatre cent cinquante attaques contre des services de santé entre janvier 2024 et août 2025.

Presque aucune poursuite.

L'urgence n'est pas d'écrire un nouveau traité. Elle est d'appliquer ceux qui existent : enquêtes systématiques, sanctions ciblées, conditionnement des ventes d'armes au respect du DIH.

6. Protéger l'infrastructure statistique

Dix-huit pays sans données alimentaires comparables. Une base de données mondiale sur la sécurité des humanitaires sauvée de justesse.

Compter coûte quelques millions. Ne pas compter coûte des vies et permet de nier.

Financer les systèmes de mesure — IPC, HCR, IDMC, AWSD, enquêtes nationales — devrait relever d'un fonds mondial protégé, distinct des budgets opérationnels.

7. Sortir du déplacement prolongé

Sept réfugiés sur dix sont en exil de longue durée. Les réinstallations ont chuté de plus de moitié, à 81 800 personnes en 2025.

L'objectif fixé par le Haut-Commissaire — réduire de plus de moitié en dix ans le nombre de réfugiés en déplacement prolongé dépendant de l'aide — suppose : droit au travail, accès aux systèmes nationaux d'éducation et de santé, identification légale, et un soutien financier aux pays d'accueil, qui hébergent 68 % des réfugiés du monde.

8. Traiter la faim comme un crime, pas comme une fatalité

Deux famines déclarées la même année, une première. Le Secrétaire général des Nations unies a constaté que la faim est de plus en plus employée comme arme de guerre.

Affamer des civils est un crime de guerre. Il doit être poursuivi comme tel. Et l'accès humanitaire doit être imposé, non négocié.

À Gaza, dès que l'accès s'est ouvert, la famine a reculé. Ce précédent est la meilleure preuve disponible que la faim, dans les conflits contemporains, est une décision.

9. Réarmer la solidarité nationale

En France : 9,8 millions de personnes pauvres, 350 000 sans domicile, 912 morts à la rue en 2024, 24 556 expulsions, 2,8 millions de ménages en attente d'un logement social, un parc d'hébergement bloqué à 203 000 places depuis quatre ans.

Le taux de sortie de la pauvreté par les prestations sociales est tombé de 37 % (2017) à 28 % (2023).

L'urgence est le logement, puis le revenu, puis le non-recours — 40 % des ayants droit ne demandent pas le RSA.

10. Reconstruire le récit

Le financement suit l'attention. Les crises oubliées le restent.

La désinformation prépare les attaques contre les humanitaires. La vérification des faits protège des vies.

L'urgence est d'expliquer : qu'aider n'est pas naïf, que la solidarité n'est pas un luxe, que 20 centimes par jour donnés par les 10 % les mieux payés de la planète financeraient l'intégralité de l'appel humanitaire mondial.

Ce n'est pas un problème de ressources. C'est un problème de priorités.

À RETENIR.
— Trois urgences financières : arrêter la baisse, sanctuariser l'humanitaire, financer sur plusieurs années.
— Trois urgences structurelles : payer les acteurs locaux, défendre le DIH, protéger les données.
— Trois urgences humaines : sortir du déplacement prolongé, poursuivre la faim comme arme, réarmer la solidarité nationale.
— Une urgence transversale : le récit.

32. Ce que peuvent faire les États et les institutions

Ce chapitre propose des mesures. Elles sont applicables. La plupart ne coûtent presque rien.

Ce qui ne coûte rien

Rendre les financements souples. Un financement non affecté permet à une organisation de déplacer l'argent là où le besoin apparaît. Cela ne coûte pas un euro de plus. Cela demande de faire confiance.

Réduire le reporting redondant. Le Coordonnateur des secours d'urgence a écrit aux bailleurs pour leur demander de réduire les rapports non essentiels, de transformer les promesses en versements effectifs, et d'accepter les demandes de reprogrammation. Ces trois gestes sont gratuits.

Verser vite. Une promesse annoncée en conférence et versée dix-huit mois plus tard n'a pas la même valeur. Les délais de décaissement tuent.

Publier les données. Financement par pays, par secteur, par bénéficiaire final. Les standards existent. Les appliquer coûte un poste.

Ce qui coûte peu

Multiplier les fonds communs pays. Ils versent 55 % de leurs financements aux acteurs locaux. Les porter de 4 % à 20 % du total humanitaire ferait plus pour la localisation que dix ans de déclarations.

Financer les coûts de structure. Une ONG locale a besoin d'un comptable, d'un serveur, d'un directeur. Le refus universel de financer ces postes est la première cause du sous-développement des acteurs locaux.

Financer les systèmes de mesure. IPC, systèmes d'alerte précoce, bases de données sur la sécurité, enquêtes nationales de pauvreté. Quelques dizaines de millions par an pour tout le système mondial.

Financer l'action anticipatoire. Déclencher les fonds sur seuil prédéfini. Une intervention précoce coûte moins cher qu'une réponse tardive : c'est établi.

Ce qui coûte

Sanctuariser les lignes humanitaires par une loi de programmation contraignante, avec un plancher.

Restaurer des financements affectés et prévisibles. La France disposait d'un mécanisme : une part du produit de la taxe sur les transactions financières et de la taxe de solidarité sur les billets d'avion alimentait la solidarité internationale. La loi de finances pour 2025 a rebudgétisé ces taxes, coupant le lien. Rétablir une affectation, même partielle, restaurerait une prévisibilité que les arbitrages annuels ont détruite.

Investir dans les solutions durables pour les déplacés : accès au travail, à l'école, aux soins, à l'identité légale, dans les pays d'accueil. Cela coûte davantage à court terme. C'est la seule sortie.

Ce qui relève du courage politique

Conditionner les ventes d'armes au respect du droit international humanitaire. Les Nations unies indiquent que les acteurs étatiques sont les principaux auteurs des meurtres d'humanitaires. Les États qui les arment ne peuvent pas se contenter de déclarations de préoccupation.

Poursuivre l'affamement des civils comme crime de guerre. Le droit existe. Les juridictions existent. La volonté manque.

Assumer le débat public. L'aide au développement représente 0,45 % du budget de l'État français. Le débat ne porte pas sur l'argent. Il porte sur ce que nous croyons devoir à des personnes que nous ne connaissons pas. Ce débat doit être mené, pas contourné par des amendements techniques adoptés à 3 heures du matin.

Ce que peuvent faire les collectivités locales

En France, les marges existent et sont documentées par la Fondation pour le logement.

Attribuer prioritairement des logements sociaux aux personnes sans domicile. Mobiliser des bâtiments vides — plusieurs villes l'ont fait. Soutenir les agences immobilières à vocation sociale pour capter du parc privé. Résorber les bidonvilles par l'accès au logement plutôt que par l'expulsion. Respecter les obligations de la loi SRU en matière de logement social.

Les Restos du Cœur, eux, rappellent un chiffre : en 2026, 80 % de leurs quelque 2 300 lieux d'accueil sont mis gratuitement à disposition par les collectivités. Le levier local est réel.

À RETENIR.
— Financements souples, versements rapides, reporting allégé : gratuits, immédiats, jamais faits.
— Fonds communs pays, coûts de structure des acteurs locaux, systèmes de mesure, action anticipatoire : peu coûteux, fort rendement.
— Sanctuarisation légale des lignes humanitaires et financements affectés : coûteux, indispensable.
— Conditionner les ventes d'armes au respect du DIH relève du courage, pas de la technique.

33. Ce que peut faire un citoyen

Ce chapitre est le seul du livre qui s'adresse à vous directement. Il ne demande pas de héros. Il demande de la régularité.

La mauvaise nouvelle et la bonne

La mauvaise. Votre don ne compensera pas une décision budgétaire. La générosité privée française a progressé de 3,6 % en 2025, soit environ 43 millions d'euros sur le panel mesuré. La coupe de l'aide publique au développement pour 2026 s'élève à 803 millions d'euros. Le rapport est de un à dix-huit.

Personne ne vous demande de remplacer l'État. Vous ne le pouvez pas.

La bonne. Vous disposez de quatre ressources que l'État n'a pas : votre argent, votre temps, votre attention et votre voix. Chacune a un rendement différent. Voici lequel.

Votre argent : donnez peu, souvent, sans condition

Trois principes.

Le don régulier vaut plus que le don ponctuel. Un prélèvement automatique de dix euros par mois vaut, pour une association, davantage que cent vingt euros une fois par an. Il lui permet de planifier, de recruter, de s'engager sur la durée. En France, 45 % de la collecte passe désormais par prélèvement automatique, contre 20 % en 2005.

Le don non affecté vaut plus que le don fléché. Exactement pour les mêmes raisons qui font qu'un financement souple vaut mieux qu'un financement fléché pour un bailleur d'État. Quand vous précisez « pour les enfants du pays X », vous transférez sur l'association la contrainte que vous reprochez aux gouvernements.

Le petit don compte, et il disparaît. Les dons inférieurs à 150 euros ne représentent plus que 38,6 % de la collecte française, contre 50,4 % il y a dix ans. Une générosité portée par quelques donateurs aisés est fragile. Si vous donnez trente euros par an, vous faites plus que compléter un total : vous maintenez un modèle.

Rappel fiscal : la loi de finances 2026 a porté à 2 000 euros le plafond des dons ouvrant droit à la réduction de 75 % au titre du dispositif dit « loi Coluche », pour les dons effectués à partir du 14 octobre 2025. Au-delà, la réduction reste de 66 % dans la limite de 20 % du revenu imposable. Concrètement, un don de 100 euros à une association de lutte contre la pauvreté vous coûte 25 euros.

Votre temps : la ressource la plus rare

Douze millions de Français sont bénévoles dans une association. Mais les bénévoles réguliers ne sont plus qu'un million et demi. Et plus de vingt-cinq millions de non-bénévoles se disent prêts à s'engager si les missions s'adaptaient à leurs contraintes.

Vous êtes probablement dans cette dernière catégorie.

Trois vérités opérationnelles.

Deux heures par semaine, toute l'année, valent mieux qu'un week-end héroïque. Les associations n'ont pas besoin de renfort ponctuel : elles ont besoin de continuité.

Vos compétences valent plus que votre bonne volonté. Un comptable, un juriste, un développeur, un traducteur, un conducteur de camion : ce sont les profils qui manquent. Une association de terrain se noie dans la conformité administrative que ses bailleurs lui imposent.

Choisissez près de chez vous. 55 % des centres des Restos du Cœur sont en zone rurale. La pauvreté rurale progresse : une personne accueillie sur six vit en zone rurale, contre une sur huit en 1994.

Votre attention : le levier caché

Le financement suit l'attention. C'est un fait mesuré.

Le plan de réponse pour la République démocratique du Congo était financé à 22 %. Celui du Soudan à 20 %. Ces pays ne souffrent pas moins que d'autres. Ils sont moins racontés.

Ce que vous pouvez faire, concrètement :

Vérifiez avant de partager. Une rumeur qui fait fermer un centre de vaccination dure des mois. Un partage prend deux secondes.

Suivez une crise oubliée. Choisissez-en une. Informez-vous. Parlez-en. Vous serez, littéralement, l'un des rares.

Refusez les chiffres sans source. Y compris ceux qui confirment vos convictions. Surtout ceux-là.

Votre voix : là où le rendement est maximal

C'est ce que ce livre voudrait vous convaincre de faire, si vous ne deviez faire qu'une chose.

Écrivez à votre parlementaire. Le budget de l'aide publique au développement représente 0,45 % du budget de l'État. Il a été coupé cinq fois en moins de deux ans, et les votes sont publics.

Demandez des comptes à votre maire. Les leviers locaux — logement social attribué aux sans-domicile, bâtiments vides mobilisés, bidonvilles résorbés par le logement plutôt que par l'expulsion, mise à disposition de locaux aux associations — sont réels et documentés.

Parlez-en autrement. Cessez d'opposer « nos pauvres » et « les leurs ». Les 803 millions d'euros retirés à l'aide internationale ne sont pas allés aux Restos du Cœur.

Comment vérifier une association avant de donner

Cinq questions, cinq minutes.

Où va l'argent ? Cherchez le rapport annuel et le compte d'emploi des ressources. Une association sérieuse publie la répartition entre missions sociales, frais de recherche de fonds et frais de fonctionnement.

Qui contrôle ? Cherchez un label ou un contrôle externe : Comité de la charte du Don en confiance, certification des comptes par un commissaire aux comptes, publication au Journal officiel.

Que fait-elle réellement ? Cherchez des résultats chiffrés, pas des récits. Combien de personnes, où, sur quelle période, avec quel effet mesuré.

Qui décide ? Les personnes concernées siègent-elles quelque part ? Y a-t-il des partenaires locaux, et à quelle place ?

Que dit-elle quand ça se passe mal ? Une organisation qui n'a jamais publié un échec vous cache quelque chose. Toutes en ont.

Le mot de la fin

Nous avons commencé ce livre par un chiffre : vingt-trois milliards de dollars pour maintenir en vie quatre-vingt-sept millions de personnes pendant un an.

Nous le terminons par un autre, formulé par le chef de l'humanitaire des Nations unies : si les 10 % des personnes les mieux rémunérées de la planète — celles qui gagnent cent mille dollars par an ou plus — donnaient vingt centimes par jour, l'appel humanitaire mondial serait intégralement financé.

Vingt centimes. Le prix de rien.

La conclusion qu'il en tire, et que nous reprenons parce qu'elle est exacte : **ce n'est pas un problème de ressources, c'est un problème de priorités.**

Une priorité, cela se change. Pas par un miracle. Par une décision, répétée, ennuyeuse, tenue. Un prélèvement automatique. Deux heures le samedi. Une lettre à un député. Un fait vérifié avant d'être partagé. Une conversation où l'on refuse la facilité d'opposer les pauvres aux pauvres.

Rien de tout cela n'est héroïque. Tout cela est efficace.

Nous avons du travail.

> **À RETENIR.**
> — Donnez peu, régulièrement, sans condition : le don mensuel non affecté est le plus utile.
> — Deux heures par semaine toute l'année valent mieux qu'un week-end héroïque.
> — L'attention est votre ressource abondante : le financement suit les récits.
> — Votre voix a le meilleur rendement. Le budget de l'aide représente 0,45 % du budget de l'État, et les votes sont publics.

ANNEXES

Trente questions, trente réponses

1. Quelle différence entre humanitaire et développement ? L'humanitaire sauve des vies pendant une crise, à court terme, selon quatre principes codifiés. Le développement transforme des systèmes sur dix ou vingt ans, par la négociation politique. Les deux se financent différemment et n'ont pas le même mandat.

2. Combien de personnes ont besoin d'aide humanitaire en 2026 ? Deux cent trente-neuf millions selon les Nations unies. Cent trente-cinq millions sont ciblées, dont quatre-vingt-sept millions considérées comme prioritaires.

3. Combien cela coûterait-il ? Trente-trois milliards de dollars pour le plan complet, vingt-trois milliards pour les seuls besoins vitaux les plus urgents.

4. Combien a-t-on reçu l'an dernier ? Douze milliards de dollars sur quarante-quatre demandés en 2025, soit 28 % — le plus bas niveau depuis dix ans.

5. Pourquoi le montant demandé baisse-t-il ? Parce que la définition des besoins a été resserrée pour s'adapter aux financements disponibles. Ce n'est pas la souffrance qui diminue, c'est l'ambition.

6. Qu'est-ce que l'hyper-priorisation ? Le processus par lequel les coordonnateurs humanitaires ont retiré des millions de personnes des plans de réponse, afin de concentrer les moyens restants sur les niveaux de gravité les plus élevés. Autrement dit : choisir qui l'on ne secourra pas.

7. De combien l'aide mondiale a-t-elle baissé ? De 23,1 % en 2025, à 174,3 milliards de dollars. C'est la plus forte contraction annuelle jamais enregistrée. Elle suit une baisse de 6,1 % en 2024.

8. Qui est responsable de cette baisse ? Cinq pays représentent 95,7 % du recul : États-Unis, Allemagne, Royaume-Uni, Japon, France. Les États-Unis expliquent à eux seuls les trois quarts, avec une chute de 56,9 %.

9. USAID existe-t-elle encore ? Non. L'agence a été officiellement dissoute le 1er juillet 2025.

10. Quel est le premier bailleur mondial aujourd'hui ? Pour la première fois de l'histoire, l'Allemagne, avec 29,1 milliards de dollars en 2025, devant les États-Unis (29,0). Tous canaux confondus, l'Union européenne est le premier bailleur.

11. Combien la France donne-t-elle ? Environ 14,5 milliards de dollars d'APD en 2025 au sens de l'OCDE, soit 0,43 % du revenu national brut. La cible de 0,7 %, souscrite depuis plus de cinquante ans, n'a jamais été atteinte.

12. Le budget français de l'aide a-t-il été coupé ? Cinq fois en moins de deux ans : 742 millions d'euros en février 2024, plus de 2 milliards dans le budget 2025, 803 millions dans le budget 2026, puis 21 millions supplémentaires par décrets en juin 2026. Soit −48 % depuis 2021.

13. Et l'aide humanitaire française ? Elle passe de 895 millions d'euros en 2024 à 294 millions en 2026, soit −67 %.

14. Combien de personnes sont déplacées de force ? Cent dix-sept millions huit cent mille fin 2025 : 41,6 millions de réfugiés, 68,6 millions de déplacés internes, 9 millions de demandeurs d'asile.

15. Le nombre de déplacés augmente-t-il toujours ? Non. En 2025, il a baissé pour la première fois en dix ans, essentiellement grâce à 14,7 millions de retours — dont 90 % vers l'Afghanistan, le Soudan et la Syrie, souvent dans des conditions précaires.

16. Où vivent les réfugiés ? Soixante-huit pour cent d'entre eux dans des pays à revenu faible ou intermédiaire. Deux tiers dans un pays voisin du leur. Les enfants représentent 39 % des réfugiés relevant du mandat du HCR.

17. Combien de personnes ont faim ? Deux cent soixante-six millions en insécurité alimentaire aiguë en 2025, dans 47 pays. Le double d'il y a dix ans.

18. Pourquoi ce chiffre baisse-t-il par rapport à 2024 ? Parce que dix-huit pays n'ont plus de données comparables, dont le Burkina Faso, la République du Congo et l'Éthiopie. La statistique s'améliore parce que la mesure se dégrade.

19. Qu'est-ce qu'une famine, exactement ? Une classification technique : au moins 20 % des ménages en manque extrême de

nourriture, au moins 30 % des enfants en malnutrition aiguë, et plus de deux décès pour dix mille personnes par jour.

20. Combien de famines en 2025 ? Deux, déclarées la même année pour la première fois depuis que le Rapport mondial sur les crises alimentaires existe : le gouvernorat de Gaza et certaines régions du Soudan.

21. Combien d'humanitaires ont été tués ? Trois cent quatre-vingt-trois en 2024, record absolu. Plus de trois cent quatre-vingts en 2025. La majorité sont des personnels locaux.

22. Combien de morts les coupes budgétaires vont-elles causer ? Selon *The Lancet* (juin 2025), plus de 14 millions de décès supplémentaires d'ici 2030 du fait des seules coupes américaines. Selon *The Lancet Global Health* (février 2026), de 9,4 à 23 millions dans 93 pays selon les scénarios. Ce sont des modèles, assortis de larges intervalles d'incertitude.

23. Ces estimations sont-elles fiables ? Ce sont des projections, pas des mesures. Elles reposent sur l'hypothèse que les effets futurs ressembleront aux effets passés. Aucune étude publiée n'aboutit à des ordres de grandeur significativement différents.

24. L'aide crée-t-elle de la dépendance ? Parfois, quand elle prend la forme de circuits parallèles qui contournent les États. La dépendance la plus grave est celle des agences internationales envers quelques bailleurs : le HCR dépendait à environ 40 % des fonds américains et a supprimé cinq mille postes.

25. Combien de pauvres en France ? Neuf millions huit cent mille personnes, soit 15,4 % de la population en 2023 : le niveau le plus élevé depuis 1996.

26. Combien de personnes sans domicile ? Trois cent cinquante mille en 2025, contre 143 000 en 2012. Neuf cent douze personnes sont mortes à la rue en 2024, dont 31 enfants de moins de quatre ans.

27. Combien de personnes aidées par les Restos du Cœur ? Un million trois cent mille personnes et 161 millions de repas lors de la campagne 2024-2025. Ils assurent environ 35 % de l'aide alimentaire française.

28. Les Français donnent-ils moins ? Non. Les dons ont progressé de 3,6 % en 2025, la plus forte hausse depuis 2021, sans grande urgence médiatisée. Mais les dons inférieurs à 150 euros ne représentent plus que 38,6 % de la collecte, contre 50,4 % il y a dix ans.

29. Mon don peut-il compenser les coupes budgétaires ? Non. La hausse des dons mesurée en 2025 représente environ 43 millions d'euros. La coupe budgétaire française de 2026 s'élève à 803 millions. Le rapport est de un à dix-huit.

30. Que puis-je faire d'utile ? Donner peu, régulièrement, sans affectation. Consacrer deux heures par semaine plutôt qu'un week-end. Vérifier avant de partager. Écrire à votre parlementaire : le budget de l'aide représente 0,45 % du budget de l'État, et les votes sont publics.

Glossaire

Action anticipatoire. Déclenchement automatique de financements avant qu'une crise prévue ne survienne, sur la base d'un seuil défini à l'avance.

APD (aide publique au développement). Financement public, en dons ou prêts avantageux, destiné au développement des pays à revenu faible ou intermédiaire. Définie et comptabilisée par l'OCDE.

AWSD (Aid Worker Security Database). Base de données recensant les attaques contre les travailleurs humanitaires, tenue par le cabinet Humanitarian Outcomes.

Bailleur. État, institution ou fondation qui finance l'action humanitaire ou le développement.

CAD (Comité d'aide au développement). Instance de l'OCDE réunissant les principaux pays donateurs, qui définit les règles de comptabilisation de l'APD.

CBPF (fonds humanitaire pays). Fonds commun alimenté par plusieurs bailleurs et attribué localement, principal canal de la localisation.

CERF. Fonds central d'intervention d'urgence des Nations unies, géré par OCHA. Créé en 2005.

CICR. Comité international de la Croix-Rouge. Organisation privée suisse dotée d'un mandat conféré par les Conventions de Genève.

Cluster. Groupe de travail sectoriel réunissant, dans un pays en crise, les organisations travaillant sur un même thème.

Coordination SUD. Coordination nationale des ONG françaises de solidarité internationale ; 183 associations membres.

DIH (droit international humanitaire). Ensemble des règles limitant les effets des conflits armés. Principalement les Conventions de Genève de 1949 et leurs Protocoles additionnels.

Déplacé interne. Personne contrainte de fuir sans franchir de frontière internationale. Ne bénéficie pas du statut de réfugié.

ECHO. Direction générale de la protection civile et des opérations d'aide humanitaire européennes.

Fléché (earmarked). Se dit d'un financement affecté par le bailleur à un pays, un secteur ou un projet précis.

FICR. Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge.

Grand Bargain. Accord conclu au Sommet humanitaire mondial d'Istanbul en 2016, prévoyant notamment 25 % de financements directs aux acteurs locaux.

GHO (Global Humanitarian Overview). Appel humanitaire annuel publié par OCHA.

GRFC (Global Report on Food Crises). Rapport mondial annuel sur les crises alimentaires, publié par le Réseau mondial contre les crises alimentaires.

HCR. Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés.

Hyper-priorisation. Réduction du périmètre des besoins retenus dans les plans humanitaires, pour concentrer les moyens sur les situations les plus graves.

IASC. Comité permanent inter-organisations. Instance de coordination la plus élevée du système humanitaire onusien.

IPC. Classification intégrée de la sécurité alimentaire. Échelle en cinq phases, de « minimale » à « catastrophe ».

Localisation. Transfert de financements, de pouvoir de décision et de reconnaissance vers les acteurs des pays touchés par les crises.

Malnutrition aiguë sévère. Forme la plus grave et la plus mortelle de la dénutrition. Nécessite une prise en charge thérapeutique.

Nexus. Articulation entre action humanitaire, développement et consolidation de la paix.

Non affecté (unearmarked). Financement laissé à la libre affectation de l'organisation qui le reçoit.

Non-recours. Fait, pour une personne éligible à une prestation sociale, de ne pas la demander.

OCHA. Bureau de la coordination des affaires humanitaires des Nations unies.

PAM. Programme alimentaire mondial.

Phase 5. Niveau le plus élevé de l'échelle IPC : catastrophe, et famine si les seuils sont atteints à l'échelle d'une zone.

Réfugié. Personne ayant franchi une frontière internationale par crainte fondée de persécution, au sens de la Convention de 1951.

Reset humanitaire. Processus de réforme du système humanitaire onusien lancé en mars 2025.

Réinstallation. Transfert légal et organisé d'un réfugié depuis son pays d'asile vers un pays tiers qui l'accueille durablement.

Sphère. Projet lancé en 1997 établissant des standards minimaux de qualité pour l'action humanitaire.

Transfert monétaire (cash). Modalité d'aide consistant à remettre de l'argent aux personnes plutôt que des biens.

UNRWA. Office de secours et de travaux des Nations unies pour les réfugiés de Palestine.

Seuil de pauvreté. En France, 60 % du niveau de vie médian, soit 1 288 euros mensuels pour une personne seule en 2023.

Chronologie

24 juin 1859. Bataille de Solférino. Henry Dunant organise les secours.

1862. Publication d'*Un souvenir de Solférino*.

1863. Fondation du Comité international de la Croix-Rouge.

1864. Première Convention de Genève.

1949. Adoption des quatre Conventions de Genève, dont la quatrième protège les civils.

1951. Convention relative au statut des réfugiés.

1965. Proclamation des sept Principes fondamentaux du Mouvement de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge.

1968-1970. Guerre du Biafra. Naissance du débat sur le témoignage.

1971. Fondation de Médecins sans frontières.

1977. Deux Protocoles additionnels aux Conventions de Genève.

1985. Appel de Coluche. Première campagne des Restos du Cœur : 8,5 millions de repas.

1991. Résolution 46/182 de l'Assemblée générale des Nations unies, qui consacre les principes humanitaires.

1994. Génocide des Tutsi au Rwanda. Adoption du Code de conduite du secteur.

1997. Lancement du projet Sphère.

19 août 2003. Attentat contre le siège des Nations unies à Bagdad : 22 morts, dont Sergio Vieira de Mello. La date deviendra la Journée mondiale de l'aide humanitaire.

2005. Création du système des clusters et du CERF.

2016. Sommet humanitaire mondial d'Istanbul. Signature du Grand Bargain.

Décembre 2024. Lancement du GHO 2025 à Genève, Koweït et Nairobi.

10 mars 2025. Lettre de Tom Fletcher à l'IASC : lancement du « reset humanitaire ».

Juin 2025. Appel hyper-priorisé de 29 milliards de dollars pour 114 millions de personnes. Publication dans *The Lancet* de l'étude sur l'impact d'USAID.

1er juillet 2025. Dissolution officielle d'USAID.

19 août 2025. OCHA annonce 383 humanitaires tués en 2024, record absolu.

22 août 2025. L'IPC confirme une famine dans le gouvernorat de Gaza — la première au Moyen-Orient.

Octobre 2025. Cessez-le-feu à Gaza.

18 novembre 2025. Lancement de la 41e campagne des Restos du Cœur.

20 novembre 2025. Publication du rapport « État de la pauvreté en France 2025 » du Secours catholique.

8 décembre 2025. Lancement du GHO 2026 : 33 milliards de dollars demandés.

19 décembre 2025. L'IPC confirme qu'aucune zone de Gaza n'est plus classée en famine.

Février 2026. Guerre au Moyen-Orient. Le budget français 2026 est adopté par 49-3, avec une coupe de 803 millions d'euros dans l'APD.

2-3 février 2026. 31e rapport de la Fondation pour le logement des défavorisés : 350 000 personnes sans domicile.

4 février 2026. *The Lancet Global Health* publie une estimation de 9,4 à 23 millions de décès supplémentaires d'ici 2030.

19 février 2026. Promulgation de la loi de finances 2026 : le plafond « loi Coluche » passe à 2 000 euros.

Avril 2026. L'OCDE publie les données préliminaires 2025 : −23,1 %, la plus forte chute de l'histoire de l'APD. Publication du GRFC 2026 : 266 millions de personnes en insécurité alimentaire aiguë, deux famines.

Mai 2026. L'IPC annonce que 19,5 millions de Soudanais sont en insécurité alimentaire aiguë.

11 juin 2026. Le HCR publie ses Tendances mondiales : 117,8 millions de déplacés, première baisse en dix ans.

Juin 2026. La FAO et le PAM identifient treize « foyers de la faim » pour la période juin-novembre 2026. Deux décrets français annulent 21 millions d'euros supplémentaires d'APD.

Sources et bibliographie

Toutes les données de cet ouvrage proviennent des sources ci-dessous, consultées jusqu'au 9 juillet 2026.

Nations unies et institutions internationales

Bureau de la coordination des affaires humanitaires (OCHA), *Global Humanitarian Overview 2026*, décembre 2025 ; *Global Humanitarian Overview 2025* et édition spéciale de juillet 2025.

OCHA, *The Humanitarian Reset — lettre du Coordonnateur des secours d'urgence aux membres de l'IASC*, 10-11 mars 2025.

OCHA, déclaration du Coordonnateur des secours d'urgence à l'issue de la réunion de l'IASC, 19 juin 2025.

OCHA, communiqué de la Journée mondiale de l'aide humanitaire, 19 août 2025.

Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR), *Tendances mondiales 2025*, publié le 11 juin 2026 ; *Rapport semestriel sur les tendances mondiales*, 2025 ; *Appel global 2026*.

Programme alimentaire mondial, Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture, UNICEF et partenaires, *Rapport mondial sur les crises alimentaires (GRFC) 2026*, avril 2026.

FAO et PAM, *Hunger Hotspots*, rapport semestriel, juin 2026.

Classification intégrée de la sécurité alimentaire (IPC), analyses sur Gaza (août 2025, décembre 2025) et sur le Soudan (mai 2026).

Organisation mondiale de la santé, recensement des attaques contre les services de santé, janvier 2024 - août 2025.

OCDE

OCDE, *International aid fell sharply in 2025*, communiqué du 9 avril 2026.

OCDE, *A historic decline in foreign aid: preliminary 2025 ODA data*, avril 2026.

OCDE, *Preliminary official development assistance levels in 2025*, document DCD(2026)8.

OCDE, *Cuts in official development assistance*, rapport complet, juin 2025.

Publications scientifiques

Cavalcanti D. M. et al., « Evaluating the impact of two decades of USAID interventions and projecting the effects of defunding on mortality up to 2030 », *The Lancet*, vol. 406, juin 2025, p. 283-294.

Réponse des auteurs et correspondance associée, *The Lancet*, 2025.

Étude conduite depuis l'Institut de Barcelone pour la santé mondiale, *The Lancet Global Health*, février 2026 : projections de mortalité liées aux réductions d'aide dans 93 pays.

Stover J. et al., « Effects of reductions in US foreign assistance on HIV, tuberculosis, family planning, and maternal and child health », *The Lancet Global Health*, 2025, vol. 13.

Center for Global Development, analyses sur les conséquences des coupes américaines, 2025.

Sécurité des humanitaires

Humanitarian Outcomes, *Aid Worker Security Report 2025 — Defenceless: Aid worker security amid the humanitarian funding collapse*, août 2025.

Aid Worker Security Database, données provisoires 2025.

Analyses du secteur

ICVA, *The IASC Humanitarian Reset Examined: A Strategic Briefing for NGOs*, mai 2025.

Welthungerhilfe, *The Humanitarian Reset — UN Reform out of Necessity*, 2026.

Geneva Solutions, « A year after its launch, aid experts ask: humanitarian reset or rollback? », avril 2026.

Norwegian Refugee Council, note d'analyse sur le GHO 2026, décembre 2025.

Global Protection Cluster, *Positioning Protection in Humanitarian Action*, 2025-2026.

France — pauvreté, logement, alimentation

Insee, *L'essentiel sur… la pauvreté*, données 2023 publiées en 2025 ; enquête Revenus fiscaux et sociaux.

Observatoire français des conjonctures économiques (OFCE), « Lutte contre la pauvreté : le décrochage français ? », novembre 2025.

Secours catholique - Caritas France, *État de la pauvreté en France 2025 — 30 ans de regard sur les pauvretés*, 20 novembre 2025.

Fondation pour le logement des défavorisés, *31e rapport sur l'état du mal-logement en France — Inégalités et mal-logement : sortir du cercle vicieux*, 3 février 2026, 354 p.

Les Restos du Cœur, Observatoire des Restos, *Étude sur les personnes accueillies à l'aide alimentaire, campagne 2024-2025*, novembre 2025 ; dossiers de presse de la 41e campagne et de la collecte nationale 2026.

Observatoire des inégalités, données sur les seuils de pauvreté, 2025.

France — associations, générosité, budget

France Bénévolat et Ifop, *Baromètre du bénévolat 2010-2025*, mars 2025.

France générosités et Novos, *Baromètre de la générosité 2025*, mai 2026.

Conseil économique, social et environnemental, *Évolution des modèles de financement des associations*, mars 2024.

Sénat, rapports sur le projet de loi de finances pour 2026, mission « Aide publique au développement », commission des finances et commission des affaires étrangères.

Focus 2030, « Loi de finances 2026 : une cinquième coupe dans l'aide publique au développement », 2026 ; « Historic drop in Official Development Assistance in 2025 », avril 2026.

Coordination SUD, prises de position sur les budgets 2025 et 2026.

Carenews, franceinfo, Public Sénat, comptes rendus des débats budgétaires, décembre 2025 - février 2026.

Note méthodologique

Période de référence. Les données ont été arrêtées au 9 juillet 2026. Chaque chiffre est daté dans le texte. Les données définitives de l'OCDE pour l'année 2025 seront publiées en décembre 2026 et pourront corriger les valeurs préliminaires citées ici.

Conversion et comparaison. Les variations d'aide publique au développement sont exprimées en termes réels, corrigées de l'inflation et des variations de change, conformément à la méthodologie de l'OCDE. Les montants en euros et en dollars ne sont pas convertis entre eux : ils sont cités dans la devise de la source.

Estimations et intervalles. Les projections de mortalité issues de travaux scientifiques sont présentées avec leur intervalle d'incertitude lorsque celui-ci est publié. Nous n'avons retenu ni les bornes hautes ni les bornes basses isolément.

Limites reconnues. Trois faiblesses de ce livre méritent d'être signalées.

La première tient aux données elles-mêmes. Dix-huit pays ne disposaient plus, en 2025, de données alimentaires comparables. Le nombre de personnes sans domicile en France n'est pas issu d'une enquête nationale récente. Les chiffres de pauvreté française arrivent avec deux ans de décalage. Nous avons signalé ces limites à chaque fois qu'elles affectaient une conclusion.

La deuxième tient au périmètre. Ce livre traite principalement du système humanitaire coordonné et de la solidarité française. Il ne rend pas justice aux systèmes d'entraide informels, aux transferts des diasporas, ni aux traditions de solidarité non occidentales, qui représentent des volumes considérables et sont très mal mesurés.

La troisième tient à l'auteur. Ce livre est écrit depuis la France, en français, à partir de sources majoritairement produites par des institutions du Nord. Nous nous sommes efforcés de le dire quand cela biaisait le regard. Nous n'avons pas pu le corriger entièrement.

Ce que ce livre ne fait pas. Il ne recommande aucune organisation en particulier. Il ne sollicite aucun don. Il ne prend pas position sur les responsabilités politiques dans les conflits qu'il décrit : il rapporte les constats des institutions qui les documentent.

Vérification. Chaque affirmation chiffrée de cet ouvrage est traçable jusqu'à une source publiée figurant en bibliographie. Si vous en trouvez une qui ne l'est pas, elle constitue une erreur. Signalez-la.

Relectures. Avant sa publication, cette édition a été soumise à plusieurs des organisations citées dans ces pages, invitées à en signaler les erreurs, les données obsolètes ou les contextes mal restitués. Les remarques reçues ont été intégrées. Cette démarche n'implique, de la part de ces organisations, aucune validation du contenu ni adhésion aux analyses de l'ouvrage, qui n'engagent que Humaniya.

À propos de Humaniya

Humaniya est un projet de média humanitaire fondé sur une conviction : l'information vérifiée est une infrastructure de survie.

Quand une rumeur fait fermer un centre de vaccination, l'information tue. Quand un fait établi rétablit l'accès d'un convoi, l'information sauve. Entre les deux, il y a un travail : vérifier, expliquer, ne jamais simplifier.

Humaniya ne collecte pas de fonds pour les redistribuer. Il ne se substitue à aucune organisation de terrain. Il produit ce qui manque le plus au secteur de la solidarité : un récit exact, accessible, documenté, capable de résister au bruit.

Ce livre en est la première pierre.

Il est le fruit d'un travail de recherche mené sur des sources publiques, ouvertes et vérifiables. Il est distribué librement à des fins pédagogiques. Il sera mis à jour lorsque les données le justifieront.

Nous avons du travail.

Humaniya — juillet 2026

239 millions de personnes ont besoin d'aide humanitaire en 2026. Il faudrait 33 milliards de dollars. L'an dernier, sur 44 demandés, 12 sont arrivés.

Au même moment, en France, 9,8 millions de personnes vivent sous le seuil de pauvreté et 350 000 n'ont pas de domicile.

Ce livre raconte ces deux réalités comme une seule histoire. Il explique d'où vient l'aide, à quoi elle sert, ce qu'on lui reproche à juste titre, et ce qui se passe maintenant qu'elle recule plus vite qu'elle ne l'a jamais fait.

Trente-trois chapitres, douze graphiques, aucune donnée sans source ni date.

−23,1 %	chute de l'aide mondiale en 2025, la plus forte jamais enregistrée
383	humanitaires tués en 2024
2	famines déclarées la même année
0,45 %	part de l'aide au développement dans le budget de l'État français

« Ce n'est pas un problème de ressources, c'est un problème de priorités. »

Tom Fletcher, coordonnateur des secours d'urgence des Nations unies

Nous avons du travail. humaniya